

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 13 juin 2024 / 7 Dhul-al hija 1445 - N° 3580 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Exhumation d'ossements de 12 martyrs de la Révolution à Tlemcen

P.3

ALGÉRIE - TURQUIE

M. Attaf remet un message écrit du président de la République à son homologue turc

P.24

PUBLICATION DE LA REVUE EL DJEICH

L'ANP continue d'accomplir avec "engagement et dévouement" ses missions constitutionnelles

P.3

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR "LA RÉPONSE HUMANITAIRE D'URGENCE À GHAZA" À AMMAN

Tebboune : "ce que vit la population de Ghaza demeurera une tache dans l'histoire de l'humanité"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi, que la situation tragique que vit la population de la bande de Ghaza demeurera une tache dans l'histoire de l'humanité face à l'incapacité de la communauté internationale à faire montre d'impartialité à l'égard de la cause palestinienne. Dans une allocution lue en son nom par le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, lors de la conférence de haut niveau sur "la réponse humanitaire d'urgence à Ghaza", tenue à Amman (Jordanie), le président de la République a souhaité voir "les conclusions de cet événement important déboucher sur des solutions pratiques à même d'atténuer les souffrances de nos frères palestiniens à Ghaza et de remédier à leur situation humanitaire préoccupante". P.24



FINANCES PUBLIQUES

La transformation numérique en cours est d'une importance "cruciale" (ministre)

P.6

ELECTRICITÉ

Les projets réalisés permettront d'assurer un bon approvisionnement des citoyens en été (Sonelgaz)

P.6

ALGÉRIENNE DES AUTOROUTES

La continuité du service garantie pendant l'Aïd

P.2

PUBLIREPORTAGE

HÔPITAL CHAHIDS MAHMOUDI (HCM)

L'excellence médicale pour le bien-être des patients

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (30^e ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le CSC à un point de la Ligue des champions, "finale" MCEB-ESBA pour le maintien

P.21



UNESCO

L'Algérie élue membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

P.16

AÏD EL ADHA

Les journées du dimanche, lundi et mardi chômées et payées

P.2

AÏD EL ADHA

Les journées du dimanche, lundi et mardi chômées et payées



Les journées du dimanche 16, lundi 17 et mardi 18 juin, correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd El Adha, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique mercredi un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, et la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités "sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", précise la même source.

ALGÉRIENNE DES AUTOROUTES

La continuité du service garantie pendant l'Aïd

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a affirmé, mardi dans un communiqué, que tous ses services seraient mobilisés durant les jours de l'Aïd El Adha 24h/24h afin d'assurer la permanence au profit des usagers des autoroutes.

"Dans le but de garantir la sécurité routière et d'accompagner les usagers des autoroutes lors de leurs déplacements, l'ADA a mobilisé l'ensemble de ses unités, à savoir les patrouilles et les équipes de maintenance ainsi que les agents d'intervention au niveau des tunnels, et ce durant les jours de l'Aïd 24/24h à travers le système de permanence", a précisé le communiqué.

L'ADA a rassuré, dans ce contexte, les usagers des autoroutes quant à la disponibilité de tous les services nécessaires, dans les stations-services de Naftal situées au niveau des autoroutes, ajoutant que les espaces de détente exploitées actuellement dans les autoroutes seront ouverts afin de permettre aux conducteurs de prendre une pause, ajoute la même source.

TIMIMOUN

Camps d'été dans les wilayas du littoral au profit 1.000 enfants (direction)

Pas moins d'un millier (1.000) d'enfants, issus des différentes communes de la wilaya de Timimoun, bénéficieront cet été des camps de vacances dans des villes côtières du pays, a-t-on appris mardi de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Le relève, en prévision de cette opération, la formation des encadrants des camps et l'établissement, en coordination avec les structures d'accueil au niveau des wilayas du Nord du pays, en plus de l'élaboration d'un riche programme récréatif et culturel à la faveur des futurs estivants, a fait savoir la même source. Dans le même cadre, des opérations d'aménagement et de réhabilitation des piscines et bassins de natation sont en cours dans la wilaya pour permettre aux enfants et jeunes de profiter des vacances.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

50 morts et 2066 blessés en une semaine

Cinquante (50) personnes ont trouvé la mort et 2066 autres ont été blessées dans 1729 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 2 au 8 juin à travers le pays, indique, mardi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine avec 8 morts et 86 blessés suite à 57 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1858 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (225 incendies), Blida (134) et Chlef (95), ajoute le communiqué.

SKIKDA

Prochaine réception d'un réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales

Le projet de réalisation du réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales à une station de relevage de la cité Merdj Eddib au centre-ville de Skikda devrait être réceptionné en "août prochain", apprend-on auprès des services de la wilaya.

Le taux d'avancement des travaux du projet, lancé mardi dernier avec un délai de réalisation de cinq mois, est actuellement de 30%, selon la même source qui a mis l'accent sur l'importance de ce projet devant permettre de protéger la partie basse de la ville de Skikda contre les risques d'inondations et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

BENI-ABBES

Projet de réalisation d'une Cour de justice

Un projet de réalisation d'une Cour de justice au chef-lieu de la wilaya de Béni-Abbès devrait être lancé au cours de l'année 2025, au titre d'un vaste programme de renforcement des infrastructures relevant du secteur de la Justice dans cette région du Sud-Ouest du pays, a-t-on appris auprès des services de cette wilaya.

La réalisation de cette cour de justice, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public et du rapprochement de la justice des citoyens, a-t-on fait savoir.

Outre cette nouvelle infrastructure, il est également projeté, durant la même année, l'entame des travaux de construction d'un tribunal administratif et d'un tribunal au chef-lieu de wilaya, en plus d'un établissement pénitentiaire au niveau de la commune d'El Ouata (Sud de Béni-Abbès), a-t-on ajouté.

OUM EL BOUAGHI

18 mois de prison ferme pour diffusion de la réponse de l'épreuve de sciences islamiques du baccalauréat

Le tribunal d'Ain Fakroun (Oum El Bouaghi) a condamné à 18 mois de prison ferme et une amende de 100.000 DA, une accusée poursuivie pour diffusion de la réponse de l'épreuve de la matière des sciences islamiques du baccalauréat, session 2024, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué du parquet de la République près ce tribunal.

Le communiqué a ajouté qu'"en vertu de l'article 11 alinéa 3 du code de procédures pénales, le procureur de la République près le tribunal d'Ain Fakroun informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes d'atteinte à l'intégrité des examens et concours, la nommée S. R. a été poursuivie en date du 10 juin 2024, en vertu des procédures de comparution immédiate, pour délit de diffusion et fuite des réponses des examens de fin de l'enseignement secondaire par recours aux moyens de communication à distance qui sont des actes punis par les articles 253 bis 6 et 253 bis 7 du code pénal à la suite de sa diffusion de la réponse de l'épreuve de la matière des sciences islamiques du baccalauréat, session 2024".

TIARET

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol de bétail

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tiaret ont démantelé un réseau spécialisé dans le vol de bétail et récupéré 85 têtes, a indiqué mardi un communiqué de ce corps constitué.

L'opération a été enclenchée "suite à une plainte déposée, par une victime dont le troupeau a été volé par des individus, au niveau de la Brigade régionale de Si Abdelghani, groupement de Tiaret, laquelle a procédé, en coordination avec la Brigade régionale de Ben Mered, groupement d'Alger, au démantèlement de ce réseau", a précisé la même source.

CHINE

Deux personnes portées disparues suite à des coulées de boue au Sichuan



Deux personnes sont portées disparues suite à des coulées de boue provoquées par de fortes pluies dans le district de Yajiang de la province chinoise du Sichuan (sud-ouest), ont annoncé, mardi, les autorités locales.

Les coulées de boue se sont produites lundi après-midi près des routes nationales et provinciales dans le district de Yajiang de la préfecture autonome tibétaine de Ganzi.

Une mission de recherche et sauvetage est en cours, selon le département des ressources en eau du Sichuan.

ALGER

Saisie de plus de 17 kg de cannabis et 1kg de drogues dures en mai dernier



Les services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi plus de 17 kg de cannabis, 1kg de drogues dures (cocaïne et héroïne), et plus de 73.000 comprimés psychotropes en mai dernier, a indiqué mardi un bilan de ces services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, toutes formes confondues, les différents services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité, en mai dernier, 5.033 affaires relatives à l'atteinte aux personnes, aux fonds et aux biens, ainsi que des affaires de drogues, de psychotropes, de port d'armes blanches prohibées et de cybercriminalité", note le communiqué. Les différents services opérationnels sur le terrain "ont saisi d'importantes quantités de drogues et de drogues dures, à savoir 17.220 kg de cannabis, 1.92 kg de cocaïne, 131 g d'héroïne, 73.321 comprimés psychotropes de différents types, et 11 flacons de solution sédatrice", précise le communiqué. La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) met à la disposition des citoyens les numéros vert 15-48 et de secours 17, ainsi que l'application "Allo Chorta" pour tout signalement, conclut le communiqué.

TIZI-OUZOU

Des stupéfiants saisis, 4 individus interpellés

Une quantité de produits stupéfiants a été saisie et 4 individus ont été interpellés, courant de cette semaine, par les éléments de la Sûreté de daira d'Azaga, à l'est de Tizi-Ouzou, a indiqué un communiqué de la Sûreté de wilaya. Il s'agit de 742 capsules de comprimés psychotropes de provenance étrangère, de 95 grammes de kif traité et d'une somme d'argent de 416 000 DA, revenu du commerce illicite. Les 4 individus arrêtés, âgés de 29 à 39 ans, ont été présentés au parquet de la même localité qui les a placé en détention provisoire pour possession et commercialisation de produits stupéfiants de provenance étrangère.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION Exhumation d'ossements de 12 martyrs de la Révolution à Tlemcen

La Direction des Moudjahidines et des Ayants-droits de la wilaya de Tlemcen a procédé, dernièrement, à l'exhumation d'ossements de 12 martyrs de la Glorieuse guerre de libération nationale, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction.

Le service du patrimoine historique et culturel a précisé qu'il a été procédé dans la commune de Tirni Beni Hadiel à l'exhumation des ossements des Chouhada Chouari Boumediene, Kabri Amar, Salhi Hocine, Fettouhi Mohamed et Belaïdi Mohamed, au niveau de la région de "Djebel Kadous", indiquant qu'ils sont tombés en martyrs en 1959, lors de la bataille de Djebel Kadous.

Par ailleurs, les ossements de deux autres martyrs de la Révolution, à savoir Saïni Mohamed et Haddou Ahmed, ont été exhumés dans la proche périphérie du chef-lieu de la même commune, outre ceux de trois autres martyrs, dont l'identité n'a pu être déterminée, a précisé la même source, indiquant que les trois moudjahidines sont morts en martyrs, le 25 mars 1959. Dans la commune d'Ouled Mimoune, les ossements des martyrs Boufir Aïssa et Faradj ont été exhumés, a fait savoir la même source, indiquant que les frères d'armes des martyrs et leurs proches ont été sollicités pour apporter leurs témoignages ayant conduit à la découverte de leurs ossements.

Les 12 martyrs de la Glorieuse



guerre de libération nationale "seront ré-inhumés ultérieurement", a fait savoir le service du patrimoine historique et culturel de Tlemcen. Les opérations de recherche ayant abouti à cette mise au jour ont vu la participation des équipes de secours et de reconnaissance en milieu difficile, relevant de la direction de la wilaya de Tlemcen de la Protection civile et la

présence des représentants de la Direction des Moudjahidines et des Ayants-droits, des proches des martyrs, ainsi que des membres des organisations des enfants de moudjahidine et des enfants de chouhada, du Commissariat local des Scouts musulmans algériens (SMA), de la Gendarmerie nationale et d'un médecin légiste.

ENFANCE

Importantes mesures prises par l'Algérie pour lutter contre le travail des enfants (IGT)

L'Algérie a pris d'importantes mesures pour lutter contre le travail des enfants, à travers, notamment, la mise en place d'un arsenal juridique solide, et ce dans le cadre des programmes de protection et de promotion de l'enfance, a affirmé le sous-directeur de contrôle et des conditions de travail à l'Inspection générale du travail, Lyes Rahmani.

Dans une déclaration à l'APS à la veille de la Journée mondiale contre le travail des enfants, coïncidant avec le 12 juin de chaque année, M. Rahmani a rappelé "la mise en place par l'Algérie de textes juridiques et de plusieurs mesures et procédures institutionnelles en matière de prévention et de lutte contre le travail des enfants, et ce, dans le cadre des programmes nationaux de protection et de promotion de l'enfance".

Mettant en avant le rôle de la Commission nationale sectorielle de prévention et

de lutte contre le travail des enfants auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, dans le cadre de la coordination des efforts entre les différents acteurs, M. Rahmani a souligné que "cette commission, composée de représentants de ministères et d'instances nationales, est chargée d'élaborer une stratégie de prévention et de lutte contre le travail des enfants et de proposer des mesures via un plan annuel applicable au niveau national".

M. Rahmani a également rappelé le rôle du comité de coordination permanent au sein de l'Organisation nationale de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), qui "regroupe des représentants de différents secteurs et de la société civile et contribue à renforcer la coordination entre les parties prenantes pour concrétiser les mesures et les procédures ayant trait aux domaines d'accompagnement et de protection

des droits de l'enfance". Dans le même sillage, le responsable a souligné l'attention que l'Algérie accorde à l'enfance et les efforts déployés dans le domaine de la protection, du renforcement et de la promotion des droits de l'enfant", indiquant que l'Algérie est "l'un des pays leaders" dans ce domaine, ayant ratifié les conventions internationales relatives à l'enfance, notamment la Convention internationale sur l'âge minimum d'admission au travail, la Convention internationale sur les droits de l'enfant et la Charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant".

M. Rahmani a affirmé que les résultats de ces visites ont montré que "le travail des enfants de moins de 16 ans est quasi inexistant", témoignant, ainsi, de l'engagement continu de notre pays en matière de protection et de promotion de l'enfance".

Par ailleurs, M. Rahmani a affirmé que l'inspection du travail "supervise également plusieurs campagnes de sensibilisation à l'importance de la prévention du travail des enfants, à travers l'organisation de journées d'études, de rencontres médiatiques et de portes ouvertes".

ALGÉRIE - ONU

La ministre de la Solidarité reçoit la secrétaire exécutive de la CESAO

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaoutter Krikou, a reçu, mardi à Alger, la secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO), Mme Rola Dashti, qui effectue une visite en Algérie.

A cette occasion, Mme Krikou a présenté l'expérience algérienne en matière de prise en charge et de prévention des catégories vulnérables, ainsi que les mécanismes de la solidarité nationale pour l'autonomisation de la famille et la protection de l'enfant, notamment la réunion de conditions propices à la scolarisation, rappelant à cet effet les instructions du président de la République,

M. Abdelfadil Tebboune, quant à l'impératif d'assurer le transport et la restauration dans tous les établissements scolaires et de distribuer des cartables aux enfants issus des familles démunies". Elle a, également, souligné que "les mécanismes de la solidarité avec la famille et l'enfant interviennent en application de l'article 65 de la constitution de 2020 qui a consacré le droit à l'enseignement", faisant savoir que l'Algérie "a adopté le principe de gratuité de l'enseignement, l'école étant obligatoire dans les cycles primaire et moyen, afin de garantir l'égalité des chances pour tous les enfants en matière de scolarisation à travers le territoire national". A l'occasion de la journée

mondiale contre le travail des enfants, le 12 juin de chaque année, la ministre de la Solidarité a affirmé que l'Algérie a mis en place des mécanismes et des mesures proactives et préventives de lutte contre ce phénomène", précisant que son secteur "est chargé de superviser la mise en œuvre de la politique nationale relative à la protection de l'enfance à travers les différents programmes, activités et opérations de solidarité destinés aux familles démunies". Elle a également précisé que les cellules de proximité relevant du secteur "organisent des campagnes de sensibilisation à travers tout le pays pour prévenir contre les fléaux sociaux, et ce en collaboration avec les sec-

PUBLICATION DE LA REVUE EL DJEICH

L'ANP continue d'accomplir avec "engagement et dévouement" ses missions constitutionnelles

L'Armée nationale populaire (ANP) continue d'accomplir "sans relâche", avec "compétence, engagement et dévouement", ses missions constitutionnelles, indique la revue El Djéich dans son dernier numéro, soulignant que la préoccupation première de son Haut commandement est de renforcer sa disponibilité opérationnelle et ses capacités de combat pour faire face à toutes les menaces.

"L'ANP, digne héritière de l'ALN et dépositaire de son message sacré, continue d'accomplir sans relâche, avec compétence, engagement et dévouement, ses missions constitutionnelles", précise El Djéich dans son éditorial intitulé: "Algérie nouvelle: avenir, perspectives prometteuses".

L'édito relève que la "préoccupation première" du Haut commandement de l'ANP est de "renforcer la disponibilité opérationnelle de l'Armée et ses capacités de combat, de veiller à l'amélioration de ses performances pour assurer une totale et permanente aptitude à relever les différents défis et à faire face à toutes les menaces, après avoir franchi des pas significatifs sur cette voie, grâce à l'adoption d'une approche globale, soigneusement étudiée, basée sur la dotation des forces en équipements les plus modernes ainsi que sur la formation et la préparation permanentes et continues au combat".

La même source rappelle, à ce titre, "la rénovation et la modernisation des infrastructures (de l'ANP) en s'appuyant essentiellement sur une ressource humaine compétente maîtrisant les sciences et les technologies modernes, de pointe et complexes, une ressource capable de relever les différents défis et enjeux et prévoir les événements et développements pouvant survenir à l'avenir".

Dans cette optique, la revue a mis en avant les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui avait affirmé, lors de sa dernière visite au siège du ministère de la Défense nationale (MDN), que "la préservation de la souveraineté nationale repose sur une Armée forte et crainte et une économie développée", des affirmations qu'il avait réitérées lors de sa visite, le 30 mai dernier, dans la wilaya de Khchela en soulignant que "les pays puissants sont ceux qui possèdent une Armée et une économie fortes".

Dans le même cadre, El Djéich a fait savoir que "les résultats qualitatifs obtenus, que ce soit sur le plan opérationnel ou en termes de préparation au combat, reflètent le développement atteint par notre ANP, en particulier ces dernières années", citant à cet égard les manœuvres et exercices démonstratifs "exécutés avec succès et un haut niveau de professionnalisme par les différentes composantes de nos forces armées".

Grâce à cela, le prestige du pays n'en sera que grandi, son drapeau flottera fièrement et au firmament dans le concert des nations. Nous devons œuvrer avec diligence et détermination, chacun dans sa position, au parachèvement du processus d'établissement d'un Etat fort sur le plan interne afin qu'il soit en mesure de s'imposer à l'extérieur pour que l'Algérie reste toujours forte et prospère de son économie et ses capacités, solide et unie par son peuple et ses institutions, sûre par son ANP, bastion imprenable de l'Algérie, garante de sa souveraineté et de son unité et dépositaire du serment prêté à nos glorieux Chouhada", conclut l'éditorial d'El Djéich.

teurs concernés et le mouvement associatif". La ministre a, en outre, mis en avant les "efforts fournis par le secteur pour l'autonomisation économique de la femme afin de l'encourager à adhérer et à contribuer à la production nationale", citant "les mécanismes de financement disponibles au profit de la femme active et la femme au foyer".

De son côté, la secrétaire exécutive de la CESAO a salué les efforts de l'Algérie et son expérience pionnière en matière de soutien aux catégories vulnérables et démunies dans la société, pour l'amélioration de leur situation et leur intégration socio-économique.

APS

ORAN**Signature d'une convention entre l'USTO-MB et le groupe "Legrand Electric Algérie"**

Une convention de partenariat a été signée entre l'Université des Sciences et de Technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) et le groupe industriel "Legrand Electric Algérie", en vue de renforcer le partenariat en matière de formation et de recherche scientifique, a-t-on appris, mardi, auprès de l'université.

La convention, signée lundi par le recteur de l'USTO-MB, Dr Hamou Ahmed, et le Directeur général du groupe "Legrand Electric Algérie", M. Denis Marange, vise à assurer des formations au profit des étudiants et à renforcer et valoriser les activités pédagogiques et de recherche.

Pour ce qui est des formations au profit des étudiants, celles-ci seront nombreuses et se dérouleront pendant une semaine et seront sanctionnées par des attestations, a indiqué la même source, ajoutant que les stages pratiques pour les mémoires de fin d'études des étudiants de Master et d'ingénierie seront assurés au niveau du groupe "Legrand Electric Algérie".

Dans le domaine de la recherche, il sera question du lancement de Projets nationaux de recherche (PNR) dans le domaine de la sécurité énergétique, de lancement d'équipes de recherche mixtes", sachant que l'équipe de recherche mixte est l'entité organisationnelle de base, qui permet la mise en œuvre de projets de recherche et de développement", a-t-on fait savoir. Dans le même cadre, des manifestations scientifiques seront organisées par l'USTO-MB dans le domaine des infrastructures électriques et numériques du bâtiment et de l'énergie, d'une manière générale, durant lesquelles un stand d'exposition sera réservé à l'entreprise à chaque occasion.

**AÏD EL ADHA
L'UGCAA appelle au strict respect de la permanence**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a appelé, dans un communiqué mardi, les opérateurs économiques concernés par le système de permanence durant les jours de l'Aïd El Adha, au strict respect de la permanence et à la garantie de la disponibilité des marchandises et services à des prix raisonnables, en cette occasion et pendant les vacances d'été.

Dans son communiqué, l'UGCAA a souligné que tous les commerçants et opérateurs économiques concernés par le système de permanence sont appelés à concourir à la stabilité du marché et à la garantie de toutes les marchandises et services durant les jours de l'Aïd El Adha et les vacances d'été, affirmant sa disponibilité à les accompagner et à réunir toutes les conditions nécessaires.

L'Union a rappelé, dans ce sens, la nécessaire reprise de l'activité commerciale, le retour immédiat au travail après la fête de l'Aïd El Adha avec l'ouverture des commerces.

Elle a, en outre, invité les commerçants et artisans non concernés par le système de permanence "à assurer le devoir de service public, à faire du volontariat et à travailler en ouvrant leurs commerces durant la fête de l'Aïd, par solidarité et en guise de contribution à la stabilité du marché et à son approvisionnement en marchandises à des prix raisonnables".

L'Aïd El Adha coïncidant avec le week-end, l'Union a incité les commerçants à s'approvisionner en quantités suffisantes de marchandises pour bien assurer la permanence et éviter d'éventuelles perturbations.

Acte effet, le communiqué a indiqué que les marchés de gros concernés par le système de permanence demeureront ouverts, affirmant la mobilisation de tous les bureaux de l'UGCAA pour accompagner les commerçants et opérateurs, en coordination avec les directions du commerce et de la promotion des exportations au niveau national.

L'Union a par ailleurs appelé les agriculteurs et les producteurs à travailler et à assurer un service minimum pour approvisionner les commerçants en marchandises nécessaires durant ces jours.

ALGÉRIE - OMAN**Début des travaux des réunions des experts préparatoires de la 8^e session de la Commission mixte algéro-omanaise**

Les réunions des experts préparatoires de la 8^e session de la Commission mixte algéro-omanaise, dont les travaux seront co-présidés par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf et son homologue omanais, Badr bin Hamad bin Hamoud al Busaidi, ont débuté mardi à Alger, indique un communiqué du ministère.

Les réunions des experts sont co-présidées par l'ambassadeur Noureddine Khendoudi, Directeur général chargé des pays arabes au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et son homologue omanais, Cheikh Fayçal bin Omar bin Said al Marhoon, chef du département des pays arabes au ministère omanais des Affaires étrangères.

"Ces réunions sont consacrées à l'examen des dossiers de coopération et de partenariat dans plusieurs secteurs d'intérêt commun et à la définition de nouvelles voies à même d'insuffler une nou-



velle dynamique aux relations algéro-omanaises, et ce conformément à la volonté et aux orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune et son frère le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, lit-on dans le communiqué.

Les deux délégations s'atteleront également à l'élaboration de nombreux accords et de mémorandums d'entente, pour procéder à leur signature, mercredi, lors de la tenue de la commission mixte au niveau ministériel, ajoute la même source. Parallèlement aux réunions des experts, des hommes d'affaires des deux pays tiendront des rencontres bilatérales, en vue d'explorer les opportunités de concrétisation de projets économiques et d'investissement communs.

FORMATION PROFESSIONNELLE**Présentation du bilan de la coopération algéro-allemande sur le développement des compétences**

Une rencontre a été organisée, mardi à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Rahmania (Alger), pour la présentation du bilan du programme de coopération entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) sur le développement des compétences.

Ce programme de coopération a pour objectif de tirer profit de l'expérience allemande en la matière, à travers l'appui technique des établissements de formation et le développement des programmes de formation modernes répondant aux besoins du marché de travail, a précisé le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, dans une

allocution lue en son nom par le chef de cabinet au ministère, Aboubakr Kharfallah.

Le ministre a rappelé certains domaines de coopération à l'instar de "la formation dans le domaine de l'enseignement à distance dédiée aux formateurs" et "le lancement d'un laboratoire électronique au niveau de l'INSFP de Rahmania dans le domaine de la production des contenus pédagogiques numériques pour le développement du e-learning".

Le programme prévoit également le développement des plateformes numériques dont certaines visent à renforcer la communication avec les entreprises économiques dans les différentes spécialités, a poursuivi M. Merabi.

Et d'ajouter que ce programme a

pour objectif de renforcer les capacités des jeunes et de développer leurs compétences à travers les programmes de formation pratique qui comprend l'organisation d'ateliers de formation, l'amélioration des capacités des formateurs en matière d'utilisation des médias numériques à des fins éducatives y compris la production des contenus numériques dans le domaine pédagogique.

La coopération entre le secteur de la Formation professionnelle et la GIZ vise "la création des centres d'excellence dans diverses spécialités et filières professionnelles" à l'image de l'INSFP de Rahmania qui "sera érigé en centre d'excellence dans les métiers liés à la numérisation et la production des contenus pédagogiques numériques", a ajouté M. Merabi.

TRAVAIL**Bentaleb poursuit sa participation aux travaux de la 112^e Conférence internationale du travail à Genève**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, poursuit sa participation aux travaux de la 112^e Conférence internationale du travail, à Genève, où il passera en revue dans une intervention, mercredi, les efforts de l'Algérie en faveur d'un pacte social renouvelé,

muniqué du ministère.

"Dans le cadre de sa participation aux travaux de la 112^e Conférence internationale du travail, qui se tient à Genève (Suisse), le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, passera en revue dans une intervention, mercredi, les efforts de l'Algérie en faveur d'un pacte social renouvelé, a indiqué mardi un com-

d'un pacte social renouvelé, fondé sur les constantes et les principes de l'Etat algérien,

notamment ceux énoncés dans la Déclaration du 1er Novembre 1954", a précisé le communiqué. En marge de cette réunion, le ministre "aura des entretiens bilatéraux avec nombre de ses homologues des pays participant à cette session", a ajouté la même source.

A noter que l'Algérie participe du 3 au 14 juin aux travaux de cette session avec une délégation conduite par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et composée de représentants du Gouvernement, des travailleurs et du patronat.

ENFANCE**Partenariat entre les institutions publiques et la société civile dans le domaine de l'enfance, thème d'une conférence à Alger**

Le partenariat entre les institutions publiques et la société civile dans le domaine de l'enfance était, mardi, le thème d'une conférence organisée par l'Organisation nationale de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), en coordination avec l'Organisation internationale de la réforme pénale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (PRI-MENA).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mériem Cherfi, a mis en avant la coopération étroite, au titre de la démocratie participative, entre l'ONPPE et les acteurs de la société civile en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant, ajoutant que cette coopération "a permis de constituer un réseau de la société civile composé de 400 associations".

L'Organe "s'est attesté, depuis 2017, à la formation de plusieurs acteurs de la so-

cieté civile activant dans le domaine de la protection de l'enfance", a fait savoir Mme Cherfi, rappelant "la mise en place d'une commission nationale, composée d'acteurs de la société civile et de différents secteurs, qui s'emploie actuellement à l'élaboration du Plan national de l'enfance 2025-2030".

Pour sa part, le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a affirmé que la société civile "constitue le maillon essentiel pour faire avancer les différentes réformes, y compris celles liées à la promotion des droits de l'enfant".

De son côté, le Directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Said Zreb, a relevé "l'augmentation du nombre d'associations collaborant avec l'administration pénitentiaire". "Limitées, par le passé, au Croissant-Rouge algérien, à Iqraa et aux Scouts musulmans algériens, elles sont

aujourd'hui 400 associations nationales et locales", a-t-il dit.

Depuis le début de l'année 2024, ces associations ont organisé "plus de 22.470 détenus et leurs proches, comprenant la célébration de différentes fêtes nationales et religieuses, des formations, des campagnes de sensibilisation et des conférences sur différents fléaux, des tournois sportifs, des activités de loisirs, ainsi que la préparation des détenus candidats aux examens du BEM et du Baccalauréat".

À cette occasion, le sous-directeur régional de l'Organisation internationale de la réforme pénale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Haitham Mohamed Shalaby, a salué la politique de l'Algérie qui "associe la société civile à la réforme dans le domaine de la justice".

APS

BISKRA**Sortie de 13 nouvelles promotions à l'Ecole supérieure des troupes spéciales de l'ANP**

Le commandant de la 4^e région militaire (RM), le général-major Omar Tlemçani, a présidé mardi la cérémonie de sortie de 13 nouvelles promotions à l'Ecole supérieure des troupes spéciales (ESTS) "chahid Mustapha Khoja dit Si Ali" à Biskra.

Le commandant de la 4^e RM a passé en revue les promotions sortantes, distingué les majors de promotion, remis les grades et a aussi assisté à la prestation du serment et la remise/réception du drapeau avant de baptiser les promotions du nom du défunt moudjahid Mohamed Rouina dit Guentar (1928-1987) et de s'enquérir à travers des portes ouvertes organisées à l'occasion des activités pédagogiques, culturelles et sportives menées durant l'année de formation 2023-2024.

Dans son allocution prononcée, le commandant de l'Ecole le général Kamel Hadji a souligné que "cette occasion vient sanctionner la fin du stage des cadres de l'Armée nationale populaire, notamment ceux de l'arme des troupes spéciales qui n'a point cessé de fournir aux unités de l'Armée nationale populaire des promotions jouissant d'une formation de qualité l'habilitant à assumer leurs missions avec une



haute compétence professionnelle de combat".

Il a ajouté que "ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt porté par le commandement supérieur de l'Armée pour la formation et l'enseignement", assurant que "les promotions sortantes ont reçu une formation militaire théorique et pratique basée sur une pédagogie moderne et des méthodes scientifiques leur assurant un haut degré de compétence". Il a aussi af-

firmé que "les efforts déployés durant les sessions de formation restent inachevés sans le succès des diplômés, leur discipline et l'exploitation des connaissances militaires acquises dans leur parcours professionnel de défense du pays".

Les éléments des troupes spéciales ont présenté à l'occasion des exhibitions collectives et individuelles avec des armes, d'autres de combat au corps à corps en plus de démonstrations d'opérations

de parachutage et d'intervention avec usage des véhicules spéciaux de cette arme ainsi que des exercices tactiques reflétant le niveau de formation et compétence des éléments de ces troupes. Les promotions sortantes sont celles de "perfectionnement officiers", d'"application officiers", de "formation commune de base (élèves officiers actifs)", d'"incorporés sur la base de diplôme", d'"aptitude militaire professionnelle" (1er et 2ème degrés), de "brevet militaire professionnel" (2ème degré), d'"instructeur parachutiste", de "saut libre et opérationnel" outre des diplômés avec brevets "brevet militaire en éducation sportive spécialisée" (1er et 2ème degrés) et de "brevet militaire professionnel/formateur" (1er et 2ème degrés).

La cérémonie de sortie a été clôturée par la distinction par le commandant de la 4^e RM de la famille du défunt moudjahid Mohamed Rouina à la salle d'honneur de l'Ecole.

ECOLE SUPÉRIEURE D'INFANTERIE DE CHERCHELL**Sortie de 10 promotions d'officiers et de sous-officiers**

Une cérémonie de sortie de dix (10) promotions d'officiers et de sous-officiers a été organisée, mardi, à l'Ecole supérieure d'infanterie "Chahid Djelloul-Abid-El-Aïda" de Cherchell (Tipasa).

La sortie de ces promotions, baptisées du nom du Chahid du devoir Brahem El Sahli, a été présidée par le Commandant des Forces terrestres, le général-major Amar Athamnia, qui a ouvert la cérémonie par un passage en revue des carrières.

Dans son allocution à l'occasion, le commandant de l'Ecole supérieure d'infanterie, le général-major Djilali Rih, a relevé que les élèves et les diplômés sortants de cette école ont bénéficié d'une "formation de haut niveau durant lequel l'école a fait sorte d'être au diapason des arts de la guerre moderne et des arts de commandement et du développements intervenus dans les sciences militaires", soulignant l'attachement du Haut commandement de l'Armée national populaire (ANP) à garantir une formation de qualité aux élèves par un enseignement militaire spécialisé.

Il a ajouté que les "diplômés sont parfaitement conscients des changements, de la profondeur stratégique et des constantes de la force nationale dont jouit l'Algérie pour faire face aux défis régionaux et aux menaces qui guettent sa sécurité", soulignant les "initiatives de l'Algérie

visant à instaurer davantage de stabilité dans une région où les tensions politiques ont fortement favorisé l'émergence de l'anarchie, de l'extrémisme et du terrorisme".

Le général-major Rih a aussi affirmé que "les sommets et les démarches initiées aux dimensions stratégiques renforcent la position de l'Algérie pour faire face à tous les défis politiques, militaires et économiques", appelant les diplômés sortants "futurs commandants", comme ils les a qualifiés, à "concrétiser les objectifs et ambitions du Haut commandement de l'ANP et à protéger les visions du changement en s'attachant aux valeurs de fidélité et de loyalisme et en participant à la bataille du développement et d'éducation".

Les 10 promotions sortantes sont constituées de la 2^e promotion de la session d'application des officiers, de la 6^e promotion de session de perfectionnement des officiers, de la 3^e promotion de la session de formation militaire de base et de la 2^e promotion de la session d'aptitude militaire professionnelle de 2^e degré d'état-major. A cela s'ajoutent, les 22e, 25e, 27e, 28e, 34e promotions spécialisées, entre autres, dans les sessions d'aptitude militaire professionnelle, d'état-major de 1er et 2^e degrés, d'aptitude militaire professionnelle de 2^e degré et d'aptitude mi-

litaire professionnelle de 1er et 2^e degrés.

La cérémonie s'est poursuivie avec la prestation de serment des diplômés, avant que le Commandant des forces terrestres ne procède, en compagnie de cadres de l'ANP, à la remise des diplômes et des grades aux majors de promotion. Un défilé militaire a suivi après la passation de l'étendard de l'Académie entre la promotion sortante et celle montante.

L'opportunité a donné lieu à l'organisation de portes ouvertes mettant en exergue les équipements et matériels de guerre d'infanterie, avant la clôture de la cérémonie par un hommage rendu à la famille du chahid Brahem El Sahli.

Né le 25 mai 1930 dans la ville de Tipasa, le chahid Brahem El Sahli figure parmi les plus valeureux enfants de l'Algérie qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance du pays. Il avait rejoint les rangs de l'organisation civile du Front de libération national (FLN) en 1956, en se chargeant de la collecte des cotisations et des informations au profit de la révolution avant de tomber en martyr sous les balles assassines du colonisateur français.

A noter que cette cérémonie s'est déroulée en présence de hauts cadres de l'ANP, de la famille révolutionnaire, des autorités civiles de Tipasa et des familles des militaires diplômés.

DJELFA**Une centaine de concurrents à la 3^e édition des Olympiades sportives et culturelles des étudiants aux besoins spécifiques**

Une centaine de concurrents représentant sept universités nationales ont pris part à la 3^e édition des Olympiades sportives et culturelles des étudiants aux besoins spécifiques ouverte mardi au complexe sportif "1er novembre 54" de la wilaya de Djelfa.

"Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les différentes universités du pays, parallèlement à la valorisation des compétitions sportives et culturelles destinées

aux étudiants universitaires aux besoins spécifiques, en reconnaissance de leurs capacités et efforts consentis dans différentes disciplines sportives", a indiqué le chargé du service des activités culturelles et sportives à l'université Ziane Achour de Djelfa, Lezhari Touati.

Les compétitions programmées dans différentes disciplines sportives, dont le football en salle pour les malvoyants, le lancer du poids, l'athlétisme, et les courses sur

pistes (courtes et longues) "viennent la découverte de nouveaux talents en herbe", a-t-il ajouté, soulignant "qu'un grand nombre de ces étudiants ont déjà participé à des compétitions mondiales durant lesquelles il ont hissé haut le drapeau algérien".

De nombreux participants à ces olympiades ont assuré à l'APS l'importance de ce type d'initiatives constituant une opportunité pour les concernés pour faire montre de leurs dons et talents". C'est aussi

une occasion pour les étudiants pour se connaître et échanger leurs expériences de vie", ont-ils estimé. Organisées à l'initiative de la ville universitaire de Djelfa, en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports, la ligue d'handisports de la wilaya et la ligue locale des sports universitaires, ces Olympiades de quatre (4) jours verront également, la tenue d'activités culturelles multiples avec un encadrement assuré par des enseignants universitaires.

ALGER**Aid El Adha: un programme spécial pour faciliter la circulation des citoyens (Etusa)**

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a mis en place un programme spécial à l'occasion de l'Aid El Adha, pour faciliter la circulation des citoyens à Alger durant cette fête religieuse, a-t-il annoncé mardi dans un communiqué.

Le programme de transport débutera à 6h30 et s'étendra jusqu'à 19h00 pour les brigades jour et de 19h00 à 00h00 pour les brigades de nuit, a précisé la même source. L'Etusa assure qu'elle couvrira 183 lignes avec 189 bus durant le premier jour de l'Aid (16 juin) et 315 bus durant le deuxième et le troisième jour de la fête (17 et 18 juin).

Concernant le programme des brigades de nuit, l'Etusa couvrira 23 lignes avec la mobilisation de 23 bus. S'agissant du programme Tarahom (navettes à destination des cimetières), il débutera de 06h00 jusqu'à 13h00 le premier et le deuxième jour de l'Aid, a fait savoir le communiqué.

Ces navettes vers les cimetières concernent cinq lignes spéciales: de la station ter Mai vers le cimetière d'El Alia, la station place des Martyrs vers le cimetière d'El Alia, la station Chevalley vers le cimetière de Dely Brahim, la station Bachdjara vers le cimetière de Sidi Rezine par Baraki et la station El Harrach vers le cimetière d'El Alia par Bachdjara et Sidi Tayeb.

MILA**Lancement au barrage de Béni Haroun de la campagne nationale d'ensemencement des barrages en alevins**

La campagne nationale d'ensemencement des barrages en alevins a été lancée mardi au barrage de Béni Haroun de la wilaya de Mila sous l'égide de l'inspecteur général du ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques, Farid Harouadi.

Cette troisième campagne du genre vise l'ensemencement de 17 barrages à travers le territoire national en poissons reproduits localement, a indiqué à l'occasion l'inspecteur général du ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques.

Pas moins de 400.000 alevins de carpe commune ont été ainsi lâchés au barrage de Béni Haroun lors du lancement de cette opération qui vise à ensemencer également les barrages de Tabellout de Jijel, Béni Zid de Skikda, Bougous d'El Tarf et Kef Eddir de Tipaza par un total de 1,2 millions alevins écos artificiellement au niveau de la station expérimentale du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture à El Ouricla (Sétif).

"Le lancement de la campagne depuis un barrage aussi stratégique que celui de Beni Haroun qui a eu la part du lion en alevins d'ensemencement traduit les efforts déployés dans ce domaine dans les plans d'eau et leur exploitation pour la pêche continentale", a indiqué M. Harouadi qui a relevé que l'Algérie est parvenue à assurer son autosuffisance en alevins et le ministère de tutelle a mis en place un programme permettant la prise en charge de la commercialisation de la production réalisée.

"Cela encourage l'investissement dans les activités de la pêche continentale et de la pisciculture qui représentent un des plus importants domaines, notamment avec les incitations accordées aux opérateurs", a considéré le même responsable, affirmant que l'Etat a accompli "un pas important" dans le domaine de la pêche, de la pêche continentale et de la pisciculture intégrée à l'agriculture qui a un effet positif sur le développement de nombreux activités agricoles et de leurs rendements par l'exploitation des eaux des bassins d'élevage en irrigation.

L'inspecteur général du ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques a suivi un exposé sur la pêche continentale dans la wilaya de Mila selon lequel neuf opérations d'ensemencement ont été menées entre 2006 et 2022 dans les trois barrages de la wilaya dont sept dans le seul barrage de Béni Haroun qui constitue "un important réservoir poissonneux" renfermant diverses espèces dont le sandre, la carpe argente et la carpe à grosse tête.

ELECTRICITÉ**Les projets réalisés permettront d'assurer un bon approvisionnement des citoyens en été (Sonelgaz)**

Le Président Directeur Général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé, mardi à Alger, que les projets d'énergie électrique réalisés permettront d'assurer un bon approvisionnement en électricité au profit des citoyens en été.

Lors d'une conférence de presse en marge de la cérémonie de signature d'un contrat d'appui et de partenariat entre la société sportive Black Eagles-ESS, propriété de Sonelgaz, et la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), M. Adjal a indiqué que "l'Etat algérien a mis en service un nombre considérable de projets au niveau national, ayant été réalisés entre 2023 et 2024, en vue d'améliorer le service public".

Après avoir relevé quelques lacunes au niveau du réseau électrique à la fin de l'été 2023, le groupe a mis en place un plan d'urgence, pour lequel "des fonds considérables ont été mobilisés", a-t-il indiqué, lors d'une rencontre sur le programme algéro-européen d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL) entre l'Algérie et l'Union européenne (UE).

C'est pour cela, a-t-il précisé, "que la mise en œuvre de cette réforme des finances publiques, encadrée notamment par la loi organique n° 18-15 relative aux lois de finances a été accompagnée et appuyée d'une transformation numérique à travers la mise en place d'un système d'information adéquat qui soit fort, performant et conforme".

Mettant en avant la volonté des pouvoirs publics de concrétiser la transformation numérique du secteur, M. Faid a noté à ce propos que le SIGB a été défini, soulignant qu'il s'agit d'un outil "central dans l'écosystème du système d'information de gestion des finances publiques, car il couvre une grande partie de la dorsale budget-comptabilité".

Il a, dans ce sens, rappelé les réformes profondes engagées et qui portent sur le système de gestion des finances publiques en vue de "renforcer la discipline budgétaire, d'optimiser l'allocation des ressources publiques et d'améliorer l'efficacité des

GUELMA
Une production prévisionnelle de plus de 2 millions quintaux de céréales (wali)

La campagne moisson-battage 2023-2024 a démarré mardi à Guelma avec des prévisions optimistes de production de plus de deux millions quintaux de céréales de diverses variétés, a indiqué la cheffe de l'exécutif local, Houria Aggoune. Dans une déclaration à la presse en marge du coup d'envoi de cette campagne depuis une ferme privée de la commune de Roknia, Mme Aggoune a assuré que toutes les conditions sont propices pour parvenir à la production de cette quantité de céréales.

La surface totale concernée par la campagne moisson-battage dans la wilaya de Guelma atteint 94.772 hectares de blé dur et tendre, d'orge et d'avoine, a ajouté la même responsable qui a précisé que 71 % de cette superficie soit 67.000 hectares sont consacrés au blé dur.

Les prévisions des services agricoles misent sur la collecte de 1,5 millions quintaux de cette production au niveau des structures de stockage de la wilaya, a souligné la même responsable assurant que 491 moissonneuses-batteuses, 4.103 tracteurs, 1.769 camions et 1.200 citernes d'eau sont mobilisés dans le cadre de cette campagne.

La wilaya de Guelma dispose de 17 points de collectes de céréales relevant de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) totalisant une capacité de 1 millions quintaux, a ajouté la même responsable qui a évoqué la possibilité de recourir en cas de besoin aux structures de stockage d'autres entreprises publiques et privées. Mme Aggoune a ajouté que ces structures de stockage seront renforcées à l'avenir par un silo d'une capacité de 1 million de quintaux à la commune de Boumahra Ahmed et 11 entrepôts de proximité totalisant 500.000 quintaux répartis sur plusieurs communes.

La campagne de la moisson-battage a été lancée dans la commune de Roknia distante de 50 km au Nord-ouest de Guelma dans une ambiance festive avec des exhibitions folkloriques de fantasia traduisant la joie d'une récolte abondante.

FINANCES PUBLIQUES**La transformation numérique en cours est d'une importance "cruciale" (ministre)**

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a mis l'accent, mardi à Alger, sur l'importance "cruciale" que revêt la transformation numérique, actuellement en cours dans le secteur des finances, affirmant que les réformes engagées en ce sens permettront, notamment, de mettre en place un système intégré de gestion budgétaire (SIGB).

"Je reconnais pleinement l'impératif crucial de l'intégration des technologies innovantes, notamment de l'intelligence artificielle et de la numérisation dans la gestion efficiente des finances publiques et dans le maintien d'une économie moderne et compétitive", a-t-il indiqué, lors d'une rencontre sur le programme algéro-européen d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation

des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL) entre l'Algérie et l'Union européenne (UE).

services fournis par l'Etat". Visant aussi à améliorer le climat des affaires et à stimuler l'entrepreneuriat et élargir l'assiette fiscale, ces réformes sont sous-tendues par la promulgation en 2018 de la loi organique relative aux lois de finances, ayant donné lieu à un arsenal législatif important touchant l'investissement, la comptabilité les marchés publics et le secteur bancaire, a soutenu le ministre.

Le système de gestion budgétaire déployé dès cette année

EVquant, le programme PAGFAL, lancé en 2023 avec un financement de l'ordre de 12 millions d'euros assurés par l'UE, M. Faid a précisé qu'il tend essentiellement à améliorer les capacités du ministère dans la conduite des réformes, améliorer la qualité de la dépense publique en renforçant la planification et l'évaluation des dépenses et à renforcer la mobilisation des ressources intérieures en élargissant l'assiette fiscale et en luttant contre la fraude fiscale.

Parmi les objectifs visés, le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures à travers l'élargissement de l'assiette fiscale en luttant contre la fraude fiscale et en améliorant la collecte des recettes fiscales, a-t-il ajouté.

Cette rencontre consacrée à faire un point d'étape sur le programme mis en œuvre par l'agence Expertise France, s'est déroulée en présence du Chef de la délégation de l'UE en Algérie, Thomas Eckert. Pour sa part, la directrice nationale du programme, Samia Al-

loun, a insisté sur la place centrale qu'occupe l'accompagnement de la partie algérienne en matière de numérisation dans le cadre du PAGFAL.

Elle a fait savoir que le déploiement progressif du SIGB, qui permet l'exécution d'un budget ainsi que la tenue de la comptabilité budgétaire et générale en droits et obligations constatés, "débutera en 2024, avec pour objectif à terme, un déploiement généralisé à toute l'administration".

Dans un premier temps, ce système sera opérationnel au niveau du ministère des Finances, avant d'être déployé à ceux de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'Agriculture, et des Travaux publics, a-t-elle expliqué.

Outre l'amélioration de la rapidité et la précision des transactions financières, ce système permettra, souligne Mme Alloum, "d'augmenter la sécurité des données financières garantissant une protection maximale contre les menaces de plus en plus sophistiquées". Conçu pour appuyer les réformes du secteur des finances en Algérie, le PAGFAL, qui se poursuivra jusqu'à février 2027, se décline en diverses activités et prestations destinées aux directions générales du Budget, du Trésor, des Impôts et de la Numérisation, relevant du ministère des Finances.

Ces activités portent notamment sur des expertises en matière de gestion budgétaire, de fiscalité et de systèmes d'information, de conseil et de formation.

INDUSTRIE AUTOMOBILE**Aoun examine avec les représentants de Chery l'avancement du projet de la marque en Algérie**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, mardi à Alger, une délégation de la société Chery Algérie, avec laquelle il a examiné l'état d'avancement du projet de fabrication de voitures et d'accessoires de la marque en Algérie dans le domaine de la fabrication de voitures et d'accessoires".

Lors de sa rencontre avec

la délégation, conduite par le Directeur général de Chery Algérie, Aimen Cheriet, en présence du Directeur régional de Chery en Afrique, le ministre a suivi un "exposé sur la stratégie de la marque en Algérie dans le domaine de la fabrication de voitures et d'accessoires".

La rencontre a été l'occasion d'examiner l'état d'avancement du projet de fabrication de voitures et d'accessoires en Algérie.

cement du projet de fabrication de voitures et d'accessoires en Algérie" et de "suivre la mise en œuvre des orientations du ministère concernant l'usine qui démarrera bientôt", a précisé le communiqué.

A cette occasion, M. Aoun a insisté sur l'impérative accélération de la réalisation du projet", soulignant l'impor-

tance de l'entrée en service de l'usine dans les plus brefs délais pour "renforcer l'industrie nationale et créer des emplois".

De son côté, M. Cheriet s'est engagé à "suivre les orientations du ministre conformément à la stratégie de l'Etat visant la création d'une véritable industrie automobile en Algérie".

ALGÉRIE - CHINE**Sonatrach signe un protocole d'entente avec Huawei Télécommunication Algérie**

Sonatrach a signé mardi avec Huawei Télécommunication Algérie un protocole d'entente visant à explorer les opportunités de coopération dans les domaines de la digitalisation et des technologies de l'information, a indiqué le groupe public dans un communiqué.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la société mère Huawei, à Shenzhen (Chine) en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi et de son homologue de Huawei, Hu Liang, selon la même source.

Ce protocole permettra à Sonatrach et à Huawei Télécommunication Algérie "d'établir un cadre propice pour engager des discussions qui porteront sur les opportunités de coopération dans les domaines de la digitalisation et des technologies de l'information, englobant un large éventail de domaines, notamment le cloud computing, les datacenter, les réseaux informatiques, les télécommunications et la cybersécurité".

La signature de ce protocole d'entente témoigne des ambitions affirmées de

Sonatrach de développer la coopération dans le domaine de la transformation numérique, la considérant comme un levier essentiel qui lui permettra d'optimiser ses processus, d'exploiter pleinement son potentiel et de s'adapter aux défis actuels", est-il souligné dans le communiqué. Cette cérémonie de signature a été précédée par des visites de terrain les 10 et 11 juin 2024.

Dans ce cadre, M. Hachichi et la délégation qui l'accompagne se sont rendus au "Cloud Data Center" de Huawei, situé dans la province de Dongguan, ainsi qu'au "Centre de Cyber Sécurité" de cette entreprise "leader dans le domaine des technologies digitales".

Le PDG a également visité "Huawei Ox Horn Campus", qui est un centre de référence pour la recherche et le développement technologique dans le secteur de l'informatique et de la télécommunication, avant d'effectuer une visite au "Hall d'Exposition Digital Huawei Power" à Shenzhen, suivie d'une visite au siège de Huawei où la délégation a fait une

halte au niveau du "Centre de Transformation Digitale". A cette occasion, la délégation a reçu un exposé technique portant sur les activités de ce centre technologique de pointe, en plus des dernières solutions technologiques développées par Huawei dans le domaine des énergies renouvelables, notamment celles inhérentes au stockage de l'électricité via les batteries. Par la suite, une rencontre de haut niveau a réuni M. Hachichi avec M. Liang. Cette rencontre a été couronnée par la signature du protocole d'accord pour un partenariat stratégique entre Sonatrach et Huawei.

Cette coopération "renforcera davantage les activités R&D et l'expérimentation de solutions digitales dans des domaines clés afin de faire face aux défis du secteur Oil & Gas. Elle favorisera également la création d'un écosystème propice à l'innovation et à l'amélioration continue grâce à des programmes de formation spécialisés", selon le communiqué de Sonatrach.

PÉTROLE

Le Brent à près de 81,5 dollars

Les prix du pétrole fléchissaient mardi après leur poussée de la veille, l'attention des investisseurs se tournant vers la réunion de politique monétaire de la Fed, qui pourrait laisser ses taux directeurs inchangés.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, cédait 0,20% à 81,47 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juillet, perdait 0,26% à 75,54 dollars.

La veille, les prix du brut avaient grimpé de près de 3% en raison d'achats spéculatifs, au moment où la demande pourrait monter en flèche à l'approche de la saison de la

conduite aux Etats-Unis, période marquée par de nombreux déplacements et une forte consommation de carburants.

L'attention du marché se tourne "vers les signaux macroéconomiques et les réductions potentielles des taux d'intérêt" de banques centrales dans le monde, commentent des analystes. La Réserve fédérale américaine (Fed) entame mardi sa réunion de politique monétaire de deux jours.



BOURSE

La Bourse de Tokyo part en hausse, soutenue par Wall Street

La Bourse de Tokyo partait mardi en hausse après de nouveaux records atteints la veille à New York, mais la prudence pourrait dominer avant l'inflation américaine et des décisions des banques centrales américaine et japonaise dans les prochains jours. L'indice vedette Nikkei

gagnait 0,73% à 39.324,19 points vers 00H40 GMT et l'indice élargi Topix prenait 0,68% à 2.801,50 points.

Le yen se dépréciat légèrement face au dollar, qui valait 157,15 yens vers 00H40 GMT contre 157,04 yens lundi à 21H00 GMT. L'euro se négociait pour 169,13 yens

contre 169,05 yens la veille, et pour 1,0762 dollar contre 1,0765 dollar lundi à 21H00 GMT. Le pétrole avançait: vers 00H40 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,44% à 78,08 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord progressait de 0,39% à 81,95 dollars.

MONNAIES

Le dollar en légère hausse avant la Fed, l'euro en repli

Le dollar évoluait en légère hausse mardi à la veille de la décision monétaire de la Réserve fédérale (Fed) et d'un indice d'inflation aux Etats-Unis pour mai, tandis que l'euro poursuivait son repli.

Le billet vert montait face à la monnaie unique, qui cédait 0,15% à 1,0748 dollar pour un euro, et était stable face à la de-

vise britannique, à 1,2730 dollar pour une livre.

Mercredi, les investisseurs scruteront l'indice des prix à la consommation (CPI) pour mai, ainsi que la conférence de presse du président de la Fed, Jerome Powell, à l'issue de la réunion du comité de politique monétaire, qui débute mardi. "En mars, la banque

centrale américaine (FED) avait annoncé trois baisses de taux cette année. D'ici demain, il pourrait n'en rester qu'une au programme, avancent des analystes.

Les analystes estiment pour l'instant à 50% la probabilité d'une coupure en septembre. Or des taux élevés plus longtemps renforcent les rendements et

donc l'attractivité du billet vert.

Dans la foulée des résultats des élections européennes marquées par une poussée des droites nationalistes et radicales dans plusieurs pays, la monnaie unique se repliait également de 0,15% face à la livre, à 84,43 pence pour un euro.

CÉRÉALES

Les exportateurs russes voient un potentiel de croissance en Inde et en Chine

Les exportateurs russes de céréales voient un potentiel d'augmentation des livraisons de légumineuses et de céréales à l'Inde et à la Chine, tout en continuant à se concentrer sur leurs marchés traditionnels du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena), a déclaré le ministère de l'agriculture.

"Dans les conditions actuelles, les exportateurs nationaux se concentreront sur les marchés clés du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que sur le dé-

veloppement des relations avec l'Inde et la Chine, où l'on constate des progrès dans l'approvisionnement en légumineuses à grains et où de vastes perspectives s'ouvrent pour les cultures céréaliers", a affirmé le ministère dans un communiqué à la suite d'une réunion de travail entre le ministre de l'Agriculture, Oksana Lut, et les exportateurs de céréales.

Il a également annoncé que, compte tenu des rendements élevés de l'année

dernière, la Russie vise à livrer jusqu'à 70 millions de tonnes de céréales sur les marchés mondiaux, dont 53 millions de tonnes de blé, au cours de la saison actuelle, qui s'achève le 30 juin.

Pour la prochaine saison, qui débutera le 1er juillet, la Russie prévoit de réduire son offre de céréales sur le marché mondial à 60 millions de tonnes.

Actuellement, une expédition de blé sur quatre sur le marché mondial provient de Russie.

ENERGIE

Négociations pour le rachat de Naturgy par Taqa: l'opération "avortée" (journal)

L'Offre publique d'achat (OPA) prévue pour le rachat du groupe énergétique espagnol Naturgy par l'émirat Taqa est "avortée", après "l'abandon" de l'opération par ce dernier, rapporte le quotidien espagnol El Mundo, citant des sources proches des négociations.

Des sources proches des négociations attribuent à Taqa la décision d'abandonner l'OPA, affirmant que celle-ci est totalement enterrée", rapporte le quotidien.

"Elle ne se fera plus", affirment ces sources citées par le journal, évoquant "le refus catégorique de l'entreprise émiratie" de poursuivre l'opération.

C'est ainsi que "la plus grande OPA prévue sur le marché espagnol, d'une valeur supérieure à 25 milliards d'euros, est avortée", soutient El Mundo, en avançant que "le conseil d'administration du groupe énergétique émirati Taqa s'est retiré par surprise des négociations pour lancer une OPA sur Naturgy.

L'opération, menée conjointement avec Criteria, visait à céder les parts des fonds CVC et GIP, qui détiennent plus de 40% de la société gazière espagnole, et à assurer la stabilité du groupe énergétique, rappelle le journal.

"Le président de Taqa, le ministre des Investissements des Emirats, Mohamed

Hassan AlSuwaïdi, et son conseil d'administration ont finalement rejeté l'OPA négociée par son PDG, Jasim Husain Thabet, avec son homologue chez Criteria, ?ngel Sim?n", écrit le journal.

Taqa avait déjà montré des "signes de réticence ces derniers jours dans une longue négociation où les promoteurs de l'OPA ont également affronté le fonds CVC", dévoile-t-il, soulignant que "des sources proches de ce fonds nient être à l'origine de la rupture". Les actions de Naturgy ont clôturé lundi à 24,86 euros, loin du prix nécessaire pour racheter les 40% détenus par les fonds GIP et CVC.

Une fois le marché fermé, le bras investisseur de la Caixa a confirmé la fin de l'opération dans un communiqué, déclarant qu'il chercherait d'autres solutions.

CriteriaCaixa, holding qui gère le patrimoine d'entreprise de la Fondation "la Caixa", a communiqué à la Commission Nationale du Marché des Valeurs (CNMV) que les discussions entamées avec la société Taqa, visant à parvenir à un accord de partenariat pour stabiliser l'actionnariat de Naturgy, "sont terminées, faute d'avoir abouti", indique le communiqué. "CriteriaCaixa continuera d'explorer des alternatives pour assurer le projet industriel de Naturgy et accélérer sa croissance, par des options qui stabilisent l'actionnariat de la société, et qui

permettent à CriteriaCaixa de maintenir sa position en tant que principal actionnaire espagnol de référence dans la société", ajoute-t-il.

La société conclut en réaffirmant que sa position en tant que premier actionnaire n'est pas de vendre, mais au contraire: "CriteriaCaixa réitère son engagement en tant qu'investisseur de long terme avec le projet industriel de Naturgy, dont elle est le premier actionnaire depuis des décennies, et réaffirme sa volonté de défendre les intérêts de la société énergétique afin de contribuer à maintenir l'entreprise cotée en Espagne, assurer un plan industriel cohérent avec la transition énergétique, et maintenir la sécurité de l'approvisionnement énergétique en Espagne".

ROYAUME-UNI

Nouvelle hausse du taux de chômage, à 4,4% à fin avril

Le taux de chômage a de nouveau légèrement progressé au Royaume-Uni, à 4,4% pour les trois mois achevés fin avril, contre 4,3% à fin mars, poursuivant une progression ininterrompue depuis fin 2023.

"Le taux de chômage a globalement

BANQUE MONDIALE

L'économie mondiale se stabilise mais à un rythme faible

La croissance mondiale devrait connaître un léger mieux cette année, comparé à 2023, mais restera à des niveaux historiquement bas, a estimé lundi la Banque mondiale (BM), qui ne s'attend pas à une accélération de l'économie mondiale dans les prochaines années. Selon le rapport semestriel de l'institution, la croissance pour 2024 devrait atteindre 2,6%, en ligne avec la croissance réalisée l'année dernière, 0,2 point de pourcentage de mieux que sa précédente prévision, publiée en début d'année.

Mais elle ne devrait pas faire beaucoup mieux dans les années à venir, puisque la BM l'anticipe à 2,6% ou 2,7% pour 2025 et 2026. Une tendance nettement plus faible que celle observée sur la décennie précédant la pandémie de Covid-19, durant laquelle l'économie mondiale a progressé en moyenne de 3,1% par an, soit une différence de 0,5 point de pourcentage. Les économies avancées devraient voir leur croissance s'accélérer comparé à 2023, en particulier dans la zone euro et au Japon, mais à un rythme toujours faible, tous deux à 0,7%. Les Etats-Unis devraient en revanche connaître une croissance en ligne avec celle réalisée en 2023, de 2,5%, mais ralentir à moyen terme, alors que la zone euro devrait s'améliorer.

Parmi les pays émergents, la Chine s'oriente vers un ralentissement de son économie, qui devrait progresser de 4,8% cette année (contre 5% en 2023).

BRÉSIL

Hausse des prévisions de croissance économique de 2,09% en 2024

Le Brésil a relevé ses prévisions de croissance de son produit intérieur brut (PIB) pour 2024 de 2,05% à 2,09% et les a maintenues à 2% pour 2025, a annoncé lundi la Banque centrale. Selon l'enquête Focus de la banque auprès des principales institutions financières du pays, le marché a retrouvé une vision plus optimiste de l'activité économique après cinq semaines de projections à la baisse. Les analystes du marché ont légèrement augmenté les prévisions d'inflation de 3,88% à 3,90% en 2024 et de 3,77% à 3,78% pour 2025, dans les deux cas en restant dans le taux cible officiel de 3% avec une marge de tolérance de 1,5 point de pourcentage en hausse ou en baisse.

Les économistes ont maintenu leurs prévisions pour le taux d'intérêt de référence Selic à 10,25% pour la fin de 2024, mais l'ont relevé de 9,18% à 9,25% pour la fin de 2025, le taux étant actuellement de 10,50% par an.

En ce qui concerne le marché des changes pour la monnaie brésilienne, qui se négocie actuellement à 5,37 réals pour un dollar américain, les prévisions tablent sur 5,05 pour un dollar à la fin de 2024 et 5,09 pour un dollar à la fin de 2025.

Un excédent commercial de 82,51 milliards de dollars est attendu pour cette année et de 78 milliards de dollars pour 2025, selon la banque centrale du Brésil qui prévoit enfin des investissements directs étrangers à 70 milliards de dollars en 2024 et 72,5 milliards de dollars en 2025.

Les économistes ont maintenu leurs prévisions pour le taux d'intérêt de référence Selic à 10,25% pour la fin de 2024, mais l'ont relevé de 9,18% à 9,25% pour la fin de 2025, le taux étant actuellement de 10,50% par an.

En ce qui concerne le marché des changes pour la monnaie brésilienne, qui se négocie actuellement à 5,37 réals pour un dollar américain, les prévisions tablent sur 5,05 pour un dollar à la fin de 2024 et 5,09 pour un dollar à la fin de 2025.

Un excédent commercial de 82,51 milliards de dollars est attendu pour cette année et de 78 milliards de dollars pour 2025, selon la banque centrale du Brésil qui prévoit enfin des investissements directs étrangers à 70 milliards de dollars en 2024 et 72,5 milliards de dollars en 2025.

APS

AÏD EL ADHA

Mobilisation de 2.500 vétérinaires pour l'encadrement des opérations de vente et d'abattage (ministère)

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a mobilisé environ 2.500 vétérinaires pour l'encadrement des opérations de vente et d'abattage, en prévision de Aïd El Adha, ce qui a permis la circulation du cheptel entre les wilayas dans de "bonnes" conditions, a affirmé mardi une responsable du ministère.

La sous-directrice chargée du renforcement et de la valorisation des potentialités vétérinaires auprès du ministère, Leila Ramdani, a indiqué dans une rencontre avec la chaîne 1 de la Radio algérienne, que quelque 2.500 vétérinaires des deux secteurs public et privé "avaient selon un calendrier qui assure une présence permanente sur les marchés, les points de vente et auprès des éleveurs, sur la base des instructions données par le ministre du secteur concernant l'intensification du contrôle vétérinaire".

Ainsi, la circulation du cheptel entre wilayas, conditionné par une bonne santé, se fait dans de "bonnes" conditions, selon la responsable qui a assuré qu'"il n'y a pas possibilité de transmission des maladies entre animaux à travers les wilayas".

Mme Ramdani a, en outre, rassuré que le cheptel disponible dans les points de vente agréés est sain, du fait qu'il remplit les conditions requises, en termes de vaccination et de contrôle vétérinaire, soit au niveau des éleveurs ou dans les points de vente, ajoutant que le cheptel a reçu plus de 80% des vaccins programmés. Durant les jours de l'Aïd, "des équipes de vétérinaires sillonnent les quartiers pour veiller à la salubrité des bêtes sacrifiées et donner les conseils nécessaires aux citoyens", a relevé l'intervenante, ajoutant que, comme chaque année, "un service de permanence vétérinaire sera assuré au niveau des abattoirs, des bureaux d'hygiène et des subdivisions. Le ministère de l'Agriculture ayant demandé aux autorités de fournir tous les moyens pour mener le rituel d'abattage dans les meilleures conditions". Mme Ramdani a appelé les citoyens à opter pour les abattoirs agréés afin de préserver la propreté de l'environnement, notant qu'il existe plus de 360 établissements d'abattage agréés, ce

qui est "suffisant" pour répondre à la demande, notamment pour les bovins dont l'abattage nécessite de grands moyens pour garantir la salubrité des sacrifices et la qualité des viandes.

Concernant les actions de sensibilisation menées par les services vétérinaires en prévision de Aïd El-Adha, le responsable a révélé qu'elles "ont débuté directement après Aïd El-Fitr, et ont pour objectif d'aider les communes à identifier les points de vente adéquats pour les bêtes, ainsi que les éleveurs à préserver la santé des leur cheptel, tant en termes d'aliments que de transport".

Dans ce contexte, les actions de sensibilisation, qui sont menées avec la participation d'associations et d'imams, en plus des services vétérinaires, mettent l'accent sur la nécessité d'éviter l'abattage des femelles reproductrices pour préserver le cheptel national, a précisé le responsable.

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER Une délégation de personnes âgées en visite à Oran

Une délégation de personnes âgées, issues de la communauté nationale établie à l'étranger, a entamé, mardi à Oran, une visite touristique et de loisirs pour découvrir différents sites et destinations de la capitale de l'Ouest du pays.

Cette délégation de 87 personnes résidant en France, a été chaleureusement accueillie au complexe touristique Les Andalouses, en présence des autorités locales, des cadres des secteurs du tourisme et de l'artisanat et de la culture et des arts.

Les membres de la délégation ont salué cette initiative, la considérant comme une opportunité pour mieux

connaître les atouts touristiques dont l'Algérie recèle et d'admirer sa nature pittoresque, faisant d'elle un pôle touristique par excellence et souligné que "l'Algérie connaît un immense essor d'année en année, à la faveur des réalisations concrétisées dans divers domaines".

La délégation bénéficiera également de prestations thérapeutiques au niveau du centre de traitement de thalassothérapie aux Andalouses et visitera plusieurs sites archéologiques, historiques, culturels et religieux, dont les musées, le théâtre régional Abdellah-Alloula, la mosquée pôle Ibn-Badis et le fort Santa Cruz, au mont Murd-

jadou. Au hall du complexe Les Andalouses, deux expositions sont également organisées sur l'histoire de la wilaya V historique, durant la Glorieuse guerre de libération, et l'autre sur les produits de l'Artisanat. Pour rappel, cette délégation a effectué une visite similaire à la station thermale de Hammam Bougrara de Tlemcen. Cette visite, organisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en coordination avec le ministère des Transports avec le concours de la mosquée de Paris (France), intervient en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la valorisation de

la relation entre la communauté algérienne établie à l'étranger et la mère patrie.

Le Directeur central au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Karim Chikhi, a souligné que cette tournée, s'étalant du 8 au 14 juin courant, permet à cette délégation de bénéficier de cure dans les stations thermales et des centres de thalassothérapie.

Le même responsable a indiqué qu'un autre groupe composé de 92 personnes s'est rendu, le 7 juin, aux stations thermales de Guelma et Sétif avec la visite des sites archéologiques dans ces deux wilayas, ainsi qu'à Constantine.

MASCARA

Début d'une campagne de sensibilisation sur les risques de baignade dans les barrages

Une vaste campagne de sensibilisation sur les risques de baignade dans les barrages a été lancée, mardi dans la wilaya de Mascara, à l'initiative de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT). Le premier jour de cette action, initiée par l'ANBT en coordination avec les directions locales de l'Hydraulique et de la Protection civile, a été marqué par l'organisation d'une rencontre de sensibilisation au niveau du barrage de "Oued Tah", dans la commune de Aïn Fradj, au cours de laquelle des explications, soutenues par des dépliants, mettant en exergue les dangers liés aux baignades dans les ouvrages hydrauliques, ont été

fournies aux visiteurs. Le représentant de l'ANBT et directeur du barrage, Mohamed Bekhadra, a indiqué que l'Agence procédera, durant la saison estivale, en collaboration avec le mouvement associatif local, à l'intensification des actions de sensibilisation dans la wilaya autour de la même problématique".

La campagne, qui durera deux mois, comporte des expositions au niveau des barrages, notamment celui de Ouizerte, dans la commune de Aïn Fekan, et ceux de Bouhanifia et Chorfia, et ce à travers des affiches et des dépliants mettant en garde les citoyens, particulièrement les enfants, contre les dangers de baignade

dans les barrages, a-t-on fait savoir de même source. Par ailleurs, des journées d'études consacrées à la même thématique, auxquelles devront prendre part des associations, ont été programmées par les initiateurs de cette campagne, et aborderont des thèmes portant sur "la baignade dans les barrages, un danger encouru par les jeunes et les enfants" et "l'action du mouvement associatif et son rôle dans la sensibilisation des jeunes aux dangers de la baignade dans les barrages". Des activités culturelles et sportives au profit des enfants devant se tenir à proximité des barrages, figurent également au programme, selon M. Bekhadra.

EL MENIAÂ

Dix-huit mois de prison ferme à l'encontre d'une personne accusée d'avoir fuité des réponses d'épreuves du Bac

Le tribunal d'El Meniaâ affilié à la cour de Ghardaïa a prononcé mardi une peine de dix-huit mois (18) de prison ferme à l'encontre d'une personne accusée d'avoir fuité des réponses d'épreuves du Bacca-lauréat (session 2024), en utilisant des moyens de communication à distance, a indiqué un communiqué du Parquet de la République près

ce tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le Parquet de la République près le tribunal d'El Meniaâ informe l'opinion publique que dans le cadre du suivi de la sécurisation de l'examen du Baccalauréat, une action judiciaire a été lancée en date du 09 juin 2024 à l'encontre d'une personne, conformément aux

procédures de comparution immédiate, pour délit de publication et de fuite de réponses, en utilisant des moyens de communication à distance pour l'épreuve de sciences islamiques pour toutes les matières, a précisé le communiqué. Cette personne a été localisée par les moyens technologiques de l'organe nationale de prévention de cy-

bercriminalité avant d'être arrêté, lequel a été reconnu coupable et condamné à une peine de dix-huit mois de prison ferme avec son placement immédiat en détention et la saisie du matériel électronique utilisé (Ordinateur et téléphone mobile) et fermeture de son compte électronique", a conclu le communiqué.

APS

TLEMCEN

Trois personnes placées en détention provisoire pour fuite de sujets d'examen du baccalauréat (Parquet)

Trois personnes ont été placées en détention provisoire, mardi à Maghnia (Tlemcen), après avoir divulgué des sujets de l'examen du baccalauréat, selon un communiqué du Parquet près le Tribunal de Maghnia (Cour de justice de Tlemcen). La même source précise que "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et dans le cadre de la lutte contre les délits portant atteinte à l'intégrité des examens et des concours, le Parquet de la République près le Tribunal de Maghnia a traité, le 10 juin, une affaire liée à trois personnes ayant divulgué le sujet de la langue anglaise par un moyen de communication à distance, lors de l'examen final du baccalauréat".

Le communiqué ajoute que "le 11 juin, les suspects ont été déférés devant le parquet de la République et poursuivis pour le délit d'atteinte à l'intégrité des examens en divulguant les sujets des examens finaux de l'enseignement secondaire à l'aide d'un moyen de communication à distance, un acte prévu et puni par l'article 253 bis 6 et 7 du Code pénal, avec leur renvoi devant la section correctionnelle, selon les procédures de comparution directe". L'affaire a été reportée par le chef de la section correctionnelle pour l'audience du 19 juin, avec ordonnance de placement en détention provisoire des prévenus, a-t-on indiqué.

ALGER

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite des devises

La section de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) de Bir Mourad Rais (Alger) a mis fin à l'activité d'un réseau criminel activant dans le trafic illicite de devises, a indiqué, mardi, un communiqué de ce corps constitué.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, la section de recherches de la GN de Bir Mourad Rais a mis un terme aux activités d'un réseau criminel qui s'adonnait au trafic illicite de devises", ainsi qu'"la vente illégale du tabac à chiquer contrefait, de cigarettes de marque étrangère, de narguilé et de téléphones portables de fabrication étrangère sans aucun document", a précisé la même source.

L'opération qui intervient "suite à la réception d'informations et la filature d'individus qui s'adonnaient au trafic illicite de devises", s'est soldée par l'arrestation de deux individus de ce réseau et la saisie de 23.800 unités contrefaites de tabac à chiquer, 17.680 unités de cigarettes de marque étrangère et 37.370 charbons et mélasses aromatisées de narguilé de fabrication étrangère", note le communiqué.

L'opération a également permis la saisie de "74 té-léphones portables de fabrication étrangère, une somme d'argent en monnaie nationale de plus de 800 millions de centimes et d'autres sommes en monnaie étrangère". Une fois l'enquête achevée, les mis en cause seront "présentés devant les juridictions compétentes", conclut le communiqué.

SIDI BEL ABBES

Saisie de plus de 48 kilos de kif traité et arrestation de 4 individus

Les services de police de Sidi Bel Abbès ont démantelé, dernièrement, un réseau criminel organisé et arrêté les quatre individus le composant, activant dans la région Ouest du pays, avec la saisie de 48,5 kilos de kif traité, a-t-on appris, mardi, auprès de la Sûreté de wilaya. La cellule d'information et de communication a précisé que l'affaire, traitée par la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de Sidi Bel Abbès, sous la supervision du parquet territorialement compétent, s'est soldée par la mise en échec d'une tentative de passage de la quantité de kif traité, qui était soigneusement dissimulée à l'intérieur d'un véhicule de type 4x4. Lors de cette opération, un montant de 250.000 dinars, considéré comme provenant des revenus du trafic, a été saisi, a-t-on indiqué. La même source a souligné que les suspects ont été présentés, mardi, devant le procureur de la République près le Tribunal de Sidi Bel Abbès.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Au moins 86 morts dans un naufrage sur le fleuve Congo

Au moins 86 décès ont été rapportés après un naufrage survenu lundi sur la rivière Kwa, l'un des affluents du fleuve Congo, dans la province du Maï-Ndombe, située à l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on indiqué mardi auprès de sources locales.

Selon ces sources, l'accident s'est produit à proximité du village de Lediba lundi. Le navire était en route vers la capitale Kinshasa en provenance de Mushie, une localité du Maï-Ndombe. Au moins 86 personnes, dont 21 enfants, ont été tuées et 185 autres secourues jusqu'à présent, selon les sources, ajoutant que le bilan pourrait s'alourdir.

Le nombre de passagers à bord reste inconnu. Les naufrages sont fréquents en RDC, notamment sur le fleuve Congo, où la surcharge et le mauvais état des bateaux sont à l'origine de la plupart des accidents.



YÉMEN

Au moins 39 migrants morts dans le naufrage d'un bateau (OIM)

Un bateau transportant plus de 200 migrants a coulé au large des côtes du Yémen, faisant au moins 39 morts, a indiqué mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). "Tragique événement au large des côtes

du Yémen: Un bateau transportant 260 migrants a coulé hier, 39 morts, 150 disparus, 71 survivants", a écrit l'OIM sur son compte X, en référence au drame survenu lundi. Le message ne précise pas toutefois la nationalité des mi-

grants. Chaque année, des dizaines de milliers de migrants de la Corne de l'Afrique empruntent la "Route de l'Est", qui traverse la mer Rouge, pour tenter d'atteindre les pays du Golfe, fuyant les conflits. En avril, deux bateaux ont fait

naufrage au large des côtes de Djibouti à deux semaines d'intervalle, faisant des dizaines de morts. Au moins 1.350 migrants ont péri sur la "Route de l'Est" depuis 2014, sans compter cette année, selon les statistiques de l'OIM".

JAPON

Collision de deux hélicoptères : les sept membres d'équipage disparus déclarés morts

Le ministère japonais de la Défense a déclaré mardi la mort des sept membres d'équipage portés disparus depuis la collision fatale de deux hélicoptères de patrouille de la Force maritime d'autodéfense japonaise au mois d'avril.

"Je suis désolé car nous les avons recherchés avec acharnement. J'ai également le cœur brisé pour leurs familles", a déclaré le ministre de la Défense, Minoru Kihara, lors d'une conférence de

presse, ajoutant que "les forces maritimes d'autodéfense continueront à rechercher les corps des membres d'équipage et l'épave de l'hélicoptère".

Le bilan de la collision s'est élevé à huit morts et un seul corps a été retrouvé jusqu'à présent. Les deux hélicoptères de type SH-60K, transportant chacun quatre membres de la Force maritime d'autodéfense, sont entrés en collision et se sont écrasés lors d'un

exercice nocturne le 20 avril au-dessus de la mer, près des îles d'Izu, à environ 600 km au sud de Tokyo.

Ce type d'hélicoptère a connu un certain nombre d'accidents lors de vols d'entraînement nocturnes, dont un accident mortel en 2017 et une collision au large de l'île méridionale d'Amami Oshima en 2021, qui n'a pas fait de blessés, ont rapporté les médias locaux.

RUSSIE

Deux morts dans le crash d'un avion militaire lors d'un entraînement

Un avion militaire russe s'est écrasé en Ossetie du Nord, dans le Caucase, lors d'un vol d'entraînement, et les deux membres d'équipage à bord ont été tués, a annoncé mardi le ministère russe de la Dé-

fense. "En République d'Ossétie du Nord-Alanie, dans une zone montagneuse, un avion Su-34 des forces aériennes russes s'est écrasé lors d'un vol d'entraînement", a indiqué le ministère de la Dé-

fense, cité par les agences de presse russes.

L'avion s'est écrasé dans une zone déserte" et les "deux membres d'équipage ont été tués, a poursuivi cette même source. La cause "préli-

mineaire" de l'incident est "une défaillance technique", a assuré le ministère, qui a annoncé qu'une commission d'enquête se rendait sur place pour faire la lumière sur les circonstances du crash.

UNICEF

Près de 400 millions de jeunes enfants victimes de méthodes de discipline

Près de 400 millions d'enfants de moins de 5 ans, soit 6 sur 10 dans le monde, sont régulièrement victimes de sanctions disciplinaires violentes à la maison, selon l'Unicef. Ces estimations publiées lundi soir par le Fonds des Nations unies pour l'enfance portent sur une centaine de pays disposant de ce type de données entre 2010 et 2023, qui incluent "agressions psychologiques" et "châtiments corporels".

L'Unicef entend par "agressions psychologiques" les cris

contre un enfant et le fait de le traiter de "stupide" ou "fainéant". Les châtiments physiques incluent le fait de secouer l'enfant, les claques, les fessées et de manière générale tous les coups visant à faire mal sans causer de blessure. Sur ces près de 400 millions d'enfants victimes de ces méthodes de discipline violentes, environ 330 millions subissent des punitions physiques.

Et même si de plus en plus de pays interdisent les châtiments corporels, près d'un demi-mil-

liard d'enfants de moins de 5 ans ne sont pas protégés légalement contre ces pratiques. Et plus d'une personne principalement en charge de l'enfant sur quatre estiment que les punitions physiques sont nécessaires pour bien éduquer leur enfant, selon les estimations de l'Unicef. Selon des données couvrant 85 pays, un enfant de 2 à 4 ans sur cinq ne joue pas avec la personne qui s'occupe de lui à la maison, et environ un enfant de moins de 5 ans sur huit n'a pas de jouets.

ENVIRONNEMENT

Un gaz nocif pour la couche d'ozone en déclin plus tôt que prévu (étude)

Les engagements internationaux pour protéger la couche d'ozone portent leurs fruits alors que les concentrations dans l'atmosphère d'une famille de gaz nocifs, les HCFC, ont commencé à décliner plus vite que prévu, selon une étude publiée mardi.

"C'est un succès et cela rend optimiste sur le fait que les traités en faveur du climat et de l'environnement peuvent marcher", s'est félicité à l'AFP Luke Western, de l'université de Bristol, auteur principal de l'étude publiée dans la revue Nature Climate Change. Le Protocole de Montréal, signé en 1987, est un engagement international à éliminer graduellement les substances appauvrissant la couche d'ozone utilisées pour la réfrigération, la climatisation, le gonflement de la mousse ou encore dans les aérosols.

Cela a permis d'éliminer la production des chlorofluorocarbures (CFC) mais les hydrochlorofluorocarbones (HCFC) - néfastes pour l'ozone qui protège des rayons UV, mais aussi puissants gaz à effet de serre - ont été développés pour les remplacer. Leur production et leur usage est encore en voie d'élimination.

L'équipe internationale qui publie l'étude mardi a toutefois démontré que le niveau de chlore destructeur de la couche d'ozone issu des HCFC a déjà atteint son pic en 2021, cinq ans plus tôt que prévu. Les chercheurs se sont appuyés sur des mesures d'un réseau de stations de mesure spécialisées nommé AGAGE ainsi que de données de l'agence météorologique américaine NOAA.

En mettant en place des contrôles stricts et en promouvant les alternatives respectueuses de la couche d'ozone, le protocole a réussi à infléchir les émissions et les niveaux de HCFC dans l'atmosphère", s'est réjoui Luke Western.

"Sans le Protocole de Montréal, ce succès n'aurait pas été possible donc c'est une validation spectaculaire des engagements multilatéraux pour combattre la perte de la couche d'ozone stratosphérique, avec des bénéfices additionnels dans la lutte contre le changement climatique d'origine humaine", juge-t-il. La protection de la couche d'ozone est régulièrement citée par les scientifiques comme un exemple d'action collective réussie en faveur de l'environnement. Selon la dernière estimation quadriennale du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), publiée début 2023, la couche d'ozone devrait "se reconstituer dans les quatre décennies à venir".

INDONÉSIE

26 rhinocéros de Java abattus par des braconniers depuis 2018 (Police)

Des gangs de braconniers sont soupçonnés d'avoir tué 26 rhinocéros de Java, une espèce menacée d'extinction, depuis 2018, a annoncé mardi la police indonésienne. Les autorités estiment qu'il ne subsiste que 82 spécimens de ce mammifère, une espèce endémique de Java, dans le parc national d'Ujung Kulon, dans l'ouest de l'île la plus peuplée d'Indonésie.

La police a présenté mardi au cours d'une conférence de presse cinq braconniers présumés et leurs armes à feu confisquées, après avoir révélé la semaine dernière enquêter sur les déclarations d'un braconnier arrêté, selon lequel son gang a tué des dizaines de rhinocéros.

Deux groupes sont à l'origine de ces massacres, selon Yudhis Wibisono, le directeur des enquêtes criminelles dans la province de Banten, à Java. L'un d'entre eux "a admis que 22 animaux avaient été tués et leurs cornes vendues", tandis qu'un autre a reconnu que "quatre animaux avaient été tués", a-t-il déclaré aux journalistes.

Au total, huit braconniers présumés appartenant aux deux groupes sont toujours en fuite, a-t-il concédé. Le chef de la police de Banten, Abdul Karim, a déclaré dans un communiqué distinct que 14 suspects avaient été identifiés, soupçonnés d'avoir abattu "environ 26 rhinocéros".

CHINE

Vagues de chaleur prévues dans le nord

Des températures élevées devraient frapper diverses régions de la Chine, en particulier dans le nord, de mardi à vendredi, a annoncé mardi l'Administration météorologique chinoise. Des régions comprenant Pékin, Tianjin, le Hebei, le Shaanxi, le Hubei, la Mongolie intérieure et le Xinjiang connaîtront des températures élevées cette semaine. Le mercure dans certaines parties du Hebei, du Henan, du Shandong et du Xinjiang devrait atteindre 42 degrés, a déclaré l'administration. L'administration a également prévu de fortes pluies, de mardi à vendredi, au Yunnan, au Guizhou, dans le sud de la Chine, et dans les régions au sud du fleuve Yangtze. Ces régions connaîtront par endroits des précipitations horaires maximales atteignant 70 mm, accompagnées de forts phénomènes convectifs, dont des orages et des rafales de vent, d'après l'administration.

Le Centre météorologique national a renouvelé mardi matin une alerte orange aux vagues de chaleur et des alertes bleues aux pluies torrentielles et au temps convectif sévère. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

APS

RELIZANE**L'Hôpital "Mohamed Boudiaf" renforcé par 27 médecins spécialistes**

L'Etablissement public hospitalier "Mohamed Boudiaf" de Relizane, vient d'être renforcé par 27 nouveaux médecins spécialistes, a-t-on appris, lundi, du directeur de cet établissement, Abdelmoumnia Badraoui.

Le même responsable a précisé à l'APS que les 27 nouveaux médecins ont été recrutés en qualité de médecins spécialistes de santé publique dans le cadre du service civil relatif à cette catégorie de médecins, au titre de l'année 2024.

Les nouvelles recrues ont rejoint leurs postes d'affectation, après avoir signé les procès verbaux (PV) d'installation, selon le même responsable, qui a fait part de l'arrivée, durant les prochaines semaines, de 6 autres médecins spécialistes, afin de renforcer le staff médical en place de l'hôpital du chef-lieu de wilaya, qui compte actuellement plus de 100 médecins spécialistes, toutes spécialités confondues.

Les nouveaux médecins spécialistes sont répartis dans plusieurs spécialités, à l'instar de la Neurologie et de la Neurochirurgie, la Cardiologie et les maladies cardiovasculaires, la Traumatologie, la Chirurgie urologique, la Gynéco-obstétrique, l'Endocrinologie et l'Ophthalmologie.

Par ailleurs, le même établissement hospitalier a été renforcé par de nouveaux équipements médicaux, concernant des outils d'analyses médicales modernes et d'autres destinés au diagnostic spécialisé, outre des équipements destinés à la salle de réanimation, le tout pour une enveloppe financière de 63 millions de dinars, a-t-on fait savoir de même source.

MÉDÉA**Plus de soixante interventions chirurgicales réalisées à l'EPH du 7 au 9 juin (DSP)**

Plus de soixante interventions en chirurgie pédiatrique et en gynéco-obstétrique ont été réalisées au niveau de l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de Médéa à l'occasion de journées médico-chirurgicales organisées du 7 au 9 juin courant, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la santé.

Selon la même source, une trentaine d'interventions en chirurgie pédiatrique et un nombre similaire d'interventions chirurgicales en gynéco-obstétrique ont été effectuées par une équipe de chirurgiens bénévoles de l'association "Ashifa" et de l'établissement public hospitalier (EPH) de Médéa dans le cadre des journées médico-chirurgicales.

Il est précisé que 585 consultations ont été effectuées en parallèle à ces interventions chirurgicales en prévision de la programmation des personnes devant bénéficier par la suite d'une intervention chirurgicale, a-t-on ajouté.

SAÏDA**Réception de deux nouvelles structures de santé au second semestre 2024 (Wilaya)**

Deux nouvelles structures de santé et des projets de réhabilitation de trois autres au niveau de la ville de Saïda devraient être réceptionnées, au cours du second semestre 2024, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Ces projets comprennent la réalisation de deux nouvelles polycliniques à haï "Salem 2" et "1.200 logements", ainsi que la réhabilitation de deux cliniques au niveau des quartiers "La marine" et "Sidi Cheikh", outre la réhabilitation du service de "Radiologie et d'Imagerie médicale" de l'Hôpital "Ahmed Medeghri". Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de renforcer les chantiers en main d'œuvre, afin de livrer ces structures de santé dans les délais contractuels, a-t-on indiqué de même source.

Ces structures de santé, dont les travaux sont supervisés par la Direction des Equipements publics, permettront une fois mises en service, une prise en charge optimale des patients, et alégeront la pression qui connaît actuellement l'Hôpital "Ahmed Medeghri" et amélioreront les conditions de travail du personnel médical, a-t-on ajouté de même source.

Ces structures de santé seront dotées d'appareils et d'équipements médicaux nouveaux et modernes, et seront aussi appuyées par un personnel médical et paramédical, a-t-on expliqué de même source. A rappeler que le secteur de la Santé dans la wilaya de Saïda s'est renforcé, durant l'année précédente, de deux nouvelles polycliniques dans la ville de Saïda et la commune de Moulay Larbi, en plus de la réhabilitation de neuf polycliniques à travers les différentes zones de la wilaya, qui dispose de 24 polycliniques.

APS

MÉDECINE NUCLÉAIRE**Arkab préside une réunion avec les membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer**

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé, mardi à Alger, une réunion de travail et de suivi avec les membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, consacrée à la présentation et à l'examen du rôle des techniques et des applications nucléaires dans le domaine médical, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée au siège du ministère, en présence du président de la Commission nationale, du Commissaire à l'énergie atomique et de six (6) membres de cette commission installée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 4 février 2024 en vertu du décret présidentiel 24-65, ainsi que des cadres du ministère et du Commissariat à

l'énergie atomique, selon le communiqué.

Les travaux de la réunion, ajoute la même source, ont porté sur "la présentation et l'examen du rôle des techniques et des applications nucléaires dans le domaine médical, notamment la concrétisation du projet de création d'un laboratoire de développement des radio-isotopes et des radio pharmaceutiques et leurs utilisations dans la

lutte contre le cancer".

Le ministère a rappelé qu'"un groupe de travail intersectoriel, mis en place le 16 avril 2023, a été chargé d'élaborer et de présenter un plan d'action concrètement permettant une utilisation plus large, plus sûre et plus efficace des techniques et applications nucléaires dans le domaine de la lutte contre le cancer, de la radiothérapie et de la médecine nucléaire, en application

des instructions du président de la République, émises lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il avait présidée le 5 février 2023, concernant l'accélération du développement des applications nucléaires dans le domaine de la santé, ainsi que les utilisations des techniques nucléaires en matière de lutte contre le cancer, de radiothérapie et de médecine nucléaire".

JUMELAGE ENTRE LES HÔPITAUX**Plus de 400 examens médicaux et 17 interventions chirurgicales effectués à El Bayadh**

Une équipe médicale spécialisée du Centre hospitalo-universitaire "Dr Damerdjy Tidjani" de Tlemcen a effectué plus de 400 examens médicaux et 17 interventions chirurgicales, au niveau de l'établissement public hospitalier "Mohamed Boudiaf" d'El Bayadh, a-t-on appris, mardi, auprès de cette structure de santé.

La même source a indiqué que cette opération, réalisée du 2 au 6 juin en cours, dans le cadre d'un ju-

melage entre les deux hôpitaux a permis d'effectuer 114 examens en cardiologie, 204 interventions chirurgicales en orthopédie et traumatologie, ainsi que 86 examens en gastro-entérologie, en plus de 17 interventions en chirurgie générale.

Ce jumelage permet de réduire les déplacements hors de la wilaya d'El Bayadh pour les soins et constitue une opportunité de formation et d'échange d'expériences pour le personnel médical et paramédical,

selon la même source. Dans le même sillage, l'établissement hospitalier public de Bougrib a enregistré, durant la semaine en cours, une première opération chirurgicale utilisant la technique de laparoscopie au niveau de cette structure sanitaire, laquelle a été supervisée par une équipe médicale de l'établissement public hospitalier d'El Abiodh Sidi Cheikh, dans le cadre d'un jumelage également.

ANNABA**La 3^e édition du salon Alpharma du 26 au 29 juin**

La troisième édition du Salon de la pharmacie "Alpharma", sera organisée du 26 au 29 juin en cours à Annaba, avec la participation de 80 exposants, ont indiqué mardi les organisateurs dans un communiqué. Cette édition, placé sous le haut parrainage du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et le wali d'Annaba, est inscrite sous le thème : "Le pharmacien au cœur des innovations de la santé" et regroupera des laboratoires pharmaceutiques, des grossistes et des distributeurs, ainsi que de nombreux acteurs du domaine de la pharmacie, selon la même source.

Le salon sera ponctué par plus de 25 conférences et symposiums, qui seront animés par des experts, professeurs et chercheurs nationaux de l'industrie pharmaceutique. Les thèmes abordés incluront la bioéquivalence, l'éducation thérapeutique du sujet diabétique, l'interchangeabilité des bio similaires, entre autres.

Les étudiants auront l'opportunité d'assister à plus de huit ateliers sur les dernières réglementations, innovations et technologies du secteur pharmaceutique en Algérie. "Alpharma" se veut également un pont entre

les pays d'Afrique, et ce, à travers les rencontres B2B, qui visent à promouvoir l'exportation des pro-

ducts pharmaceutiques algériens et d'explorer les opportunités d'expansion principalement sur le

marché africain", souligne le directeur du salon, Nadir Filali, cité dans le communiqué.

EHU D'ORAN**Création d'un couloir vert priorisant les donneurs réguliers de sang**

L'établissement hospitalier universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran vient de créer un couloir vert qui priorise les donneurs réguliers de sang à l'accès aux différents soins, avec l'aide d'une assistante sociale, a indiqué dimanche le directeur de cet établissement, Rabah Bar.

"Nous avons créé ce couloir vert pour encourager le don de sang, notamment ceux des groupes sanguins rares", a-t-il expliqué dans une déclaration à la presse, en marge d'une vaste campagne de collecte de sang, organisée les 10 et 11 juin en cours dans cet établissement de santé, à l'occasion de la Journée mondiale du don de sang, célébrée le 14 juin.

Certaines personnes font des dons, depuis des années (jusqu'à 30 ans), et nous avons lancé cette initiative en guise de reconnaissance pour leur générosité et pour encourager cette pratique qui sauve des vies", a-t-il noté. Concernant le centre régional de transfusion sanguine, qui relève de l'EHU d'Oran, M. Bar a fait savoir qu'il approvisionne les établissements de santé publics et privés de toute la wilaya, et même ceux des wilayas limitrophes.

Ce centre régional de transfusion sanguine pourvoit, annuellement, l'EHU avec 30.000 poches de sang, alors que 5.000 poches sont données aux établissements publics et 1.200 aux cliniques privées, en plus d'un stock de sécurité de 1.500 poches pour les besoins urgents", a-t-il précisé.

Cette campagne de collecte a été marquée par l'organisation de plusieurs actions de sensibilisation, avec des chapiteaux à l'entrée de l'hôpital, pour l'accueil et l'orientation des donneurs réguliers et d'autres potentiels de sang, leur expliquant les conditions du don, les interdictions et le parcours du don de sang.

Didi Mohamed Choukri, médecin généraliste au centre de transfusion sanguine régional, a expliqué que toute personne saine, de plus de 18 ans, peut donner son sang, soulignant que les personnes qui souffrent de certaines maladies transmissibles, comme le VIH, ceux qui ont subi des récentes opérations chirurgicales ou présentent des maladies cardiaques, ne sont pas autorisées à faire don de leur sang.

"La santé du donneur et aussi importante que celle du receveur et c'est pour cela que nous effectuons une consultation avec des prélèvements de sang", explique pour sa part Benamar Fakhita, spécialiste en hématobiologie en transfusion sanguine au centre de transfusion de l'EHU, appelant les donneurs potentiel à dépasser leurs peurs et venir donner leur sang, notamment au cours des périodes creuses, comme la saison estivale.

PALESTINE

ActionAid: augmentation des fausses couches chez les femmes enceintes dans la bande de Ghaza

L'ONG ActionAid International a déclaré qu'il y avait une augmentation des cas de fausses couches chez les femmes enceintes dans la bande de Ghaza en raison notamment des pénuries alimentaires et de la pression psychologique liée à l'agression sioniste génocidaire en cours dans l'enclave palestinienne.

L'ONG a expliqué dans un communiqué samedi que "cette augmentation, confirmée par les médecins travaillant dans l'une des seules maternités en activité à Ghaza, est due aux pénuries alimentaires et à la pression psychologique résultant du danger constant et des déplacements qui affectent négativement les femmes enceintes".

Elle a souligné que l'hôpital Al Awda du camp de Nuseirat est le seul hôpital qui fournit actuellement des services de maternité tels que l'accouchement et les césariennes dans le centre de Ghaza, tandis que le nombre de femmes enceintes qui viennent à l'hôpital augmente en raison de saignements graves et d'autres complications.

Pour sa part, le chef du service d'obstétrique et de gynécologie de l'hôpital, Raed Al-Saudi, qui enregistre de 40 à 50 accouchements par jour alors qu'il ne dispose que de 35 lits, a déclaré qu'"une fausse couche peut survenir pour plusieurs raisons, notamment l'épuisement de la femme enceinte dû au déplacement, et aussi à cause de la malnutrition, qui est l'une des principales raisons pour lesquelles les femmes se présentent à l'hôpital avec des cas de saignements graves, de décollement et de déchirure placentaire, ou de saignements post-partum, ce qui représente un grand danger pour la femme enceinte".

Dans ce contexte, la patiente Fadwa, 30 ans, qui a fait une fausse couche, a déclaré: "J'ai fait une fausse couche au cours du deuxième mois de grossesse, j'étais fatiguée et je n'avais pas une alimentation adéquate, et mon médecin m'a dit que je devrais prendre des vitamines et des médicaments tels que l'acide folique pour prévenir les déformations, et j'ai également

ment dû prendre des médicaments pour stabiliser ma grossesse". "J'ai pu obtenir de l'acide folique à la clinique, mais je n'ai pas pu obtenir le stabilisateur. Nous avons cherché dans de nombreuses pharmacies mais nous n'avons pas trouvé. La recommandation du médecin était de me reposer le plus possible, mais ce n'était pas vraiment possible", a-t-elle ajouté.

Quant au chef du service d'hospitalisation et de maternité de l'hôpital, le Dr Yasmine, elle a déclaré que le personnel médical a documenté de nombreux cas dans lesquels des femmes enceintes ont perdu leur fœtus, ainsi que des cas d'hémorragies et d'accouchements prématurés ou de fausses couches".

"Il est possible que les cas de saignements post-partum soient le résultat de malnutrition ou de cas d'anémie, car les bombardements entraînent des déplacements, obligeant les gens à se déplacer d'une maison à l'autre pour éviter les bombardements et la mort. Ces facteurs peuvent provoquer des saignements directs et une hypertension artérielle pour les femmes enceintes, et peut conduire à une séparation complète du fœtus (décollement placentaire) et à une fausse couche", a-t-elle expliqué.

Par ailleurs, elle a souligné que la plupart des enfants naissent avec un faible poids et que beaucoup d'entre eux ont été transférés à l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa parce qu'ils souffrent d'un manque d'oxygène, de difficultés respiratoires ou d'infections dues au manque d'hygiène ou à la propagation de maladies. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 95 % des femmes enceintes et allaitantes à Ghaza sont confrontées à une grave pauvreté alimentaire en raison du manque de nourriture adéquate.

Ghaza : 50 enfants atteints de malnutrition en une semaine

Le directeur de l'hôpital Kamal-Adwan, dans le nord de la bande de Ghaza, Houssam Abu Safia, a fait savoir, dimanche, que 50 enfants palestiniens souffrant de malnutrition avaient été enregistrés en une semaine seulement dans l'enclave palestinienne, soumise à une sauvage agression sioniste.

Dans un communiqué repris par des médias, Abu Safia a précisé que "le spectre de la famine plane sur Ghaza et des signes de malnu-

trition sont visibles chez beaucoup d'enfants de l'enclave palestinienne". Il a ajouté que le système de santé à Ghaza est une cible de l'occupation sioniste et désormais "la situation est catastrophique".

Samedi, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a averti que la hausse des températures et le manque d'hygiène exacerbent la crise humanitaire à Ghaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis le 7 oc-

tobre 2023. "De nombreuses familles déplacées à Ghaza sont obligées de dépendre de l'eau de mer sale pour leurs besoins quotidiens", a déclaré l'UNRWA dans un message posté sur la plateforme X. "L'accès à l'eau potable est essentiel pour la santé et la survie de centaines de milliers de personnes dans la bande de Ghaza. La chaleur croissante et le manque d'hygiène aggravent encore une situation déjà désastreuse", a ajouté l'UNRWA.

SOUUDAN

L'OMS "consternée" par l'attaque contre le principal hôpital d'El Fasher

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exprimé, lundi, sa "consternation" face à la récente attaque contre le principal hôpital d'El-Fasher, dans la région du Darfour, au nord-ouest du Soudan. L'OMS a indiqué, dans un message publié sur son compte sur la plateforme "X", que "le principal hôpital d'El-Fasher étant hors service suite à l'attaque, les deux autres hôpitaux ont été surchargés au-delà de leur capacité, restreignant encore davantage l'accès aux services de santé". L'agence des Nations Unies a exprimé sa "consternation face à la récente attaque contre l'hôpital El-Fasher Sud, car il s'agit du seul établissement médical doté d'une capacité chirurgicale dans la ville". Dimanche, des affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) ont

provoqué la mise hors service du principal hôpital de la ville d'El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord (ouest). Malgré les alertes internationales concernant des combats dans la ville, qui est le centre des opérations humanitaires de tous les Etats du Darfour, El-Fasher est le théâtre de combats depuis le 10 mai. Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les FSR mènent une guerre qui a fait environ 15 000 morts et quelque 10 millions de déplacés et de réfugiés. Les appels de l'ONU et de la communauté internationale se sont multipliés pour épargner au Soudan une catastrophe humanitaire qui pourrait pousser des millions de personnes à la famine et à la mort, en raison des pénuries alimentaires dues aux combats qui se sont étendus à 12 des 18 Etats du pays.

La malnutrition chez les enfants a atteint des chiffres alarmants (PAM)

Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a annoncé que le taux de malnutrition chez les enfants a atteint des chiffres alarmants. Depuis le 15 avril 2023, la crise humanitaire s'aggrave au Soudan du fait des combats armés qui font rage dans le pays opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR).

Face à cette situation, le PAM a

mis en garde contre la nécessité de prendre des mesures immédiates "pour empêcher une mortalité généralisée et l'effondrement complet des moyens de subsistance, et pour éviter une crise alimentaire catastrophique au Soudan". Selon les Nations unies, le conflit qui dure depuis plus d'un an a entraîné le déplacement de près de 9 millions de personnes, dont plus d'un million ont fui hors du pays,

et des milliers ont été tuées, tandis que des millions d'autres souffrent de faim, de malnutrition sur fond d'un manque de services de base.

Dans ce contexte, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré récemment qu'environ 3,5 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë, dont plus de 710 000 souffrent de malnutrition aiguë sévère. APS

GRIPPE AVIAIRE

L'UE conclut un contrat pour 665.000 vaccins

L'UE a annoncé mardi avoir conclu un contrat lui permettant d'acheter, au nom des Etats membres, jusqu'à 665 000 doses d'un vaccin prévenant la transmission de la grippe aviaire à l'humain, alors que plusieurs cas ont été rapportés aux Etats-Unis, au Mexique et en Australie.

L'Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA), mise en place lors de la pandémie de Covid-19, a conclu un "contrat-cadre" pour acquérir ces doses sous quatre ans auprès du laboratoire britannique Seqirus, un marché assorti d'une option pour 40 millions de doses supplémentaires.

Quinze Etats membres de l'UE et de l'Espace économique européen (les Vingt-Sept plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) participent à cet achat en commun, a indiqué la Commission européenne dans un communiqué, sans préciser la liste complète.

Ces doses seront destinées aux "personnes les plus exposées" à la transmission potentielle de la grippe aviaire par les oiseaux ou les animaux, comme les travailleurs des élevages de volailles et les vétérinaires, précise le communiqué.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé mercredi à renforcer le réseau de détection mondial du H5N1, qui a montré qu'il pouvait infecter un grand nombre d'espèces animales. Mais aucune infection d'humain à humain n'a été relevée. L'OMS a également signalé début juin la mort du premier cas humain de grippe aviaire liée à une autre souche, H5N2, au Mexique le 24 avril, un décès "multifactoriel" selon elle.

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Cause de 135 millions de décès prématurés entre 1980 et 2020 (étude)

Quelque 135 millions de décès prématurés à travers le monde entre 1980 et 2020, ont été liés à la pollution atmosphérique, provenant des émissions humaines ou d'autres sources, comme les feux de forêt, selon l'étude d'une université singapourienne publiée lundi.

Le problème des particules fines "a été associé avec environ 135 millions de décès prématurés au niveau mondial" entre 1980 et 2020, précise l'université, dans un communiqué sur l'étude, publiée par le journal Environnement International, reprise par des médias.

Des phénomènes météorologiques comme El Nino et le dipôle de l'océan Indien - autre phénomène climatique naturel décluant d'un écart de températures à la surface de la mer - ont aggravé les effets des polluants en augmentant leur concentration dans l'air, explique l'université technologique Nanyang (NTU) de Singapour.

Les particules fines PM2,5 (d'un diamètre inférieur à 2,5 microns) sont nocives pour la santé humaine en cas d'inhalation car elles sont assez petites pour atteindre le système sanguin. Elles proviennent des véhicules et d'émissions industrielles, ainsi que de sources naturelles comme les incendies ou les tempêtes de poussière.

L'étude a établi que ces personnes sont mortes plus jeunes que l'espérance de vie habituelle, de maladies qui auraient pu être traitées ou évitées, dont des AVC, des maladies cardiaques et pulmonaires et des cancers.

Les phénomènes météorologiques ont contribué à augmenter ces décès de 14%, selon l'étude sur la qualité de l'air et le climat, qui s'est basée sur 40 ans de données pour donner une vision d'ensemble des effets des particules fines sur la santé.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les "effets combinés de la pollution de l'air ambiant et de celle de l'intérieur des habitations" sont liés à 6,7 millions de décès prématurés chaque année dans le monde.

ARGENTINE

Plus d'un demi-million de cas de dengue enregistrés en 2024

Le ministère argentin de la Santé a annoncé que 504 580 cas de dengue ont été enregistrés dans le pays jusqu'à présent cette année, soit un nombre 3,26 fois plus élevé que l'année précédente, en raison de l'épidémie d'infection dans la région centrale.

Le bulletin épidémiologique national du ministère a précisé que la région centrale a enregistré le plus grand nombre de cas, représentant 61,9 pour cent du total, suivie par la région du nord-ouest avec 22,8 pc et la région du nord-est avec 13,1 pc.

La maladie s'est propagée localement dans 19 des 24 provinces du pays sud-américain et a causé au total 365 décès cette saison, dont 353 cas enregistrés en 2024, d'après la même source. Le bulletin indique que les décès sont survenus dans "tous les groupes d'âge", mais que le taux de mortalité le plus élevé a été enregistré chez les personnes âgées de 80 ans et plus, ajoutant que les signes et symptômes les plus courants parmi les décès étaient la fièvre, les maux de tête, les nausées, les vomissements, la diarrhée et les troubles abdominaux. Une campagne de vaccination a été lancée dans les provinces prioritaires, ciblant principalement les personnes âgées de 15 à 39 ans.

L'excellence médicale pour le bien-être des patients

L'Etablissement Hospitalier Privé pluridisciplinaire Chahid Mahmoudi de Tizi-Ouzou (HCM) s'est affirmé comme un pionnier dans le traitement des pathologies cancéreuses.



Dès ses débuts, il a introduit une approche révolutionnaire dans la prise en charge des patients, en se distinguant par sa méthodologie de diagnostic et de traitement des maladies, fondée sur une approche intégrée et multidisciplinaire.

Ce centre a su évoluer et s'adapter aux besoins changeants de la santé, se dotant notamment d'un service de cardiologie diagnostique. Ce service repose sur un plateau technique de pointe et bénéficie d'une équipe médicale hautement qualifiée, offrant ainsi une prise en charge exceptionnelle aux patients venant de toutes les régions d'Algérie et bien sûr de pays voisins comme la Mauritanie, la Tunisie ainsi que d'autres pays africains.

Cette expansion témoigne de l'engagement continu de l'établissement envers

l'excellence médicale et le bien-être des patients. En combinant des installations de pointe avec un personnel médical compétent, l'Etablissement Hospitalier Privé Chahid Mahmoudi (HCM) s'affirme comme un leader dans le domaine de la santé, offrant des soins de qualité et des solutions innovantes pour répondre aux défis médicaux les plus complexes.

Le service de Cardiologie et Maladies Vasculaires à l'Hôpital Chahid Mahmoudi (HCM) prend en charge l'ensemble des pathologies cardiovasculaires dans le contexte de l'urgence, ou de façon programmée avec une expertise reconnue sur le plan fonctionnel.

Sa localisation au sein du centre cardiopneumologique à proximité des équipes de chirurgie cardiaque et vasculaire, de pneu-

mologie et d'imagerie (Scanner, IRM) constitue un atout majeur pour une prise en charge optimale, qu'il s'agisse de l'insuffisance cardiaque, des pathologies coro-naires ou valvulaires, des troubles du rythme cardiaque ou des cardiopathies congénitales, de l'hypertension artérielle et l'hypertension pulmonaire. Le service de prévention cardiovasculaire, son secteur de consultation et d'explorations pratiques, (échocardiographie, épreuves d'effort, Holter) et son centre de prévention cardiovasculaire, le service est un lieu de soins, de formation et de recherche clinique qui enregistre plus de 2 000 venues par an en hospitalisation et plus de 5 000 consultations.

L'accueil cardiaque permet d'offrir aux patients des quatre coins du pays une prise en charge optimale des pathologies cardiaques. L'unité de prévention cardiovasculaire témoigne de la volonté de l'équipe d'accompagner très tôt les patients et de leur offrir un suivi personnalisé.

Avec son unité de soins intensifs, ses deux unités d'hospitalisation de 24 lits chacune, son hôpital de jour, son plateau médico-technique interventionnel, son secteur de consultation et d'explorations pratiques, (échocardiographie, épreuves d'effort, Holter) et son centre de prévention cardiovasculaire, le service est un lieu de soins, de formation et de recherche clinique qui enregistre plus de 2 000 venues par an en hospitalisation et plus de 5 000 consultations.

Le service de Cardiologie et Maladies Vasculaires à l'Hôpital Chahid Mahmoudi (HCM) prend en charge l'ensemble des pathologies cardiovasculaires dans le contexte de l'urgence, ou de façon programmée avec une expertise reconnue sur le plan fonctionnel.

Sa localisation au sein du centre cardiopneumologique à proximité des équipes de chirurgie cardiaque et vasculaire, de pneu-



Un Service de haute technologie

Ablation endovasculaire des troubles du rythme, Cardiomyopathie, Cardiopathie congénitale, Coronaropathie, Débridement cardiaque, Imagerie, Echo-cardiographie, Echocardiographie de la cardiopathie pulmonaire, Endocardite, Enregistrement ECG longue durée, Enregistrement ambulatoire de la tension artérielle, Epreuves d'efforts, Epreuves d'efforts cardio-respiratoire, Fluoroscopie, Hypertension artérielle, Imagerie cardio vasculaire,

Infarctus du myocarde, Insuffisance aortique, Insuffisance cardiaque, Insuffisance mitrale, Insuffisance tricuspidienne, Maladie des coronaires, Maladie des vaisseaux, Maladie des valves cardiaques, Maladie thromboembolique, Maladie valvulaire-thromboembolique, Mitrailclip, mise en place de dispositif cardiaque tel que le défibrillateur, la resynchronisation cardiaque chez les insuffisants cardiaques. En sus des examens habituels, la disponibilité

de moyens diagnostiques largement introduits en pathologies cardiovasculaires tels que l'IRM cardiaque dans la maladie coronaire et stent-coronellaire, le coro scanner qui l'associe à l'indication d'angioplastie et débridement, l'ablation de la fibrose cardiaque, la resynchronisation cardiaque, l'échocardiographie de stress.

L'imagerie nucléaire, la PET/Scanner qui sont des examens certes coûteux mais qui trouvent leur indication dans la recherche diagnostique, permettant la prise en charge adéquate.

Péricardite, Resynchronisation cardiaque, Réfractarisme aortique, Rétrécissement aortique, Scintigraphie myocardique, Stimulateur cardiaque TAVI, Tachycardie junctionnelle, Tachycardie ventriculaire, Thrombose veineuse, Troubles du rythme cardiaque, Urgences cardiaques, Valve aortique percuteanée, Valvulopathie cardiaque.

La disponibilité de dépistage disponibles pour évaluer la santé cardiaque d'une personne ?

Le dépistage et la prise en charge des facteurs de risques, ou le diagnostic d'une maladie cardiaque passée inaperçue, est souvent possible au terme d'un examen physique et d'un premier bilan biologique standard ; l'exploration peut être étayée si juge nécessaire par la prescription d'un ou plusieurs examens complémentaires.

On dira des examens non invasifs la recherche de cardiopathie, des examens d'imagerie (scanner cardiaque, coro scanner, échocardiographie), l'imagerie nucléaire et la PET/Scanner (scintigraphie myocardique, PET Scanner). Dans notre établissement, la disponibilité est assurée les jours de semaines, dès qu'il y pronostique. Ces examens rendent possible pour le patient de se faire prendre, une fois qu'il est orienté vers le circuit. La médecine du travail périodique constitue également une voie de dépistage et de prise en charge spécialisée.

Les recommandations précises sont formulées par les sociétés savantes et au terme d'études ayant prouvé l'efficacité de ces mesures.

Le dépistage quotidien l'autorité normative de trente minutes est préconisé. Le régime alimentaire actuellement recommandé est le régime méditerranéen, d'où la nécessité d'un retour vers une alimentation moins moderne, l'évitement de produits transformés, favorisant ainsi légumes, fruits, et légumes. Mains d'apports hypercaloriques, telles les boissons industrielles. Consommer la viande une fois par semaine. Revenir vers l'huile d'olive. Des mesures simples, mais surtout des habitudes à instaurer.

Entretien réalisé par F. Yandis

HÔPITAL CHAHIDS MAHMOUDI (HCM)

DR IMAN BOUGDOURA, CARDIOLOGUE À L'HÔPITAL CHAHIDS MAHMOUDI

"La sédentarité et le stress comme source du fléau"

Quels sont les principaux facteurs de risque de maladies cardiaques et comment peuvent-ils être gérés ou réduits ?

Actuellement, les principales causes de mortalité pour la maladie cardio-vasculaire sont soit la maladie des artères du cœur, d'où découlent un nombre de tableau clinique, ayant tous comme dénominateur commun la coronaropathie. La grande fréquence de cette maladie relève essentiellement d'un mode de vie changé, grâce à la sédentarité et le stress comme source du fléau. La sédentarité, le manque d'activité physique engendre un certain déséquilibre dans le métabolisme, il y aura surpoids et obésité, diabète et anomalie du bilan lipidique, dont l'origine peut également être endogène, génétique, mais transmise sous des formes familiales ; ou encore la coronaropathie primaire. Le stress, une habitude de vie très banalisée malheureusement faisant sous-estimer son impact négatif ; d'ailleurs, il s'agit de l'élément essentiellement retrouvé chez les plus jeunes, et souvent, le tableau est fatal ; D'autres causes plus rares, et selon le contexte. Il pourrait s'agir de maladies inflammatoires chroniques comme la polyarthrite rhumatoïde, des troubles qui rentrent dans certaines maladies syndromiques. Afin de prévenir la maladie athérosclérotique, à l'origine de plus de 90 % des coronaropathies, la prévention se fait sous deux angles principaux : les habitudes de vie, le tout semble simple, mais peu courtes, et nécessitant peu de conditions. Marcher plus et chaque jour, revenir vers une activité physique quotidienne et introduire cela dans les habitudes : renouer avec une alimentation variée, riche, respectueuse des saisons et du corps ; ceci favorisera la perte de poids, un meilleur contrôle du diabète, de l'hypertension, si déjà existants. Toutefois, l'applicabilité de ces mesures est loin du résultat escompté. En deuxième ligne, des thérapeutiques classiques recommandées existent, d'autres très récentes sont prescrites par le clinicien pour un meilleur contrôle des facteurs suscités, à savoir le diabète, l'hypertension et l'hypercholestérolémie.

Ce visant à l'optimisation de la qualité des soins, et du résultat. D'autres pathologies, en dehors de la coronaropathie, sont également dans l'actualité, à noter la pathologie pulmonaire, très fréquente chez une population qui voit l'espérance de vie s'allonger de quelques années.

Des malformations congénitales dont le traitement relève de procédures percutanées qui sont proposées et sont réalisées conjointement après information et consentement du patient. Du diagnostic précis à la stratégie thérapeutique optimale, l'équipe vise à minimiser le risque préjudiciable, à maximiser les taux de réussite.

En cardiologie interventionnelle, les résultats sont très satisfaisants, pris en compte dans la prise en charge de malades conduits, ou l'inverse d'arythmies sont proposées, à savoir la mise en place de dispositifs cardiaque pacemaker, l'ablation de voies accessoires. Les risques sont celles décrits dans la littérature, dont la survenue est exceptionnelle.

Les perspectives en cardiologie concernent le domaine du diagnostic de maladies, mais aussi celui de la prise en charge thérapeutique. De nouveaux traitements médicamenteux sont indiqués. De moyens non médicamenteux, la prise en charge percutanée des pathologies valvulaires sont de plus en plus proposées actuellement chez les patients à l'effort, mais qui n'ont pas plus d'insuffisance cardiaque, mais qui ont une perte de connaissance, palpitations récurrentes, mais dans certaines cas et dans un premier temps, le patient ne se plaint d'aucun symptôme, la découverte se fait alors au décours d'un examen de routine. De nos jours, grâce à la politique de sensibilisation appliquée depuis quelques années, la population est suffisamment alertée et informée sur les signes motivant une consultation en cardiologie. D'ailleurs, les douleurs thoraciques, la fatigabilité à l'effort sont les motifs les plus fréquemment rencontrés dans la pratique de tous les jours. Heureusement, dans la majorité des cas, le bilan est normal.

Quelles sont les options de dépistage disponibles pour évaluer la santé cardiaque d'une personne ?

La réponse à cette question rejoint ce qui est dit précédemment ; d'abord le patient suffisamment informé, consulte dès le premier signe. Aussi, la volonté du patient apprennent-il d'effectuer un bilan de santé. Les autres moyens facilitant le dépistage, sont l'accessibilité de cardiologue généraliste, du cardiologue à une consultation ou d'un dépistage du diabète et de l'hypertension, des examens en fonction de ce qu'il est orienté vers le circuit. La médecine du travail périodique constitue également une voie de dépistage et de prise en charge spécialisée.

Le dépistage et la prise en charge des facteurs de risques, ou le diagnostic d'une maladie cardiaque passée inaperçue, est souvent possible au terme d'un examen physique et d'un premier bilan biologique standard ; l'exploration peut être étayée si juge nécessaire par la prescription d'un ou plusieurs examens complémentaires.

On dira des examens non invasifs la recherche de cardiopathie, des examens d'imagerie (scanner cardiaque, coro scanner, échocardiographie), l'imagerie nucléaire et la PET/Scanner (scintigraphie myocardique, PET Scanner). Dans notre établissement, la disponibilité est assurée les jours de semaines, dès qu'il y pronostique. Ces examens rendent possible pour le patient de se faire prendre, une fois qu'il est orienté vers le circuit. La médecine du travail périodique constitue également une voie de dépistage et de prise en charge spécialisée.

Les recommandations précises sont formulées par les sociétés savantes et au terme d'études ayant prouvé l'efficacité de ces mesures.



Comment les facteurs de stress et les habitudes de sommeil affectent-ils la santé cardiaque, et quelles stratégies peuvent être mises en place pour gérer ces aspects ?

La recherche est intarissable en médecine de façon générale, et en cardiologie de façon plus précise. En sus des examens habituels, la disponibilité de moyens diagnostics largement indiquée en pathologies cardiovasculaires tels que l'IRM cardiaque dans la maladie coronarienne et structurelle, le coro scanner qui est l'examen dont l'indication s'élargit notamment à la maladie aortique et stent-coronellaire. Les autres examens nucléaires, la PET imagerie, le PET MR, qui sont des examens de très bonne qualité mais qui sont dans la recherche d'application dans la recherche diagnostique qui permettant la prise en charge adéquate. Il est à souligner la disponibilité du plateau technique, notamment à la disposition du clinicien cardiologue ce large panel d'outils d'exploration.

Les perspectives en cardiologie concernent le domaine du diagnostic de maladies, mais aussi celui de la prise en charge thérapeutique. De nouveaux traitements médicamenteux sont indiqués. De moyens non médicamenteux, la prise en charge percutanée des pathologies valvulaires sont de plus en plus proposées actuellement chez les patients à l'effort, mais qui n'ont pas plus d'insuffisance cardiaque, mais qui ont une perte de connaissance, palpitations récurrentes, mais dans certaines cas et dans un premier temps, le patient ne se plaint d'aucun symptôme, la découverte se fait alors au décours d'un examen de routine. De nos jours, grâce à la politique de sensibilisation appliquée depuis quelques années, la population est suffisamment alertée et informée sur les signes motivant une consultation en cardiologie. D'ailleurs, les douleurs thoraciques, la fatigabilité à l'effort sont les motifs les plus fréquemment rencontrés dans la pratique de tous les jours. Heureusement, dans la majorité des cas, le bilan est normal.

Quelles sont les avancées récentes dans le domaine des traitements cardiovasculaires et quelles perspectives offrent-elles pour l'avvenir de la cardiologie ?

Il y a la consultation externe, le service d'hospitalisation, le plateau d'exploration non invasive, le cathlab.

Annuellement, plus de 700 procédures invasives sont réalisées au cathlab, donc des angiographies, des angioplasties, implantation de stimulateur cardiaque, ablation. Hospitalisation en cardiologie et chirurgie cardiaque, 600 patients dont 500 CEC. En consultation de 12 000 patients, dont 6 500 en cardiologie. L'exploration non invasive aux environs de 1 300.

Combien de patients sont pris en charge chaque semaine ?

La recherche est intarissable en médecine de façon générale, et en cardiologie de façon plus précise. En sus des examens habituels, l'échotomographie-oesophagienne, l'établissement dispose des moyens diagnostics tels que l'IRM cardiaque dans la maladie coronarienne et structurelle, le coro scanner qui est l'examen dont l'indication s'élargit offrant une meilleure valeur diagnostique. La scintigraphie myocardique, l'échocardiographie de stress. Consultations externes : 6 000 à 8 000 consultations externes. Procédures invasives au cathlab : 400 à 500 procédures, toute hospitalisations cardiaques – chirurgie cardiaque confondues : 60 patients par cardiologue, et médecin nucléaire.

TUNISIE

La BEI accorde des prêts et aides pour soutenir les PME et des projets d'infrastructures

La Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé mardi l'octroi de prêts et aides à la Tunisie pour 450 millions d'euros, en soutien aux PME et à des projets d'infrastructures dans le pays.

Il s'agit de "nouveaux soutiens financiers" en faveur de la Tunisie, ciblant "des projets à fort impact pour les populations et pour le développement économique et social du pays", a précisé la BEI, une institution de l'Union européenne (UE). Ces financements seront officiellement dévoilés pendant un Forum tunisien de l'investissement mercredi et jeudi à Tunis, auquel participera le nouveau vice-président de la BEI en charge des financements au Maghreb, Ioannis Tsakiris. Ces aides "joueront un rôle crucial dans la création d'emplois, la stimulation de l'innovation et la promotion

d'un développement équilibré au bénéfice de tous les Tunisiens", a assuré M. Tsakiris dans un communiqué. Tous les prêts seront accordés à des conditions avantageuses en termes de taux et d'échéances, a précisé la BEI.

Dans le détail, une ligne de crédit de 170 millions d'euros sera allouée à "un soutien renforcé des micro, petites et moyennes entreprises qui constituent 90% des entreprises du pays et emploient 60% de la main d'œuvre". Un projet accompagné d'une subvention de l'UE de 8 millions d'euros.

La BEI a prévu également un fi-

nancement de 210 millions d'euros pour moderniser l'axe routier "stratégique" entre Sfax (Centre-est), la deuxième ville de Tunisie, et Kasserine (Centre-ouest). Un troisième prêt de 45 millions contribuera à financer le projet européen d'interconnexion électrique Elmed entre la Tunisie et l'Italie, devant transporter de l'énergie durable. La BEI accordera en outre une subvention de 25 millions d'euros à la modernisation (rénovation et informatisation) des établissements scolaires tunisiens, complétant un prêt de 40 millions octroyé l'an passé.

NORD-OUEST DU NIGERIA

Des hommes armés tuent 26 personnes dont quatre policiers

Des hommes armés appartenant à des gangs criminels ont tué 26 personnes, dont quatre policiers, et en ont enlevé des dizaines d'autres lors d'un raid dans un village du nord-ouest du Nigeria, ont déclaré la police et un responsable local.

"Les bandits ont attaqué le village de Gidan Boka dimanche soir, tuant 26 personnes et enlevant des dizaines d'ha-

bitants, principalement des femmes et des enfants", a déclaré Anas Isa, administrateur politique du district de Kankara, dans l'Etat de Katsina. La police de Katsina a confirmé dans un communiqué lundi soir la mort de 26 personnes.

"Les bandits armés ont attaqué le village de Gidan Boka, tuant 15 personnes et en blessant deux autres", indique le

communiqué de la police. "Ils ont également tendu une embuscade à notre équipe de patrouille et tué quatre policiers et deux membres du corps de surveillance communautaire de l'Etat de Katsina", a précisé le communiqué. Katsina est l'un des nombreux Etats du nord-ouest et du centre du Nigeria terrorisés par des gangs lourdement armés, appellés

"bandits", qui procèdent à des raids dans les villages, brûlent et pillent les maisons et enlèvent les habitants contre rançon. Ces criminels, qui établissent des camps dans une immense forêt située à cheval sur les Etats de Zamfara, Katsina, Kaduna et Niger, ont également procédé ces dernières années à des enlèvements massifs d'élèves dans les écoles.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Au moins 57 civils tués par les ADF en une semaine (ONU)

Au moins 57 civils ont été tués en une semaine dans les attaques perpétrées par les rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF) dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), du 3 au 8 juin, a annoncé lundi le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Les ADF, affiliés au groupe autoproclamé "Etat islamique en Afrique centrale", sont connus pour leurs activités violentes dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, qui sont en état de siège depuis mai 2021, et où les autorités militaires et politicières remplacent

l'administration civile. Plus de 900.000 personnes nouvellement déplacées ont été enregistrées entre janvier et avril 2024, portant le nombre total de déplacés à environ 7,3 millions dans le pays, dont plus de 5,6 millions dans les trois provinces orientales, à savoir le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri, notent les observateurs.

L'expansion des combats vers des zones considérées comme refuges pour les populations déplacées oblige ces dernières à des mouvements incessants qui les fragilisent en permanence, a alerté l'ONU. "J'appelle tous les groupes armés et leurs soutiens à respecter

leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme, en protégeant les civils, en garantissant un accès humanitaire sans entrave, et en permettant aux opérations humanitaires de se dérouler afin que les organisations puissent apporter une assistance vitale aux populations dans le besoin", a exhorté le coordonnateur résident de l'ONU, Bruno Lemarquis, dans un communiqué. Selon l'OCHA, le plan de réponse humanitaire 2024 pour la RDC n'est financé qu'à 23%, avec seulement 590 millions de dollars américains reçus sur les 2,6 milliards de dollars requis.

SOUDAN

Plus de dix millions de déplacés par la guerre (OIM)

Plus de 10 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du Soudan en raison de la guerre qui a débuté en avril 2023 et de précédents conflits, selon les statistiques publiées mardi par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Depuis le début de la guerre entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), 7,26 millions de personnes ont fui leur domicile pour se réfugier dans d'autres régions du Soudan, chiffre qui s'ajoute aux 2,83 millions de personnes déjà déplacées

par des conflits antérieurs, a précisé cette organisation des Nations unies.

Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide se livrent une guerre qui a fait environ 15 000 morts. Les appels de l'ONU et de la commu-

nauté internationale se sont multipliés pour épargner au Soudan une catastrophe humanitaire qui pourrait pousser des millions de personnes à la famine et à la mort, en raison des pénuries alimentaires dues aux combats qui se sont étendus à 12 des 18 Etats du pays.

SÉNÉGAL

Début de la production de pétrole

La compagnie australienne Woodside Energy a annoncé mardi avoir commencé à extraire du pétrole du champ de Sangomar au large des côtes du Sénégal, faisant entrer ce dernier dans le cercle des pays producteurs d'hydrocarbures.

"Woodside a procédé à la première extraction de pétrole du champ de Sangomar, menant à bien la livraison du premier projet pétrolier offshore du pays", a indiqué dans un communiqué la compagnie qui opère le champ avec la

Société des pétroles du Sénégal (Petrosen). Le champ en eaux profondes, à environ 100 km au sud de Dakar, contient du pétrole et du gaz. Le projet vise une production de 100.000 barils par jour.

APS

SOUDAN DU SUD

20 millions de dollars pour aider 4 Etats

La Coordinatrice de l'aide humanitaire au Soudan du Sud, Anita Kiki Gbeho, a annoncé mardi un don de 20 millions de dollars du fonds d'aide humanitaire du pays SSHF au profit des régions d'East Aweil dans la province du Bahr el Ghazal du Nord, de Nasir dans la province du Haut-Nil et de Rubkona dans l'Unité et Pibor dans la province administrative du Grand Pibor.

Un communiqué publié par le Bureau de coordination de l'aide d'urgence des Nations Unies (OCHA) de la ville de Juba au Soudan du Sud, cite Mme Gbeho disant que "les habitants de ces zones sont confrontés à une très mauvaise situation et ont besoin d'aide. Ces fonds serviront à répondre à leurs besoins alimentaires urgents et à assurer la prospérité des communautés qui les ont accueillis ainsi que des personnes revenues du Soudan, actuellement en guerre".

Cette allocation de fonds vise, selon la coordinatrice, à accroître le financement direct des ONG nationales de la société civile. L'allocation de 20 millions de dollars poursuivra et complétera les allocations de financement précédentes, dont 16 millions de dollars alloués par le Fonds général pour les interventions d'urgence en septembre 2023. Les besoins humanitaires du pays pour l'année 2024 nécessitent une aide de 1,8 milliard de dollars pour soutenir 6 millions de personnes à travers le Soudan du Sud.

MALAWI

Aucun survivant dans l'accident d'avion du vice-président (officiel)

Aucun passager n'a survécu à l'accident d'avion qui transportait le vice-président du Malawi et neuf autres personnes, a annoncé, mardi, le président du Malawi, Lazarus Chakwera. "L'avion a été retrouvé et je suis profondément triste et désolé de vous informer qu'il s'agit d'une terrible tragédie", a déclaré M. Chakwera dans une adresse télévisée, au lendemain de la disparition de l'appareil près de Mzuzu, dans le nord-est du pays.

L'épave de l'avion porté disparu qui transportait le vice-président du Malawi, Saulos Chilima, a été retrouvée mardi, selon des médias sur place. L'avion militaire avait disparu des radars lundi après avoir échoué à atterrir en raison d'une mauvaise visibilité. Élu pour la première fois vice-président en 2014, Saulo Chilima, 51 ans, une figure politique charismatique au discours sévère, est très populaire au Malawi, en particulier parmi les jeunes.

Alors qu'il se rendait à des obsèques, son avion parti de la capitale Lilongwe lundi matin après 09h00 (heure locale), a été empêché d'atterrir dans la ville de Mzuzu en raison du mauvais temps et enjoint de faire demi-tour, avant de disparaître des radars, selon la présidence malawite.

M. Chilima avait pris place dans l'avion avec neuf autres personnes pour se rendre à Mzuzu, à 370 km au nord-est, et assister aux funérailles d'un ancien membre du gouvernement. L'ancienne Première dame du Malawi, Shanil Dzimbiri (Muluzi), était également à bord.

ETHIOPIE

Réouverture de l'aéroport d'Axoum plus de trois ans après sa fermeture

L'aéroport éthiopien d'Axoum a rouvert dimanche pour les vols commerciaux, plus de trois ans et demi après sa fermeture pendant le conflit qui a fait rage au Tigré, a annoncé une télévision locale. L'aéroport d'Axoum qui avait subi de "lourds dommages" dès le début du conflit, va opérer à partir de dimanche des "vols réguliers après plus de six mois de travaux", selon Tigré TV.

Les premiers vols commerciaux à destination du Tigré avaient repris en janvier 2023 avec des dessertes de la compagnie Ethiopian Airlines entre la capitale Addis Abeba et Mekele, la capitale de la région septentrionale.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: 37.164 martyrs et 84.832 blessés (nouveau bilan)

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre dernier, s'est élevé mardi à 37.164 martyrs et 84.832 blessés, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé.

Un précédent bilan donné par la même source faisait état de 37.124 martyrs et 84.712 blessés. L'armée d'occupation a également commis trois massacres au cours de ces dernières 24 heures faisant 40 martyrs et

120 blessés, ont précisé les mêmes sources, ajoutant que plusieurs victimes sont toujours ensevelies sous les décombres du fait des raids et bombardements sionistes incessants contre l'enclave palestinienne. Outre

le bilan humain, cette agression génocidaire contre la bande de Ghaza, qui dure depuis le 7 octobre 2023, se déroule dans un contexte de famine et de destruction massive.

Des étudiants de l'université belge de Louvain mènent une nouvelle action de protestation

Des étudiants de l'université catholique de Louvain, la KU Leuven (Belgique), solidaires avec la Palestine, ont mené mardi une nouvelle action de protestation devant le bureau du recteur de cette université, dénonçant les collaborations entre leur université et celles de l'entité sioniste, rapporte le quotidien belge "Le Soir".

Les étudiants portaient des sacs-poubelle bleus, en référence aux martyrs palestiniens dans des sacs mortuaires et se sont aussi recouvert la bouche de ruban adhésif pour dénoncer "le manque de dialogue" entre eux et l'université.

Les étudiants ont également diffusé des sons de la violence régnant à Ghaza pour confronter l'université à la situation qui prévaut actuellement dans cette enclave palestinienne en proie, depuis plus de huit mois, à une agression

génocidaire de l'armée d'occupation sioniste.

Plusieurs discussions ont déjà eu lieu entre les porte-parole du collectif des étudiants et le recteur de la KU Leuven. L'action de protestation menée par ces étudiants coïncide avec la réunion du comité d'éthique chargé d'évaluer les collaborations avec les universités de l'entité sioniste.

"Si la KU Leuven devait adhérer aux directives du VLIR (Conseil interuniversitaire flamand, ndlr), il est logique qu'elle mette également un terme à ses collaborations", explique Samier Khalid, porte-parole des étudiants.

"Mais la KU Leuven adhère à la règle selon laquelle seuls les projets qui vont directement les droits de l'homme sont arrêtés, et non les projets qui contribuent indirectement, par l'intermédiaire de l'institution elle-même.

C'est inacceptable", a-t-il ajouté.

Il y a quelques jours, le recteur de la "Vrije Universiteit Brussel (VUB)", a annoncé son intention de rejeter toute collaboration future avec l'entité sioniste et en faire la proposition au conseil académique de la VUB.

Dans une lettre ouverte, 304 collaborateurs de la VUB, dont 62 professeurs, ont demandé au recteur de l'université une réponse concrète sur la manière dont il répondrait aux exigences de l'occupation étudiante du "Hall Jabalia" sur le campus de la VUB.

Les signataires de cette lettre ouverte soutiennent tous les revendications des étudiants. Ils exigent aussi que la VUB assume la responsabilité de conduire le Conseil interuniversitaire flamand (VLIR) vers un "désinvestissement" des relations académiques et commerciales avec l'entité sioniste.

Les étudiants belges qui occupent des bâtiments de plusieurs universités pour dénoncer l'agression contre Ghaza se sont unis autour d'une déclaration commune, annoncée il y a quelques jours. Les universités concernées sont l'UGent, l'ULiège, la KU Leuven, l'ULB, la VUB, l'UCLouvain et l'UAntwerpen.

Dans leur déclaration conjointe, les étudiants ont présenté une liste de revendications adressées aux universités. Ils demandent notamment que ces institutions mettent en place un boycott académique "total" des établissements et des entreprises complices de la perpetration de l'apartheid en Palestine occupée. Fin mai, l'Université libre de Bruxelles (ULB) avait annoncé sa décision de suspendre ses accords et projets institutionnels de recherche avec les universités de l'entité sioniste.

Pas d'alternative à l'UNRWA pour la réponse humanitaire à Ghaza, réitère le chef de l'agence

Le chef de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a réaffirmé mardi qu'il n'y avait pas d'alternative à l'agence onusienne pour la réponse humanitaire indispensable dans la bande de Ghaza, ravagée par une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023. S'exprimant lors de la conférence sur la réponse humanitaire d'urgence à Ghaza, tenue en Jordanie, Lazzarini a déclaré que

l'UNRWA est "l'épine dorsale et le cœur battant de la réponse humanitaire à Ghaza", et qu'"il n'y avait pas d'alternative" à cette agence onusienne. Il a renouvelé un appel urgent à "mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat, à renforcer la réponse de la communauté internationale à la catastrophe humanitaire générée par la guerre qui a débuté en octobre dernier et à améliorer le soutien opérationnel et logistique pour répondre aux immenses besoins humanitaires

de la population de Ghaza". Lazzarini a également exhorté à "préparer un relèvement rapide, y compris l'éducation, pour plus de 600 000 enfants actuellement privés d'éducation et sur le point de devenir une génération perdue". Il a appelé à des actions et à des engagements fermes pour une "réponse collective et coordonnée afin de faire face à la tragédie humanitaire à Ghaza dans l'intérêt de ses civils, dans l'intérêt de la stabilité et d'un avenir meilleur dans la région".

LIBAN

Un martyr dans une frappe sioniste

Une personne est tombée en martyr mardi dans une frappe sioniste sur le sud du Liban, a annoncé un média d'Etat. Selon l'Agence nationale d'information, un civil a été "gravement blessé dans une frappe de drone" sur Naqoura, une localité frontalière, avant de décéder. L'Office des Eaux du sud du Liban a annoncé la mort en martyr de l'un de ses fonctionnaires qui "accomplissait son devoir

pour garantir l'approvisionnement en eau" de la région. L'entité sioniste a intensifié ses attaques contre le Liban notamment dans le sud du pays depuis le 7 octobre 2023, date du lancement de l'agression génocidaire contre la bande de Ghaza en Palestine occupée. Ces agressions ont fait presque 450 martyrs libanais, selon des sources de sécurité libanaises.

IRAN

Six candidats autorisés pour la présidentielle du 28 juin

Six candidats ont été autorisés en Iran à concourir à l'élection présidentielle du 28 juin destinée à remplacer Ebrahim Raissi, décédé dans un accident d'hélicoptère en mai, a annoncé dimanche le ministère de l'Intérieur aux médias.

Ces candidats ont été sélectionnés par le Conseil des gardiens de la Constitution, un organe chargé de superviser le processus électoral, parmi les 80 personnalités ayant déposé leur candidature. Parmi les candidats qui pourront faire campagne, figurent le président du Parlement Mo-

hammad-Bagher Ghalibaf, le maire de Téhéran Alireza Zakani et Saïd Jalili, l'ancien négociateur du dossier nucléaire.

Ont été également sélectionnés Amir Hossein Ghazizadeh Hashemi, le chef de la Fondation des martyrs, et Mostafa Pourmohammadi, un ancien ministre de l'Intérieur. Le seul réformateur en lice est Massoud Pezeshki, un député de la ville de Tabriz (nord-ouest) et ancien ministre de la Santé.

En revanche, le Conseil a disqualifié le populiste Mahmoud Ahmadine-

jad, qui souhaitait retrouver le poste de président qu'il a occupé de 2005 à 2013. Il avait déjà été écarté aux présidentielles de 2021 et 2017. Un autre vétéran de la République islamique, Ali Larjani, ancien président du Parlement considéré comme modéré, a également été rejeté. Les élections devaient initialement avoir lieu en 2025, mais leur date a été avancée après la mort du président Ibrahim Raissi, le 19 mai, dans un accident d'hélicoptère survenu dans une zone montagneuse du nord de l'Iran.

APS

ESPAGNE

Plainte contre le frère du Premier ministre pour détournement de fonds

Un collectif espagnol a porté plainte contre le frère du Premier ministre, Pedro Sanchez pour détournement de fonds, donnant lieu à l'ouverture d'une enquête par la justice, a-t-on indiqué mardi de source judiciaire.

Le collectif Manos limpias (Mains propres) a porté plainte contre un responsable et deux employés administratifs de la région de Badajoz (sud-ouest), dont le frère du Premier ministre espagnol.

Contacté par une agence de presse, le tribunal de Badajoz a confirmé avoir ouvert une enquête visant le président socialiste de l'autorité en charge de la province de Badajoz et deux employés de cette administration, sans toutefois citer nommément le frère de M. Sanchez. Ces trois personnes sont soupçonnées notamment de détournement de fonds, de trafic d'influence et de délits contre l'administration et le fisc.

Selon la presse espagnole, Manos Limpias accuse notamment David Sanchez, "responsable du spectacle", vivant au sein de l'autorité provinciale, de recevoir un salaire financé par des deniers publics sans se rendre, et le devrait, sur son lieu de travail.

Manos Limpias a déjà déposé plainte contre Begona Gomez, l'épouse du Premier ministre, devant un tribunal madrilène qui a ouvert mi-avril une enquête pour corruption et trafic d'influence à son encontre. La semaine dernière, le juge d'instruction en charge du dossier a annoncé qu'elle avait été citée à comparaître le 5 juillet.

AUTRICHE

Des législatives le 29 septembre

Les prochaines élections législatives en Autriche auront lieu le 29 septembre, a annoncé mardi le chancelier conservateur Karl Nehammer, au lendemain du scrutin européen qui a vu l'extrême droite arriver en tête dans le pays alpin. "Lors de la réunion du Conseil des ministres" prévue mercredi, "la date du 29 septembre sera fixée pour les élections nationales", a écrit sur X Karl Nehammer, mettant fin à un suspense qui courrait depuis plusieurs mois. Les conservateurs, au pouvoir depuis 1987 dans ce pays d'Europe centrale, sont arrivés pour la première fois dimanche en seconde position derrière l'extrême droite dans un scrutin national, mais ils se tiennent dans un mouchoir de poche. Le parti nationaliste FPÖ est aussi donné gagnant des législatives, avec un score estimé entre 26 et 31% selon les sondages, contre quelque 21% pour le parti conservateur OVP, au coude-à-coude avec les sociaux-démocrates. Ces élections se tiennent cinq ans jour pour jour après le précédent scrutin qui avait vu l'avènement inédit d'une coalition entre les conservateurs emmenés par le jeune Sebastian Kurz et les Verts. Le précédent gouvernement formé par l'OVP avec l'extrême droite avait chuté avec fracas à la suite d'accusations de corruption, qui avaient d'ailleurs rattrapé M. Kurz lui-même à l'automne 2021. Son ministre de l'Intérieur Karl Nehammer lui a succédé peu après à la chancellerie.

MEXIQUE

La présidente ouverte au dialogue sur la réforme du pouvoir judiciaire

La présidente élue du Mexique, Claudia Sheinbaum, s'est montrée lundi ouverte au dialogue sur un sujet sensible qui a agité les marchés, la réforme du pouvoir judiciaire, lors de sa première conférence de presse depuis l'élection du 2 juin. La future présidente qui prendra ses fonctions le 1er octobre, a indiqué qu'elle recevrait mardi une "délegation" du président américain Joe Biden, sans autre détail. Mme Sheinbaum a aussi promis une "large" discussion sur le thème de la réforme du pouvoir judiciaire lancée par son prédécesseur Andres Manuel Lopez Obrador, qu'elle a rencontré juste avant la conférence de presse. La bourse de Mexico et le peso mexicain ont baissé la semaine dernière, en réaction à la large victoire du Mouvement pour la régénération nationale (Morena) au pouvoir à la présidentielle et aux législatives. Morena et ses alliés ont obtenu la majorité qualifiée des deux-tiers au Congrès des députés et pourraient en faire de même au Sénat, d'après les estimations de l'Institut national électoral (INE). Les résultats définitifs des législatives seront connus dans les prochains jours. Cette super-majorité des deux-tiers leur permettrait d'adopter des révisions constitutionnelles, comme celle du pouvoir judiciaire. La réforme propose entre autres que les membres de la Cour suprême et les autres magistrats soient désignés par un "vote populaire", et non plus nommés.

UNESCO

L'Algérie élue membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

L'Algérie a été élue, mardi à l'unanimité, membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour le mandat 2024-2028, représentant le groupe arabe, au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris, et ce lors de la 10e Assemblée générale des Etats signataires de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, en présence des représentants de 178 pays, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Ce choix "dénote la confiance que la Communauté internationale en l'Algérie et en sa politique nationale sérieuse pour la sauvegarde, la promotion et le développement de son riche patrimoine culturel immatériel", soulignant que "l'élection de l'Algérie au sein de ce comité constitue le couronnement de ses efforts, en faveur du patrimoine culturel immatériel. Elle incarne, également, son leadership en matière de patrimoine culturel au niveau mondial et la présence active de notre pays dans la dé-

fense des éléments de notre patrimoine culturel immatériel au sein de l'UNESCO, où de nombreux éléments et manifestations de ce patrimoine ont été inscrits sur les listes de l'organisation".

Le communiqué a rappelé que l'élection de l'Algérie en qualité de membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, "intervient dans le cadre des travaux de la 10e session de l'Assemblée générale des Etats signataires de la

Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, au cours de laquelle ont été élus les membres du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine immatériel pour un mandat de 4 ans".

Créé en 2003 à l'issue de la signature de la convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en octobre de la même année, le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine immatériel compte parmi les principaux comités de l'Unesco.

HOMMAGE

Sid Ahmed Agoumi primé lors de la première édition du Prix Afaneen El Djazaïr

Le groupe public Madar Holding a organisé, lundi soir à Alger, la première édition du Prix Afaneen El Djazaïr, qui a été décerné à l'artiste Sid Ahmed Agoumi pour sa riche carrière artistique et ses œuvres intemporelles au cinéma et au théâtre.

La cérémonie de remise du Prix Afaneen El Djazaïr a été présidée par le PDG de Madar Holding, Charaf Eddine Amara, à l'hôtel El Aurassi, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, ainsi que des présidents des conseils consultatifs de la Jeunesse et de la société civile, de députés, de directeurs de médias et de personnalités artistiques et sportives.

À cette occasion, le PDG de Madar Holding a précisé que la création de ce prix "participe de l'intérêt majeur que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Teb-

boune, à la culture et aux arts, comme en témoignent la dynamique actuelle et les nombreuses réalisations dans le secteur". "Pour nous, les priorités de l'Etat algérien sont l'affaire de tous, d'où notre initiative", a-t-il expliqué.

Ce prix annuel qui se veut une reconnaissance envers ceux qui excellent dans leur domaine au service de l'Algérie, a souligné M. Amara, ajoutant que son groupe entendait ainsi contribuer à la promotion des arts et de la culture, mais aussi de tous les autres domaines qui font le rayonnement de l'Algérie.

Sur le choix de Sid Ahmed Agoumi comme premier lauréat de ce prix, M. Amara a précisé que "cet artiste s'est distingué par son immense talent, son sérieux et son dévouement tout au long de sa carrière au théâtre, au cinéma et à la télévision". Exprimant sa reconnaissance pour cette distinction, Sid Ahmed Agoumi a tenu à rendre hommage au public algérien. "C'est lui qui nous pousse à donner le meilleur de nous-mêmes", a-t-il dit.

TOURISME

Prorogation au 20 juin du délai de participation au concours du Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique (ministère)

Le jury du Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique a annoncé la prorogation, au 20 juin, du délai de participation à ce concours, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Communication.

Ce Prix comprend les catégories suivantes: Meilleur article touristique, meilleur reportage télévisé, meilleur reportage radiophonique, meilleur

site web pour la promotion du tourisme algérien et meilleure application numérique. Cette initiative vise, ajoute le communiqué, "la promotion de la destination touristique Algérie à l'intérieur et à l'extérieur et à mettre en avant les efforts des hautes autorités du pays visant à consolider le tourisme en interne et à démontrer ses atouts et ses potentialités", sachant

que les lauréats seront remis aux gagnants le 25 juin à l'occasion de la journée nationale du tourisme.

Dans ce cadre, la commission invite les personnes désirent participer à ce concours à télécharger le formulaire de candidature via le lien suivant: <https://www.ministerecommunication.gov.dz/ar/file/7693> et à envoyer le dossier de participation complet.

MÉDÉA

Une exposition de photographies pour célébrer le riche patrimoine national

Une exposition de photographies reflétant et célébrant la richesse et la diversité du patrimoine matériel et immatériel national s'est ouverte, mardi, au niveau du Musée public national des arts et des traditions populaires de Médéa.

Déclinée sous le thème "notre patrimoine, notre identité", cette exposition englobe une sélection de photographies réalisées par les participants au concours de photographie sur le patrimoine organisé fin avril dernier par le musée public national des arts et des traditions populaires.

Au total, 73 photographies issus de 33 wilayas du pays, parmi lesquelles Adrar, Batna, Annaba, Ghardaïa, Bordj-Bou-Arréridj, Sidi-Belabes, Bejaia, Laghouat, Alger et Médéa, ont participé à ce concours qui visait à mettre en relief la richesse du patrimoine national, a indiqué la directrice du musée, Samia Younsi.

"Le concours a servi de contexte pour mettre en valeur l'important potentiel patrimonial qui recèle notre pays et immortaliser cette diversité qui caractérise notre patri-

moine matériel et immatériel au moyen de la photographie", a-t-elle dit.

L'exposition est une invitation au voyage et à la découverte des nombreux sites historiques et monuments à travers le territoire national et à redécouvrir également des traditions et des coutumes anciennes qui appartiennent à notre patrimoine, tels que la +sibba+, danse traditionnelle du Sahara, la fantasia ou la pratique du henné", a souligné la même responsable.

Les trois lauréats de ce concours ont été distingués, en marge de cette exposition qui "s'inscrit en prolongement des démarches entreprises depuis quelque temps pour participer à la promotion du tourisme culturel au niveau de nos régions", a fait savoir la directrice du musée.

Il s'agit des photographes Abdelkrim Hadj Kouider de Ghardaïa pour sa photo "Foursan Bladi", Zine-Elabidine Beda de Batna auteur de la photo sur le festival "Amenayé" de fantasia et, enfin, Mohamed Azzouz d'Adrar pour sa photographie d'un artisan bijoutier.

MUSIQUE

L'Algérie invitée d'honneur du 17e "Festival Assalamalekoum" à Nouakchott

Des artistes algériens participent au 17e Festival "Assalamalekoum", prévu du 11 au 19 juin dans la capitale mauritanienne Nouakchott, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué. L'Algérie, invitée d'honneur de cette édition, sera représentée par une pléiade d'artistes dont le groupe de musique "El Ferda", Abdou Salam, "DJ Djalil Palermo", "DJ Dhaker" et "DJ Moulaye" aux cotés d'artistes tunisiens et sénégalais en plus d'artistes de la scène mauritanienne.

Le choix de l'Algérie, comme invitée d'honneur de cette édition, est motivé par la volonté de "mettre en exergue les liens historiques qui unissent les peuples de Mauritanie et d'Algérie", expliquent les organisateurs qui se réjouissent, d'autre part, du niveau de collaboration bilatérale entre les deux pays dans le domaine artistique.

Parallèlement aux spectacles de musique, le festival propose également des ateliers interactifs et des conférences en lien avec la musique, notamment les nouvelles tendances et l'industrie musicales. Organisé depuis 2008 par l'association éponyme avec le soutien du ministère de la Culture mauritanien, le Festival "Assalamalekoum" vise à "faciliter les échanges interculturels" et la promotion de spectacles.

13^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA

Six pays annoncent leur participation

Six compagnies théâtrales issues d'autant de pays ont annoncé leur participation au 13^e festival international de Bejaïa, prévu du 10 au 18 octobre prochain, a fait savoir lundi le commissariat du festival. Des troupes théâtrales de Tunisie, de Russie, d'Italie, de France, de Côte d'Ivoire et de Palestine ont, pour l'heure, confirmé leur participation au festival, "encouragées par le contexte de leur programmation qui leur permet d'inscrire Bejaïa et l'Algérie dans leurs rendez-vous annuels", a expliqué Boualem Chouali, le chargé de communication du festival.

Il a précisé que la liste n'est pas définitive, et que d'autres troupes, notamment celles établies en Amérique latine, ont émis leurs intérêts d'y prendre part. M. Chouali a par ailleurs, précisé que l'événement se déroulera comme à l'accoutumée, au théâtre "Abdelmalek Bouguermouh", retenu pour accueillir en "in", les troupes étrangères, et la salle de spectacle de la maison de la culture, réservée, dans sa version "off" aux troupes nationales.

Ces dernières vont être choisies parmi celles qui s'étaient distinguées dans les différentes manifestations théâtrales nationales, à l'instar du festival du théâtre professionnel, a ajouté Boualem Chouali, soulignant que ces troupes sont programmées également pour déployer et montrer leurs spectacles dans une dizaine de communes de la wilaya.

L'animation générale du festival quant à elle, va se décliner, dans la même résonance que celle déployée en 2023, du fait de son succès antérieur auprès du public, a relevé la même source. Ainsi en est le cas pour les enfants qui vont pouvoir suivre des spectacles au sein même de leurs établissements, ou se déplacer sur le lieu focal des prestations qui seront organisées quotidiennement à la maison de la culture, a encore ajouté Boualem Chouali, qui a précisé que l'expérience, a été "auréolée d'un succès total"

Le cas vaut aussi pour les rencontres scientifiques autour du théâtre et de ses pratiques, organisées à l'université, et qui chaque année draine des centaines d'étudiants et de professionnels. Pour la circonstance, l'événement, auquel va être associé le centre national de recherche en langue et culture Amazigh, va s'articuler autour du thème de "l'adaptation dans le théâtre Amazigh". Le programme du 14^e festival international du théâtre de Bejaïa prévoit également un symposium spécial consacré aux questions palestiniennes et sahraouies. Le programme du festival s'annonce d'ores et déjà alléchant et promet de rendre ses lettres de noblesse à l'art scénique dans la wilaya, qui a connu ces dernières années un fort tassement du fait de la conjonction de plusieurs facteurs limitatifs, notamment la fermeture du théâtre Abdelmalek Bouguermouh, suite au séisme qui l'a ébranlé en mars 2021 et 2022, et la crise sanitaire de la covid-19, entre autres.

APS

L'ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

"MOUDJAHID HOCINE AIT AHMED".

De nouvelles structures pédagogiques inaugurées

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, accompagné du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid ont inauguré, mardi à Alger, des structures pédagogiques au niveau de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU) "Moudjahid Hocine Ait Ahmed".

A cette occasion, les deux ministres ont procédé à l'inauguration du Centre de développement de l'entrepreneuriat, la Maison de l'intelligence artificielle et un terrain de football, outre le lancement de la bibliothèque électronique de l'EPAU et le système de gestion électronique des documents.

Dans le même sillage, MM. Baddari et El-Mahdi Oualid ont visité une exposition sur les projets innovants, les brevets d'invention et les projets des start-up, où ils ont eu un échange avec les étudiants ayant donné des explications concernant leurs projets dans le recours aux technologies en architecture et en urbanisme.

Il a, également, rappelé les efforts du ministère basés sur "la transformation des idées innovantes en produits économiques commercialisables et susceptibles de contribuer à la création de la richesse et de postes d'emploi au profit des diplômés universitaires, ainsi que le développement du niveau de la formation universitaire dans l'objectif de le rendre en mesure de suivre les évolutions, et la réalisation de progrès dans le classement mondial des établissements du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique auquel le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accorde une grande importance".

Il a, aussi, exhorté les étudiants à "fournir plus d'efforts et à s'engager dans le monde de l'entrepreneuriat en sus de tirer profit de leurs potentialités intellectuelles", rappelant les mesures prises en ce qui concerne l'encouragement des étudiants à valoriser les résultats de leurs projets "en vue d'une contribution efficace dans la réalisation du développement économique du pays". De son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a indiqué qu'avec l'inauguration du Centre du développement de l'entrepreneuriat au sein de cette Ecole, le nombre total de ces centres atteindra les 103 structures réparties à travers les établissements du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, incitant les étudiants à s'intégrer dans le monde de l'entrepreneuriat, étant un domaine permettant de transformer les idées en projets réalisables sur le terrain.

A noter que cette Ecole veille à "accompagner 13 projets de brevets d'invention ainsi que 4 start-up, et préparer la soutenance d'environ 40 projets dans les semaines à venir", a indiqué la directrice de l'école, Kahina Amel Djair.

GOOGLE

Un mode antivol pour smartphone sera testé au Brésil

Google a annoncé mardi que le Brésil serait le premier pays à tester un système utilisant l'intelligence artificielle (IA) pour bloquer automatiquement les smartphones utilisant le système Android en cas de vol.

Le plus grand pays d'Amérique latine n'a pas été choisi par hasard: on y recense près de deux vols de téléphones mobiles par minute, notamment dans les grandes métropoles comme São Paulo ou Rio de Janeiro. "Les retours des Brésiliens ont inspiré des fonctions (d'Android) contre

le vol et ce pays sera le premier à les tester", a expliqué Fabio Coelho, patron de Google au Brésil.

La version pilote sera disponible pour les usagers brésiliens à partir de juillet. La principale nouveauté consiste en un système "qui utilise l'intelligence artificielle pour détecter si quelqu'un arrache votre téléphone de votre main et tente de s'enfuir en courant, à vélo ou en voiture", détaille Google. "Si un mouvement associé au vol est détecté, l'écran du téléphone sera rapidement bloqué

pour éviter que les voleurs aient facilement accès à vos données", précise le groupe. Autre nouveauté annoncée: la possibilité de bloquer l'accès aux données de l'appareil à distance sans avoir besoin de mot de passe, mais en utilisant seulement le numéro de téléphone.

Une autre fonction permet d'effectuer ce blocage même si le smartphone n'est pas connecté à internet.

Principal concurrent de Google pour les systèmes opérationnels de téléphonie mobile, Apple

avait lancé des fonctions antivol pour son système iOS en janvier dernier.

Selon les dernières données publiées par l'ONG de référence Forum de Sécurité publique, le Brésil a enregistré près d'un million de vols de téléphones en 2022, soit 1,9 par minute, une augmentation de 16,6% par rapport à l'année précédente.

L'an dernier, le "gang des bicyclettes" a défrayé la chronique à São Paulo, multipliant les vols de téléphones à l'arraché commis par des individus à vélo.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE DAR EL BEIDA
COMMUNE D'EL-MARSA
NIF N° : 098416405145618

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'Article 65 alinéa 02 du décret résidentiel n°15/247 Du 19/09/2015. Portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'A.P.C EL- Marsa informe les soumissionnaires concernés par l'Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal N° 01/2024 portant :

- LOT N° 01: REVETEMENT DES RUES LA CARRIER COTE A 2EME TRANCHE.
- LOT N° 02: AMÉNAGEMENT DE L'ENTRE SECONDAIRE DU STADE COMMUNAL.

Apparu dans les quotidiens nationaux DK NEWS ET EL-ITIHAD; ANEP N° 24160111143

Qu'a l'issue de l'ouverture des plis et l'évaluation des offres, les résultats de l'évaluation des offres, et en application des critères fixe à l'article 27 du cahier des charges les travaux ont été attribué provisoirement aux soumissionnaires suivant :

N° du plis	DESIGNATION DU PROJET	L'attributaire provisoire	N° N.I.F	Note technique	Montant corrigé en TTC	Délais d'exécution	Critère du choix
01	LOT N° 01: revetement des rues la CARRIER cote a 2eme tranche	S.A.R.L SMZTP	00130908 0814781	32 P	8.932.616,00 DA	02 mois	Moins disant Pour le lot n° 01
02	LOT N° 02: aménagement de l'entre secondaire du stade communal	SARL STRAPHYB	00091609 7976522	41.50 P	9.004.492,00 DA	01 mois	Moins disant Pour le lot n° 02

Tout soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément à l'article 82 alinéa 01 du décret résidentiel n°15/247 Du 19/09/2015. Portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les autres soumissionnaire seront invités de se rapprocher du bureau des marchés publics au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché conformément à l'article 82 alinéa 04, à prendre connaissance des résultats détaillés de leurs candidatures offres technique et financière pour leur communiquer les résultats par écrit.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DU MARCHE ET DE SUIVI ET D'URBANISME
SERVICE DU MARCHE
NO FISCAL: 2817005959
N° 89/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 65 alinéa 2 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de L'Assemblée populaire communale de M'sila, informe les soumissionnaires ayant participé à avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°09/2024 paru dans les journaux suivants:

- السلام اليوم : 19/05/2024
- El Hayat El Arabiya : 19/05/2024.

Conformément au après jugement des offres du: 05/06/2024 le marché est attribué provisoirement à:

INTITULÉ DE PROJET	ENTREPRISE	N° FISCAL	Montant en TTC (DA)	MONTANT EN TTC (DA) APRÈS CORRECTION	DELAI D'EXÉCUTION	LA NOTE TECHNIQUE	OBSERVATION
REALISATION DE 10 CLASSES AVEC UN MUR DE CLOTURE ET UN BLOC SANITAIRE ET ADMINISTRATIF CITE EL BARADJ	SAHRAOUI SEDDIK	1742803004471	61.064.716,00	61.064.716,00	Douze (12) mois	30.50	Offre Moins Disant

Conformément à l'article 82 du Décret présidentiel n° 15-247 dit au-dessus, tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peu introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, auprès de la commission des marchés de compétence. Les soumissionnaires et les candidats qui sont intéressés de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

TURQUIE

Une amende de près de 15 millions USD infligée à Google

Le Conseil turc de la concurrence a infligé lundi une amende de 482 millions de livres (environ 14,88 millions de dollars) au groupe américain de la technologie Google pour ne pas s'être conformé à une décision liée à des requêtes de recherche d'hôtels. L'organisme de régulation a déclaré dans un communiqué que Google n'avait pas mis en œuvre les "mesures de précaution suggérées pour les recherches d'hôtels", bloquant ainsi les moteurs de recherche locaux concurrents sur sa plate-forme et portant atteinte à la concurrence loyale. L'amende intervient après que le Conseil de la concurrence eut lancé une enquête sur Google en mars et imposé une amende journalière de 0,05% de son chiffre d'affaires de 2023 à partir de la mi-avril jusqu'à ce qu'il se conforme à l'injonction. Cette décision fait suite à une mesure similaire prise par l'autorité de surveillance en mars, lorsqu'elle a émis une injonction provisoire à l'encontre du groupe des réseaux sociaux Meta, citant son potentiel abus de position dominante sur ses plateformes Threads et Instagram.

VOLLEY - NATIONALE 1 MESSIEURS Le "Carré d'As" à partir de mercredi à Chlef

Le tournoi final "Carré d'As" du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, débutera mercredi à la salle OMS Nasri de Chlef, avec quatre équipes en course pour le titre de champion de la saison 2023/2024.

La JSC Ouled Adouane, le WA Tlemcen, l'ES Sétif et l'ASV Blida en découdront durant les trois journées de compétition, pour succéder au NR Bordj Bou Arreridj, champion d'Algérie lors des neuf dernières saisons.

La première journée de compétition, prévue mercredi, sera marquée par deux affiches opposant la JSC Ouled Adouane à l'ASV Blida et le WA Tlemcen à l'ES Sétif, alors que le choc de ce tournoi, programmé jeudi, mettra aux prises les deux premiers à l'issue des play-off: la JSC Ouled Adouane au WA Tlemcen.

A l'issue du tournoi "Carré d'As", qui se jouera en formule "aller simple, le premier et le deuxième joueront la finale pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

Programme du tournoi "Carré d'As" à Chlef :

Mercredi :

JSC Ouled Adouane - ASV Blida (17h00)

WA Tlemcen - ES Sétif (19h00)

Jeudi :

ASV Blida - ES Sétif (17h00)

JSC Ouled Adouane - WA Tlemcen (19h00)

Vendredi :

ES Sétif - JSC Ouled Adouane (17h00)

WA Tlemcen - ASV Blida (19h00).

HANDBALL - EXCELLENCE DAMES (PLAY-OFF)

Le programme du premier tournoi à la salle Harcha

La salle Harcha d'Alger abrite le premier tournoi play-off du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, dont les rencontres auront lieu vendredi et samedi selon le programme suivant:

Jeudi :

NRKG Alger - HBC El Biar (11h00)

HC Mila - MC Alger (13h00)

NRF Constantine - CS Mouloud Mammeri (15h00)

TS Sétif - CF Boumerdes (17h00)

Vendredi :

HBC El Biar - HC Mila (11h00)

CS Mouloud Mammeri - NRKG Alger (15h00)

MC Alger - TS Sétif (16h30)

CF Boumerdes - NRF Constantine (18h00)

NB : le premier au classement à l'issue des trois tournois play-off sera sacré champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

BASKET - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (MESSIEURS)

WO Boufarik-TRA Draria et USMA-NAHD affiches du dernier carré

Les affiches des demi-finales de la Coupe d'Algérie de basket-ball 2024, seniors messieurs, opposant le WO Boufarik (tenant) au TRA Draria et l'USM Alger au NA Hussein-Dey, auront lieu respectivement jeudi et vendredi à la salle OMS de Rouiba, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

La première demi-finale, prévue jeudi (17h00), entre les basketteurs du WO Boufarik à ceux du TRA Draria penche nettement en faveur des gars de la ville des Oranges, vainqueurs des deux dernières éditions, dont celle de 2022 contre Draria (74-60).

En revanche, la deuxième demi-finale, programmée vendredi (17h00) entre l'USM Alger et le NA Hussein-Dey, s'annonce indécise, tant les deux équipes ont affiché le même niveau cette saison. Le Cinq de l'USM Alger, champion d'Algérie 2023 et toujours en course pour conserver son titre, aura tout de même les faveurs des pronostics face aux gars d'Hussein-Dey, qui ont éliminé le MC Alger en quart de finale. Les Boufarikois avaient remporté les deux dernières éditions de l'épreuve en s'imposant devant le TRA Draria (74-60) lors de la finale disputée en juin 2022 et le CSC Gué de Constantine (74-63) en 2023. Programme des demi-finales de la Coupe d'Algérie (seniors messieurs) à la salle OMS de Rouiba:

Jeudi :

WO Boufarik - TRA Draria (17h00)

Vendredi :

USM Alger - NA Hussein-Dey (17h00).

CYCLISME - 43^E ÉDITION DU TOUR DE MAURICE (2^E ÉTAPE) L'Algérien Nassim Saïdi en 8^e position

Nassim Saïdi, sociétaire de l'équipe Madar Pro-Team a terminé en 8^e position lors de la deuxième étape de la 43^e édition du Tour de Maurice, disputée mercredi, sur une distance de 152,90 kilomètres à Beau Plan, confirmant qu'il a été le meilleur des cyclistes algériens engagés.

Nassim Saïdi a enregistré un chrono de 3h34:26", soit le même chrono 3h34:26", que le vainqueur de la course, le Polonais Patryk Stosz, sociétaire de l'équipe Team-Felt-Felbermayer, devant le Mauricien Alexandre Mayer (Saint Piran / 3h34:26") et l'Allemand Arthur Lenné (Team Strock Metropol Cycling / 3h34:26").

Le deuxième meilleur algérien à franchir la ligne d'arrivée a été Azzeddine Lagab (19e/3h39:13), devant ses compatriotes El Khassisib

Amari (55e/3h56:20), Islam Mansouri (58e/3h56:20), Hamza Ma n s o u r i (87e/4h13:06) et Nasrallah Essemiani (89e/4h13:06). Vingt-deux équipes, dont deux algériennes, sont engagées dans cette compétition, prévue en quatre étapes, du 11 au 14 juin.

Il s'agit de la sélection nationale (seignors/messieurs) de cyclisme sur route et

de l'équipe Madar Pro-Team, qui se trouvent sur place depuis dimanche dernier. La sélection nationale est composée de Mohamed Achraf Amella, Bachir Chennafi, Nasrallah Essemiani, Ashraf Ferhat et El Khacib Sassame, alors que la Madar Pro-Team a retenue Hamza Amari, Islam Mansouri, Azeddine Lagab et Nassim Saïdi. La troisième étape est prévue le jeudi 13 juin, sur une distance de 138,30 kilomètres, entre Cascavelle et Bois Chéri,

alors que la quatrième et dernière étape est prévue le lendemain 14 juin, sur une distance de 116 kilomètres, entre la Plage Publique du Môme et La Peine Magnien.

Après quoi, la sélection nationale et la Madar Pro-Team observeront une journée de repos, avant de reprendre le travail le lendemain, 16 juin, en prenant part à la Clasique Mamouth Courts. Une course sur route prévue sur une distance de 140,7 kilomètres selon les organisateurs.

TENNIS DE TABLE

L'Algérienne Lynda Loghraibi qualifiée aux Jeux Olympiques de Paris

La pongiste algérienne, Lynda Loghraibi, a validé son billet pour les Jeux olympiques 2024 de Paris, grâce à son ranking mondial de la zone Afrique, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT).

Finaliste au dernier tournoi qualificatif organisé du 16 au 18 mai 2024 à Kigali au Rwanda, Loghraibi a finalement décroché sa qualification aux JO de Paris grâce à sa 75^e place au ranking mondial de la zone Afrique.

Le tennis de table algérien obtient son deuxième billet aux JO de Paris après la qualification de Mehdi Bouloussa qui avait remporté la première place lors du tournoi qualificatif organisé à Kigali, en dominant en finale le Congolais Idiouw Sacheed (4-0). Loghraibi devient ainsi le 41^e athlète algérien à avoir validé son billet pour les JO de Paris, en attendant la suite des compétitions de qualification pour les autres disciplines.

Les athlètes qualifiés aux JO de Paris :

Athlétisme : Djamel Sedjati (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Mohamed-Ali Gouaud (800 m)

Aviron : Sid Ali Boudina (Skiff poids léger), Nihad Benchadli (Skiff poids lourds)

Canoë-kayak : Caroll Bouzidi (kayak slalom)

Cyclisme : Nesrine Houili, Yacine Hamza

Badminton (double mixte) : le duo algérien Koceila et Tanina Maameri.

Boxe : Roumaissa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg) et Imane Khelif (66 kg) Jugurtha Aït Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg)

Tir Sportif : Houda Chaabi, Samir Bouchireb, Koceila Adoul

Gymnastique : Kylia Nemmour

Escrime : Salim Haroui (fleuret masculin), sabre féminin par équipe (quatre athlètes)

Luttes associées :

Lutte Gréco-romaine : Abdelkarim Fergat (60 kg), Ishak Ghaiou (67 kg), Abdelkrim Ouakali (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg), Fadi Rouabah (97 kg)

Lutte libre : Fateh Benferdjallah (86 kg)

Lutte féminine : Ibtissam Doudou (50 kg), Chaima Fouzia Aouissi (57 kg)

Voile : Amina Berrichi (IQ Foil), Ramy Boudrouma (IQ Foil)

Halotrophie : Walid Bidani (+102 kg)

Tennis de table : Mehdi Bouloussa et Lynda Loghraibi

Judo : Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), Dris Messaoud (-73 kg) et Belkadi Amina (-63 kg).

TENNIS-COUPE BILLIE JEAN KING (G 4 - ZONE AFRIQUE) 2^E | Victoire de l'Algérie devant le Mozambique (3-0)

L'équipe algérienne féminine de tennis a dominé mardi le Mozambique (3-0), lors de la deuxième journée, poule (B), de la Coupe Billie Jean King (ex Fed Cup), groupe 4 zone Afrique, qui se poursuit à Kigali (Rwanda) jusqu'au 15 juin.

Les matchs du simple ont été remportés, respectivement, par Bouchra Rehab Mebareki devant Ana Vasilis (6-2, 6-1) et Maria Badache face à Angelina Macuacua (6-0, 6-0). La paire algérienne composée d'Inès Ibbou et Amira Benissa s'est

adjugée le match du double devant Helen Khumalo et Llga Adolfo Joao sur le score 6-1, 6-0.

Il s'agit de la deuxième victoire de suite pour la sélection nationale après celle enregistrée lundi devant l'Angola (3-0) pour le compte de la deuxième journée inaugurale. Les algériennes seront exemptées de la 3^e journée prévue mercredi, avant d'enchaîner devant la Tanzanie (jeudi 13 juin) puis la République Démocratique du Congo (vendredi 14 juin).

La poule A est composée du Cameroun, de l'Ethiopie, du Rwanda (pays hôte), du Lesotho et du Togo. L'équipe algérienne comprend dans son effectif, Inès Ibbou, Amira Benissa, Bouchra Rehab Mebareki et Maria Badache. La délégation algérienne est conduite par Mustapha Mekarba, membre du Bureau fédéral de la FAT.

Le capitainat d'équipe est assuré par la joueuse Amira Benissa, rappelle-t-on. Selon le règlement de la compétition, les dix (10) pays sont versés dans deux (02) poules lors du premier tour, qui sera suivi par le play-off pour déterminer la nation qui accédera au groupe 3, zone Afrique en 2025.

La Coupe Billie Jean King, appelée Coupe de la Fédération jusqu'en 1994, puis Fed Cup jusqu'en septembre 2020, est un tournoi mondial de tennis féminin disputé par des équipes nationales, considéré comme l'équivalent de la Coupe Davis chez les Messieurs.

LIGUE 1 MOBILIS (30^{ÈME} ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le CSC à un point de la Ligue des champions, "finale" MCEB-ESBA pour le maintien

La 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi, sera marquée par la "finale" pour le maintien entre le MC El-Bayadh et l'ES Ben Aknoun, alors que le CS Constantine n'aura besoin que d'un seul point pour assurer, à domicile face à l'ES Sétif, sa deuxième place au classement final, synonyme d'une participation à la prochaine édition de la Ligue des champions.

Les yeux seront braqués vendredi vers le stade Zakaria Medjoub d'El-Bayadh qui abritera un match à grand enjeu entre deux équipes qui luttent pour leur maintien parmi l'élite.

Battue mardi lors de la 29e journée à domicile par le CSC (0-1), l'ESBA (15e, 32 pts) devra impérativement l'emporter chez le MCEB (14e, 35 pts) pour espérer se maintenir, face à une équipe qui n'aura besoin que d'un nul pour assurer sa survie.

"On ira à El-Bayadh pour disputer la finale du maintien. Si on mérite vraiment de rester parmi l'élite, on doit absolument gagner ce match", a indiqué l'entraîneur de l'ESBA, Dziri Billel.

De son côté, le MCEB, battu mardi à Oran face au MCO (2-0), partira favori à domicile et devrait son public.

Dans le haut du tableau, le CSC (2e, 53 pts) qui s'est emparé de la deuxième place, à la faveur de son succès à Alger face à l'ESBA, recevra l'ES Sétif (5e, 45 pts), avec l'intention de dérocher au moins le point du nul, qui lui permettra de terminer vice-champion. L'Entente et l'USM Alger (4e, 46 pts), en appel sur le terrain du NC Magra (10e, 38 pts), livreront un duel à distance pour la 4e place, qui pourrait être qualificative à la Coupe arabe des clubs, dans le cas où cette compétition viendrait à être relancée.

Le CR Belouizdad (3e, 50 pts),



qui a hypothéqué ses chances de terminer deuxième, après sa surprisenante défaite à domicile face à l'ASO Chlef (0-1), se rendra à Béchar pour défier la JS Saoura (6e, 40 pts).

Le Chabab aura besoin d'une victoire, cumulée à une défaite du CSC, pour boucler la saison à la deuxième place.

Le "Doyen" recevra le bouclier de champion

Sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire, le MC Alger (1e, 62 pts) disputera son dernier match de la saison à domicile et devant son large public, à l'occasion de la réception du MC Oran (12e, 36 pts), qui a assuré son maintien mardi à la faveur de sa victoire "at home" face au MCEB. Le "Doyen", battu

lors de la précédente journée, en déplacement face à l'US Biskra (1-0), pour la troisième fois

de l'exercice, aura à cœur de terminer en beauté et recevoir, à l'issue de la rencontre, le bou-

lier de champion d'Algérie, dans une ambiance qui s'annonce colorée. Le Mouloudia se consacrera ensuite à la finale de la Coupe d'Algérie face au voisin le CRB, et vise désormais le doublé. Les trois derniers matchs au programme de cette ultime journée: Paradou AC-USM Khenchela, US Souf-JS Kabylie, ASO Chlef-US Biskra, seront sans incidences sur le classement général.

Cette 30e et dernière journée marquera le retour du public, suite à la décision de la Fédération algérienne (FAF) d'instaurer le huis clos lors des deux précédentes journées en raison des incidents survenus lors du match CSC-USMA (1-1). Néanmoins, les supporters des équipes visiteuses sont interdits de déplacement lors de cette journée.

La 30^{ème} et dernière journée avancée au vendredi 14 juin (LFP)

Les rencontres de la 30ème et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football ont été avancées au vendredi 14 juin, a indiqué mercredi un communiqué de la Ligue de football professionnel (LFP).

"Initialement programmés pour samedi 15 juin, les matches de la 30ème et dernière journée de Ligue 1 Mobilis se disputeront le vendredi 14 juin prochain", indique la LFP.

Voici le programme de la dernière journée de Ligue 1 Mobilis (16h45):

A Dar El Beida : Paradou AC - USM Khenchela

A Magra : NC Magra - USM Alger

Stade du 1er Novembre 1954 : US Souf - JS Kabylie

Stade du 20 Août 1955 : JS Saoura - CR Belouizdad

Stade Mohamed Boumezrag : ASO Chlef - US Biskra

Stade à désigner : MC Alger - MC Oran (18h00)

Stade Zakaria Madjoub : MC El Bayadh - ES Ben Aknoun

Stade Hamame Amar de Khenchela : CS Constantine - ES Sétif

ALGÉRIE

Signature d'un contrat de sponsoring et de partenariat entre la CAAT, Sonelgaz et la société sportive par actions ESS Black Eagles



La Compagnie algérienne des assurances, CAAT, a signé mardi à Alger, un contrat de sponsoring avec la SSPA/ "Black Eagles" ES Sétif, du groupe Sonelgaz, ainsi qu'un accord de partenariat en matière d'assurances, avec le groupe public énergétique.

Ont assisté à cette cérémonie de signature, le Président-directeur-général de Sonelgaz, Mourad Adjaj, le Président-directeur-général de la Société d'assurances CAAT, Nasser Sais, et le Directeur général de la société sportive par actions ESS Black Eagles, Nabil Gouasmia.

Lors de son intervention, le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjaj a estimé que la

signature de ce contrat, constitue une deuxième étape dans le parcours de Sonelgaz avec l'Entente de Sétif afin de l'aider à gagner de nouveaux titres.

Ce contrat publicitaire permettra à l'ES Sétif d'obtenir un nouveau financement, et nous sommes très heureux de cette aide, qui confirme nos engagements pris l'année dernière, lors de la cession des actions du club en notre faveur", a souligné M. Adjaj et d'ajouter : "que ce contrat de sponsoring ne sera pas le seul pour le club sétiens, mais le plus important, et qu'il ouvrira de nouveaux horizons pour encourager les clubs et les autres activités sportives, comme c'était le cas avec le dernier

Tour cycliste d'Algérie-2024". Selon le premier responsable du Groupe Sonelgaz, ce contrat de financement illimité dans sa durée, renflouera la trésorerie de l'Entente les prochaines années.

De son côté, le PDG de la CAAT, Nasser Sais, a souligné "que ce partenariat sera renouvelé tant que les relations restent naturelles avec Sonelgaz", rappelant que "ce partenariat historique qui date à 1986, a été couronné par l'appui à un grand club, aimé de tous les Algériens, et ce constitue un grand honneur pour notre entreprise et nous en sommes heureux".

"Nous serons à la hauteur de la confiance placée en nous, par le groupe Sonelgaz, en fournissant des services de la meilleure qualité possible à toutes les sections du club", a-t-il ajouté. Il a également relevé que "le contrat paraphé aujourd'hui avec l'ES Sétif permettra de soutenir les activités du club, afin de mettre en application tous ses programmes notamment dans le domaine de la formation, alors que la partenariat paraphé avec le groupe public énergétique, renforce nos relations dans le domaine des assurances". Il est à rappeler que la société sportive ES Sétif Black Eagles est passée officiellement sous la coupe du Groupe Sonelgaz, en août 2023.

FORMATION LICENCE CAF PRO

Arsène Wenger encadre le 7^e module en ligne (FAF)

Le directeur du développement du football à la FIFA, Arsène Wenger, a dirigé un cours dans le cadre du 7^e module de la formation Licence CAF-Pro, indique mercredi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Planifiée et programmée par Belahcene Malouche, conseiller technique de la FIFA et instructeur du stage, cette formation dispensée en ligne a vu la participation des candidats des trois fédérations nord-africaines.

La Fédération algérienne de football (FAF) était représentée par 26 candidats, ainsi que par le directeur technique national, Ameer Mansoul. Le thème principal abordé par le technicien français portait sur les différents styles de management des entraîneurs de football.

Le cours a été suivi d'un débat d'une durée d'une heure et trente minutes, où chaque pays a eu l'opportunité de poser trois questions. Ce débat s'est avéré très bénéfique pour les candidats, qui ont tiré de nombreux enseignements de ces échanges.

LIGUE 1 MOBILIS

JSK - JSS 1 - 1
Un nul équitable

Stade du 1er-Novembre-1954 temps nuageux match à huit clos trio d'arbitre de MM: Bouderbal, Sohbi et Kessar

Averts: Barkat (22')JSS.

Bendaoud (83')JSK

Buts: Akhrib (45'+3')JSK.

Fettouhi (79')JSS.

JSK : Rahmani, Nechat, Mammeri, Souyad, Benzaïd, Bendaoud, Traoré, Redjem, (Aït-Atmane 90'), Amrane, Akhrib, (Nait-Salem 69'), (Gatal 90'), Berkane, (Mouaki 31')

Ents.: Bahoul - Bensafi

JSS: Mouye, Baâziz, Akacem, Ouis, (Saâd 61'), Haddadou, Abdelhafid, (Souibah 74'), Fettouhi, Amrane, Taïb, Barkat, Arkoub,

Ent.: Bouali

En recevant sur leur terrain fétiche devant les gradins vides, les coéquipiers du gardien Rahmani voulaient confirmer leur résultat acquis devant le l'ASO qu'il n'était pas dû au hasard.

Ils avaient arraché un match nul au stade de Boumezrag face à l'ASO qui et menace par la relégation en ligue deux sur un score de un but partout battu pour hier les cape de l'entraîneur Bahloul veulent vraiment prendre leur revanche sur la JS Saoura en même temps de s'approche du podium les visiteurs qui les ont battus (3-2) au match aller.

Mais les Sudistes, ont toujours piégé les canaris à domicile les Bécharis ont battu la semaine dernière les rouge et noir à domicile, les protégés de Fouad Bouali se sont déplacés à Tizi Ouzou pour réaliser un bon résultat et montrer à leur public que la JSS joue toujours le premier rôle du championnat malgré les difficultés qu'a subi le club durant l'intersaison. Ce sont les locaux qui se lancent d'entrée à l'assaut du but adverse et mettent en difficulté les Bécharis.

Ces derniers, sentant le danger, optent pour la défensive pour contrer les menaçants attaquants des canaris de Djurdjura .Les coéquipiers d'Amrane ont jouer presque tout le match derrière avec des contre ,les Sudistes donnent des sueurs froides à leurs vis-à-vis.

La première mi-temps s'est terminée sur le score un but à zéro au faveur des Canari sur un but de Akhrib Lahlouh en plein lucarne du gardien Mouy sur le score de un but à zéro que l'arbitre a envoyé les 22 acteurs aux vestiaires en deuxième période en assiste en même scenario que la première une équipe qui attaque une autre défend en dépit des efforts des deux formations, chacune voulait prendre l'avantage, entamant en force la reprise et acculèrent leurs adversaires dans leurs dernières retranchements.

Ils se sont créé pas mal d'occasions sans réussir à trouver le chemin des filets.

La seule solution des Vert et Jaune étaient d'opter pour la prudence durant les moments forts de la domination des locaux mais a dix minute de la fin de la partie les Becharis on remet les pendules à l'heure but marqué par fettouhi 79 les canaris ce sont toucher dans leur amour propre ont tout fais pour marquer un deux but même ils ont raté un penalty dans le temps traditionnel par Mouay le score reste inchangé jusqu'à ce sifflet final de la l'arbitre de la rencontre Mr Boucherba sur le score de parité de un but partout

F Yanis

CLASSEMENT DES BUTEURS
Belkacemi (USMA) se hisse en tête avec 13 buts

L'attaquant de l'USM Alger Ismaïl Belkacemi, auteur d'un triplé mardi à domicile face à l'US Souf (3-0), s'est emparé de la tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football avec 13 buts, au terme de la 29e journée.

Belkacemi a ouvert le score dès la première minute de jeu avant de doubler la mise à la 15e minute. En seconde période, l'enfant de Sour El-Ghozlane a resurgi en fin de match pour signer le hat-trick (89e).

L'avant-centre des "Rouge et Noir" compte désormais un but d'avance sur Youcef Belaïli (MC Alger) et Brahim Dib (CS Constantine), qui comptent 12 buts chacun. Outre Belkacemi, un autre joueur s'est illustré lors de cette avant-dernière journée du championnat en signant un doublé, il s'agit de l'attaquant de l'USM Khénchela Karim Sabouni, buteur à la maison face au NC Magra (2-2). Le trio de tête est talonné par deux joueurs qui

Le MC Oran et l'USB assurent leur maintien

Le MC Oran et l'US Biskra, vainqueurs à domicile respectivement devant le MC El-Bayadh (2-0) et le MC Alger (1-0), ont assuré définitivement leur maintien en Ligue 1 Mobilis de football, alors que le CS Constantine s'est emparé de la place de dauphin grâce à son succès en déplacement face à l'ES Ben Aknoun (1-0), à l'occasion de la 29e et avant-dernière journée, disputée mardi.

Les Constantinois ont réalisé un véritable hold-up au stade du 20-août 1955 d'Alger, en marquant le but de la victoire dans le temps additionnel par Benchaâ (90e+8), un succès qui leur permet de franchir un grand pas pour terminer à la position de dauphin, synonyme d'une participation à la prochaine édition de la Ligue des champions.

Le CSC a joué plus d'une mi-temps en infériorité numérique, après l'expulsion du défenseur Baouche à la 28e minute de jeu. En revanche, l'ESBA réalise une mauvaise opération dans la course au maintien, puisqu'elle sera condamnée à l'emporter lors de l'ultime journée, en déplacement face au MC El-Bayadh, son concurrent pour la survie. Premier relégable avec 32 points au compteur, à trois longueurs de retard sur le MCEB, les gars de Ben Aknoun seront appelés à sortir le grand jeu lors de la dernière journée pour



s'imposer et se sauver. Un nul permettra à la formation d'El-Bayadh d'assurer sa survie. Le CRB a marqué le pas en s'inclinant, à la maison face à l'ASO Chlef (0-1), offrant ainsi l'occasion au CSC de s'emparer de la deuxième place au classement. Le Chabab a buté sur une courageuse équipe chélienne, qui assure définitivement son maintien parmi l'élite, grâce au but inscrit en seconde période par Bououna (54e).

Le MC Alger, sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire, s'est présenté à Biskra avec un onze largement remanié, pour affronter l'USB, dont la victoire

était impérative pour le maintien. Les locaux ont trouvé la faille dès la 2e minute par Zeghnoun, un but qui suffit à la formation des "Ziban" pour mettre fin à un triste bilan de six matches sans victoire, et surtout assurer officiellement leur survie dans le premier palier du football algérien. Il s'agit de la troisième défaite de la saison pour le "Doyen", après ceux concédés à Constantine et à Sétif.

A l'instar de l'USB, le MC Oran a réussi à délivrer ses supporters en battant à la maison le MC El-Bayadh (2-0), grâce à deux buts de Baâkoh (19e)

et Benamara (80e). Une victoire importante face à un concurrent direct

pour le maintien qui met définitivement fin au cauchemar vécu depuis le début de la saison par la formation oranaise. Le NC Magra a confirmé son excellente forme en allant tenir en échec l'USM Khénchela (2-2). L'attaquant khéncheli Karim Sabouni s'est illustré au cours de cette rencontre en signant un doublé (9e, 52e). Le "Nedjm" aligne de son côté un huitième match sans défaite.

Enfin, les résultats des trois derniers matchs de cette 29e journée : ES Sétif-Paradou AC (2-1), USM Alger-US Souf (3-0), et JS Kabylie-JS Saoura (1-1), sont sans incidence sur le classement général. La 30e et dernière journée du championnat se jouera samedi prochain, et sera marquée par le choc pour le maintien entre le MC El-Bayadh et l'ES Ben Aknoun, alors que le CSC recevra l'ESS avec l'intention de grignoter au moins le point du nul pour assurer sa deuxième place.

MC Oran : coach Bouzidi gagne le pari malgré le "gros risque" pris

L'entraîneur Youcef Bouzidi a avoué avoir pris un "grand risque" en rejoignant, en milieu de saison, le MC Oran qui était dans une position inconfortable en bas du classement de la Ligue 1 de football, mais qu'il a réussi à sauver de la relégation. "Je suis très fier et très heureux d'avoir contribué au maintien du MCO parmi l'élite. Il s'agit d'un grand club qui représente une grande ville et qu'il n'avait pas le droit de quitter le premier palier. Ca n'a pas été facile, mais le plus important c'est d'avoir réussi ce pari", a déclaré Bouzidi, mardi soir à l'issue de la victoire à domicile contre le MC El-Bayadh (2-0), et qui a permis aux "Hamraoua" d'assurer leur maintien avant une journée de la fin du championnat.

"Ce n'est pas la première fois que je parviens à réaliser une telle performance, car je l'ai déjà fait avec

d'autres clubs, dont le dernier en date la JS Kabylie avec laquelle j'ai vécu le même scénario, la saison passée, mais pour être franc, je n'oserais plus prendre le risque de reprendre une équipe qui joue pour le maintien, car c'est fatigant sur le plan moral et physique", a poursuivi le technicien algérois devenu un véritable "pompier de service". L'ancien coach du NA Hussein-Dey et d'autres équipes de différents paliers en Algérie, avait succédé, peu avant la fin de la phase aller à son collègue Kheireddine Madoui. Il a dirigé, jusque-là, la formation d'El-Bahia pendant 20 matches réalisant des statistiques très intéressantes en remportant dix matches contre six nuls et quatre défaites. Sous son règne, l'attaque oranaise a inscrit 24 buts, alors que sa défense en a encaissé 15. "Je sais que la manière n'y était pas, mais je

dois dire que je n'avais pas un effectif de qualité. L'infirmier du club, qui ne désemplit pas, a rendu encore plus délicate ma mission, car je devais à chaque fois me passer des services de plusieurs éléments", a expliqué Bouzidi. Passé, en septembre dernier sous le giron de la compagnie "Hyproc" (filiale de Sonatrach), le MCO s'est débarrassé, cette saison, de ses interminables problèmes extra-sportifs, en particulier ceux liés à l'aspect financier et qui ont contraint l'équipe à jouer sa survie tout au long des exercices précédents. Un détail que Bouzidi a tenu à mettre en évidence, en rendant hommage aux nouveaux propriétaires du club, ainsi qu'aux autorités locales "qui ont contribué au maintien du Moudouia en lui apportant un important soutien psychologique", s'est-il réjoui.

Pour leur dernier match de cet exercice, qui a failli tourner au cauchemar à Oran, les Rouge et Blanc rendront visite, samedi prochain, au MC Alger, sacré champion d'Algérie depuis quelques journées. Un rendez-vous qui sera une simple formalité pour les deux formations, a encore commenté Bouzidi. A l'issue de la 29e journée du championnat, le club phare de la capitale de l'Ouest s'est hissé à la 12e place avec 36 points, devançant de quatre unités l'ES Ben Aknoun, le 15e et premier potentiel relégable qui jouera la "final" du maintien contre le MC El Bayadh (14e, 35 pts), de surcroît sur le terrain de ce dernier.

APS

Top 5 des meilleurs buteurs de la Ligue 1 :

- 1- Ismaïl Belkacemi (USMA) 13 buts
- 2- Youcef Belaïli (MCA) 12 buts
- Brahim Dib (CSC) 12 buts
- 4- Yawo Agbagno (ASO) 11 buts
- Zakaria Naidji (MCA) 11 buts.

APS

LAZIO LUIS ALBERTO SIGNE À AL DUHAIL

Luis Alberto (31 ans, 44 matches et 5 buts toutes compétitions cette saison) quitte la Lazio pour Al Duhail. Le milieu offensif espagnol, qui évoluait depuis huit saisons à Rome, s'est engagé pour la formation dirigée par Christophe Galtier. La durée de son contrat n'a pas été précisée mais ce transfert va rapporter 11 millions d'euros au club italien.

REAL MADRID

ANCLOTTI PLUS AMBITIEUX EN 2024-2025 ?

Malgré un doublé Liga-Ligue des Champions, le Real Madrid n'a pas vraiment brillé par son football offensif ces derniers mois. Selon l'entraîneur de la Maison Blanche, Carlo Ancelotti, le style pourrait évoluer à partir de la saison prochaine avec les arrivées de Kylian Mbappé et Endrick.

"L'équipe va changer, nous devons nous adapter aux caractéristiques des joueurs qui viendront. Nous avons une équipe fantastique, c'est vrai que nous allons perdre un milieu de terrain fantastique comme Kroos, mais nous avons beaucoup de jeunes joueurs. Il ne faut pas seulement changer la formation, mais aussi l'idée de jeu qui pourrait être un peu différente", a indiqué le technicien italien pour Il Giornale.

LUNIN PAS SÛR DE RESTER ?

Sous contrat jusqu'en juin 2025, Andriy Lunin (25 ans, 31 matchs toutes compétitions cette saison) va-t-il réellement prolonger avec le Real Madrid, comme cela semblait être la tendance récemment ? Selon les informations de la Cadena Cope, le gardien se pose des questions sur son avenir, lui qui a été approché par de nombreux cadors européens, dont Arsenal.

Plusieurs éléments pousseraient l'Ukrainien à envisager un départ cet été. À commencer par sa relation "glaciaire" avec Carlo Ancelotti, selon nos confrères. Le portier estime que le technicien italien ne lui fait pas confiance et lui préfère Thibaut Courtois, comme il l'a d'ailleurs prouvé en alignant le dernier rempart belge lors de la finale de la Ligue des Champions remportée face à Dortmund (2-0).

Pour rappel, Lunin a été pulvérisé titulaire suite à la rupture des ligaments croisés de son concurrent l'été dernier. Et il a été un grand artisan de la qualification des Merengue en finale de C1, en brillant notamment lors de la séance de tirs au but face à Manchester City lors du quart de finale retour (1-1, 4-3 tab).



Attendue depuis plusieurs mois, la prolongation de Nicolo Barella (27 ans, 48 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) a été officiellement annoncée ce mardi par l'Inter. Le milieu de terrain italien, recruté pour 32,5 millions d'euros à Cagliari en 2020, a rempli pour trois années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2029, avec le vainqueur de la dernière Serie A.

LIVERPOOL LUIS DIAZ RÉPOND POUR SON AVENIR

Ciblé par le FC Barcelone, Luis Diaz (27 ans, 51 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison) ne semble pas préoccupé par son avenir. L'ailier colombien, sous contrat jusqu'en juin 2027 avec Liverpool, est concentré sur la Copa América à venir.

"Je suis très heureux à Liverpool, c'est une grande équipe et un grand club, j'ai toujours voulu jouer là-bas, donc je suis très heureux et défendu. Je ne pense à rien d'autre, je suis focalisé sur l'équipe nationale colombienne", a annoncé l'ancien joueur de Porto pour Gol Carrasco. Une piste qui semble très difficile à boucler pour le club catalan, dans tous les cas.

MAN UTD TEN HAG VA RESTER !

En difficulté ces derniers mois, Erik ten Hag connaît sa sentence à Manchester United. Selon The Athletic, le nouveau patron du sportif, Jim Ratcliffe, a choisi de conserver l'entraîneur néerlandais. Annoncé avec insistance sur le départ et sur la sellette à de multiples reprises durant l'exercice écoulé, l'ancien technicien de l'Ajax a fini par convaincre son nouvel employeur à travers de nombreuses discussions sur la marche à suivre à moyen terme.

Plus surprenant encore en marge de cette confirmation, le média américain affirme que le manager batave discute même d'une prolongation alors que son contrat actuel expire dans un an, preuve que tout ce beau monde se retrouve sur la même longueur d'onde. Un choix fort de la part du patron d'INEOS qui a pourtant discuté avec Thomas Tuchel en vue d'une possible collaboration.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR "LA RÉPONSE HUMANITAIRE D'URGENCE À GHAZA" À AMMAN

Tebboune : "ce que vit la population de Ghaza demeurera une tache dans l'histoire de l'humanité"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi, que la situation tragique que vit la population de la bande de Ghaza demeurera une tache dans l'histoire de l'humanité face à l'incapacité de la communauté internationale à faire montre d'impartialité à l'égard de la cause palestinienne.

Dans une allocution lue en son nom par le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi, lors de la conférence de haut niveau sur "la réponse humanitaire d'urgence à Ghaza", tenue à Amman (Jordanie), le président de la République a souhaité voir "les conclusions de cet événement important déboucher sur des solutions pratiques à même d'atténuer les souffrances de nos frères palestiniens à Ghaza et de remédier à leur situation humanitaire préoccupante".

"Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, des milliers d'enfants, de femmes et de personnes âgées sans défense sont en proie à une machine à détruire et à tuer. Cela demeurera une tache dans l'histoire de l'humanité face à l'incapacité de la communauté internationale à faire montre d'impartialité à l'égard de la cause palestinienne", a-t-il affirmé.

L'Algérie a œuvré, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité et de membre du Conseil des droits de

l'Homme, "à présenter des résolutions appelant à imposer un cessez-le-feu, à faciliter l'acheminement des aides et à faire respecter les décisions internationales", a soutenu le président de la République.

L'Algérie a également envoyé des aides humanitaires, en coordination avec l'Egypte, pays frère, et apporté une aide à l'UNRWA, dans une démarche visant à atténuer les souffrances de nos frères dans l'état de Palestine, a-t-il ajouté.

Conformément aux principes de sa politique étrangère, l'Algérie vise, à travers sa participation à cet événement, trois objectifs, dont le premier a trait à l'activation des résolutions onusiennes appelant à un cessez-le-feu et à l'adoption de mécanismes pour un cessez-le-feu immédiat", a poursuivi le président de la République, se félicitant de la résolution 2735 qui doit, a-t-il dit, "être appliquée séance tenante pour mettre fin aux souffrances du peuple palestinien sans défense". Le

deuxième objectif de l'Algérie est de "garantir l'acheminement des aides humanitaires aux populations affectées, avec mise en œuvre de la résolution 2728 du Conseil de sécurité", tandis que le troisième et dernier objectif concerne "la nécessaire activation du processus en faveur d'une solution juste et pérenne à la question palestinienne", a détaillé le président de la République.

En attendant la concrétisation de ces objectifs et par responsabilité, je saisiss cette occasion pour annoncer notre décision d'avancer le versement de la deuxième tranche de la contribution financière de l'Algérie au budget de l'Autorité palestinienne au titre de l'année en cours, en formant le vœu de voir cette mesure contribuer à atténuer les souffrances de nos frères palestiniens dans cette conjoncture difficile qui restera une tache dans l'histoire de l'humanité", a dit le président de la République.

Le président de la République annonce le versement anticipé de la deuxième tranche de la contribution financière de l'Algérie au budget de l'Autorité palestinienne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, mardi, le versement anticipé par l'Algérie de la deuxième tranche de sa contribution financière au budget de l'Autorité palestinienne au titre de l'année en cours, formant le vœu de voir cette mesure contribuer à "atténuer les souffrances

de nos frères à Ghaza". Dans une allocution lue en son nom par le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, lors d'une conférence de haut niveau sur la situation humanitaire à Ghaza, qui se tient à Amman (Jordanie), le président de la République a dit : "par responsabilité et solidarité envers nos frères palestiniens, et confor-

mément à l'approche régulière de l'Algérie consistant à verser ses contributions au budget de l'Autorité palestinienne dans les délais fixés, je saisiss cette occasion pour annoncer notre décision d'avancer le versement de la deuxième tranche de la contribution financière de l'Algérie au titre de l'année en cours".

Le président de la République a formé le vœu de voir cette mesure "contribuer à atténuer les souffrances de nos frères à Ghaza et inspirer les bailleurs de fonds à accroître leur soutien et concourir activement et de manière constructive à mettre fin à la tragédie des Palestiniens".

Représentant le président de la République, le ministre de la Santé participe aux travaux de la Conférence

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, participe, mardi à Amman (Jordanie), à une conférence de haut niveau

sur "la réponse humanitaire d'urgence à Ghaza", indique un communiqué du ministère.

Cette conférence vise à "identifier les moyens permettant de

répondre aux besoins humanitaires à Ghaza et les mécanismes pratiques garantissant l'acheminement immédiat et pérenne des aides humanitaires d'urgence", précise le communiqué.

ALGÉRIE - TURQUIE

M. Attaf remet un message écrit du président de la République à son homologue turc

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et en qualité d'Envoyé spécial, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a effectué, mardi, une visite de travail en République de Turquie", lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, M. Attaf a été reçu en audience par le président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan, à qui il a remis un message écrit de son frère le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", précise le communiqué. "Un message

nistre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a effectué, mardi, une visite de travail en République de Turquie", lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, M. Attaf a été reçu en audience par le président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan, à qui il a remis un message écrit de son frère le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", précise le communiqué. "Un message

qui s'inscrit dans le cadre des contacts et de la coordination entre les dirigeants des deux pays à même de hisser les relations algéro-turques à de hauts niveaux", a ajouté la même source. Lors de cette rencontre, les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays ont été évoquées, ainsi que la dynamique positive qu'elles connaissent, outre les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés et dans la région Sahélo-saharienne,

selon le communiqué. "Le président Tayyip Erdogan a chargé le ministre Ahmed Attaf de transmettre ses vives salutations à son frère le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, exprimant son souhait de le rencontrer dans un avenir proche et de poursuivre leurs efforts communs, au service des relations bilatérales et en soutien aux causes de la Oumma, en tête desquelles la cause palestinienne", a conclu le communiqué.

DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Bendjama réitere les fondamentaux de la position de l'Algérie

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, Amar Bendjama, a réitéré "avec force" les fondamentaux de la position immuable de l'Algérie sur la décolonisation et le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance.

"Notre politique étrangère est basée sur des principes cardinaux dont le droit à l'autodétermination que nous revendiquons au profit des peuples colonisés sur cette terre et nous ne changerons pas", a affirmé l'ambassadeur Bendjama, lors des travaux de la session du Comité de décolonisation de l'ONU C-24, tenu mardi à New York.

"Le C-24 est pour nous d'une importance particulière, nous pays ayant souffert de la colonisation et aujourd'hui indépendants et présents avec fierté dans cet hémième", a dit l'ambassadeur Bendjama dans son allocation avant d'ajouter: "Nous venons des quatre coins du monde et un à nous avons accédé à l'indépendance. Parfois à l'issue d'une lutte acharnée pour l'autodétermination et la liberté".

Et de poursuivre, dans ce contexte que, ce processus "demeure malheureusement imaîché et, aujourd'hui, le Sahara occidental constitue le plus grand territoire colonisé et l'ultime colonie en Afrique".

Après avoir fait observer que le territoire du Sahara occidental s'est retrouvé, dès le retrait de l'ancien colonisateur, envahi et occupé militairement par ses deux voisins, le Maroc et la Mauritanie, qui se sont partagés de manière illégale et indécente le territoire, et tout en précisant que trois ans plus tard avec le retrait de la Mau-

ritanie, le Maroc a occupé l'autre partie du territoire, l'ambassadeur Bendjama, a posé deux questions lancinantes. Il s'est interrogé, premièrement, "si le Maroc avait réellement des droits historiques inaliénables sur ce territoire, ce qui lui nie la Cour Internationale de Justice CIJ, pourquoia t-il accepté de le dépecer et le partager avec la Mauritanie?".

Ensuite, il a lancé la seconde question: "Si le Maroc était sûr que les Sahraouis vivent dans un paradis au Sahara occidental pourquoi, résiste-t-il à la consultation par les Nations unies de la population sahraouie par le biais d'un referendum? Et concède-t-il, en échange, un plan d'autonomie dans le cadre de sa souveraineté?". L'ambassadeur Bendjama a consacré la partie finale de son discours au rappel méthodique rigoureux des fondamentaux de la question du Sahara occidental.

Ainsi, il a tenu à rappeler que le statut juridique du Sahara occidental est depuis longtemps clairement défini au niveau des Nations unies, Assemblée générale et Conseil de sécurité confondus, c'est un territoire distinct et séparé du Maroc et toutes les résolutions de l'ONU consacrent le droit légitime et inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Déclaration confirmée par la Cour Internationale de Justice CIJ qui évoque "l'application de la résolution au Sahara occidental, en particulier le principe d'autodétermination basé sur l'expression libre et authentique de la volonté du peuple du territoire, à travers un référendum d'autodétermination libre et équitable", a-t-il précisé. M. Bendjama a ensuite rappelé un fait historique indéniable en souli-

gnant que, "sous la pression de la communauté internationale, feu sa majesté le Roi Hassan II, qui dieu ait son âme, avait concédé ici même, que le Maroc s'engage solennellement à se considérer comme obligé et tenu par les résultats de ce referendum".

En appui à son argumentaire, l'ambassadeur Bendjama a ajouté que le Conseil de sécurité lui-même a créé, dans cet objectif, la MINURSO (Mission des Nations Unies pour le Referendum au Sahara Occidental) qui devait recenser la population sahraouie et organiser sous son contrôle le referendum.

Mais depuis, a-t-il poursuivi, "de reniement en reniement, et avec une mauvaise volonté avérée, le Royaume du Maroc a découragé plusieurs personnalités chargées par le SG des Nations unies de faciliter l'organisation de ce referendum". Dignement, ces hautes personnalités ont préféré jeter l'éponge, a-t-il encore dit à ce propos. La session du C-24 consacrée à la question sahraouie a vu la participation d'un grand nombre de pétitionnaires venus des deux coins du monde pour porter haut et fort la voix du peuple sahraoui opprimé par l'occupant marocain.

Les Etats membres soutenant la cause juste du Sahara occidental ont pris la parole, tour à tour, pour réaffirmer la nécessité du parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental conformément à la Résolution 1514 des Nations unies, et ce à l'instar de Bolivie, Cuba, Iran, Timor-Leste, Equateur, Venezuela, Nicaragua, Ethiopie, Afrique du Sud, Mexique, Pérou, Angola, Zimbabwe, Botswana, Lesotho, Colombie, Namibie, Belize et Mozambique.

ALGÉRIE - ONU

M. Magramane reçoit la secrétaire exécutive de la CESAO

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Loumès Magramane, a reçu, mardi, la secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO), Dr. Rola Dashti, dans le cadre de la visite qu'elle effectue en Algérie, en vue de renforcer les relations entre les deux parties, indique un communiqué.

La rencontre a porté sur les "opportunités d'échanger les expertises sur les questions relatives aux politiques de développement, de bénéficier de conseils techniques et de renforcer les capacités assurées par la CESAO dans les domaines sectoriels d'intérêt commun", lit-on dans le communiqué.

Les deux parties se sont également félicitées "des efforts fournis en soutien à la cause palestinienne", ajoute la même source, soulignant "le rôle actif de l'Algérie en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et les rapports de la CESAO concernant les victimes de l'agression israélienne brutale contre Ghaza, ainsi que l'ampleur de la destruction et ses répercussions à différents niveaux", a conclu le communiqué. APS